|  |  |
| --- | --- |
| **Réunion préparatoire regional pour les Etats Arabes (RPM-ARB) en vue de la CMDT-17** | P:\SUP\Logos\Post-150th Anniv\ITU-logo-UNblue.jpg |
| **Khartoum, Soudan, 30 janvier – 1 février 2017** |  |
|  |  |
|  | **Document** **RPM-ARB/17-F** |
|  | **4 octobre 2016** |
|  | **Original: anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï |
|  |

TABLE DES MATIÈRES

**Page**

[Introduction 4](#_Toc468087082)

[Mise en oeuvre du Plan d'action par objectif et par produits respectifs 5](#_Toc468087083)

[1 Objectif 1 5](#_Toc468087084)

[Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC 5](#_Toc468087085)

[1.1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) 5](#_Toc468087086)

[1.2 Réunions préparatoires régionales (RPM) 6](#_Toc468087087)

[1.3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) 7](#_Toc468087088)

[1.4 Commissions d'études 9](#_Toc468087089)

[2 Objectif 2 11](#_Toc468087090)

[Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement de réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des
services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation 11](#_Toc468087091)

[2.1 Cadres politiques et réglementaires 11](#_Toc468087092)

[2.2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité et la réduction de l'écart en matière de normalisation 18](#_Toc468087093)

[2.3 Innovation et partenariats 28](#_Toc468087094)

[3 Objectif 3 35](#_Toc468087095)

[Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que
dans le déploiement des applications et des services correspondants 35](#_Toc468087096)

[3.1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC 35](#_Toc468087097)

[3.2 Applications et services TIC 40](#_Toc468087098)

[4 Objectif 4 45](#_Toc468087099)

[Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers 45](#_Toc468087100)

[4.1 Renforcement des capacités 46](#_Toc468087101)

[4.2 Statistiques sur les télécommunications/TIC 52](#_Toc468087102)

[4.3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers 56](#_Toc468087103)

[4.4 Fourniture d'une assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux PDSL 62](#_Toc468087104)

**Page**

[5 Objectif 5 66](#_Toc468087105)

[Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation
ux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC 66](#_Toc468087106)

[5.1 Les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation
de ces effets 66](#_Toc468087107)

[5.2 Télécommunications d'urgence 68](#_Toc468087108)

[Appendice 1: Détails de mise en oeuvre des initiatives régionales 71](#_Toc468087109)

[Annexe 1: Mise en oeuvre financière par région 113](#_Toc468087110)

# Introduction

La [Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-14)](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC14/Pages/default.aspx), organisée du 30 mars au 10 avril 2014 à Dubaï (Emirats arabes unis) par l'Union internationale des télécommunications (UIT), a adopté le [Plan d'action de Dubaï](http://www.itu.int/en/newsroom/wtdc-14/Pages/highlights10.aspx), qui a défini le mandat des activités du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pendant la période 2015‑2018.Le Plan d'action de Dubaï comprend un ensemble exhaustif de mesures qui encouragent le développement équitable, financièrement abordable, inclusif et durable des réseaux, applications et services de télécommunication/technologies de l'information et de la communication (ICT). Le Plan d'action de Dubaï se compose de cinq objectifs stratégiques qui s'appuient sur 15 produits, conformément à une approche de gestion axée sur les résultats.

Le cadre de mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï porte sur les programmes, les initiatives régionales, les Questions confiées aux commissions d'études, les Résolutions et recommandations, et la coordination des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) (<http://www.itu.int/net/wsis/>). La structure du Plan d'action de Dubaï suit celle du Plan stratégique de l'UIT, de façon à garantir une hiérarchie de planification cohérente, ainsi que la coordination nécessaire entre les différents outils et instruments de planification au sein de l'UIT (plan stratégique, plan financier et plans opérationnels).

Le Bureau de développement des télécommunications a mis en oeuvre à compter de 2011 un système de gestion axée sur les résultats (GAR), dans le droit fil de la réforme engagée à l'échelle du système des Nations Unies pour passer d'une planification et d'une gestion stratégiques axées sur les activités à une planification et une gestion stratégiques axées sur les résultats (Résolution 151 [Rév. Busan, 2014]). L'adoption par le BDT de la gestion axée sur les résultats vise à accroître la responsabilité et la transparence, et à déterminer les mesures propres à améliorer encore la fourniture à long terme et les résultats des activités de l'UIT.

Conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, le présent rapport donne un bref aperçu des principaux résultats des activités menées par le BDT depuis le début de la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï pendant le cycle triennal 2015‑2017 et met l'accent sur les liens entre les résultats attendus et les réalisations. Il expose également en détail la mise en oeuvre des Initiatives régionales (Annexe 1) et la mise en oeuvre financière par région (Annexe 2), décrit la mise en oeuvre financière du Plan d'action de Dubaï et met en correspondance les Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT-14 avec celles des autres conférences de l'UIT (Annexe 2.1) et avec les grandes orientations du SMSI (Annexe 2.2) afin de faciliter la lecture.

Bien que l'Assemblée générale des Nations Unies ait adopté les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et les 169 cibles qui les accompagnent (<https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>) après l'adoption du Plan d'action de Dubaï, le BDT a commencé à accorder dans ses travaux une place centrale aux ODD dès le dernier trimestre de 2015.

# Mise en oeuvre du Plan d'action par objectif et par produits respectifs

# 1 Objectif 1

Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC

L'Objectif 1 vise à élaborer, à approuver et à examiner le programme de travail pour la période d'études de quatre ans, par le biais du Plan d'action et du projet de Plan stratégique élaborés et approuvés par les Conférences mondiales de développement des télécommunications, du processus préparatoire engagé dans le cadre des réunions préparatoires régionales, et du rôle consultatif du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications. Il oriente la mise en oeuvre des programmes de travail pour les commissions d'études et les Questions concernées afin qu'elle se fasse conformément aux décisions de la CMDT. L'Objectif 1 vise également à améliorer le partage des connaissances, la recherche de consensus et le dialogue entre les Etats Membres, les membres du Secteur de l'UIT-D, les Associés et les établissements universitaires, au sujet des questions liées aux télécommunications/TIC au service du développement durable.

## 1.1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)

Tous les quatre ans, les Conférences mondiales de développement des télécommunications servent de cadre de discussion entre les administrations des Etats Membres de l'UIT et les Membres du Secteur UIT‑D. La CMDT définit des domaines prioritaires et élabore des lignes directrices pour le cycle quadriennal suivant. En outre, elle évalue les résultats obtenus et passe en revue les programmes de travail ainsi que les projets menés à bien. La dernière CMDT s'est tenue en mars 2014.

Suite à l'aimable invitation du Gouvernement argentin et à l'approbation du Conseil avec l'assentiment d'une majorité des Etats Membres de l'UIT, la prochaine Conférence de l'UIT se tiendra à Buenos Aires (Argentine), du 9 au 20 octobre 2017. La CMDT-17 aura pour thème: "Les TIC au service des Objectifs de développement durable" ("ICT➃SDGs"). Le projet d'ordre du jour de la CMDT-17 a été approuvé par le Conseil 2016 de l'UIT (Document [C16/56](http://www.itu.int/md/S16-CL-C-0056/en)), avec l'accord de la majorité des Etats Membres. Le site web de la CMDT‑17 a été créé et mis en place pour favoriser la diffusion d'informations (y compris de circulaires, de documents, de rapports et de contributions) aux Etats Membres et aux Membres du Secteur, afin de mieux faire connaître la Conférence.

Pour assurer la coordination des planifications stratégique, financière et opérationnelle, conformément à la Résolution 72 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, le processus préparatoire de la CMDT‑14 tient dûment compte des principes de la gestion axée sur les résultats.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 2, 5, 30, 33, 37, 50, 53, 59, 81, 82

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 72, 77, 111, 131, 133, 135, 139, 140, 151, 154, 165, 167, 172

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C1 (Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement) et C11 (Coopération internationale et régionale) du SMSI définies dans le Plan d'action de Genève et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 1.1.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 3, 5, 10, 16, 17

## 1.2 Réunions préparatoires régionales (RPM)

Conformément à la Résolution 31 (Rév.Hyderabad, 2010) de la CMDT, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT est chargé d'organiser une Réunion préparatoire par région. Les RPM ont débuté en novembre 2016 avec l'organisation d'une réunion en République kirghize pour la Communauté des Etats indépendants; en décembre 2016 au Rwanda, pour l'Afrique; en janvier-février 2017 au Soudan pour les Etats arabes; en février‑mars 2017 au Paraguay pour les Amériques; en mars 2017 en Indonésie pour l'Asie et le Pacifique; et en avril 2017 en Lituanie pour l'Europe.

Ces RPM en vue de la CMDT-17 et les Forums régionaux sur le développement (RDF) associés sont organisés afin d'associer dès que possible les membres de l'UIT au processus de la CMDT et d'examiner, sur le plan régional, les stratégies de développement appropriées en ce qui concerne les TIC. C'est pourquoi on a cherché, au cours de ces deux manifestations, à déterminer les domaines prioritaires, les initiatives connexes, les projets et les Questions confiées aux Commissions d'études qu'il convenait de traiter, pour promouvoir le développement des télécommunications et des technologies de l'information. Les réunions ont utilisé pleinement les bureaux régionaux pour faciliter le processus préparatoire au niveau régional. Les sites web respectifs des RPM ont été conçus en juillet 2016 pour faciliter l'échange d'informations (y compris par le biais de Circulaires, de documents, de rapports et de contributions) avec les Etats Membres et les Membres du Secteur, de manière à mieux faire connaître les manifestations.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 17, 25, 30, 31, 33, 37, 48, 50, 59, 61, 81

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 111, 135, 140, 165, 167, 172

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C1 (Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement) et C11 (Coopération internationale et régionale) du SMSI définies dans le Plan d'action de Genève et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 1.2.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 3, 5, 10, 16 et 17

## 1.3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a fourni des orientations stratégiques sur les grandes questions relatives à l'accomplissement de la mission, aux objectifs, aux produits et aux résultats attendus des travaux en cours du BDT.

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu sa 19ème réunion du 29 septembre au 1er octobre 2014 au siège de l'UIT à Genève. Il a fourni un rapport de synthèse sur les conclusions de la CMDT-14 tenue à Dubaï. Les principaux résultats de la réunion ont été les suivants:

• Mise en place de groupes de travail par correspondance pour trois domaines clés.

• Détermination des rôles spécifiques des Vice-Présidents.

• Examen des indicateurs de résultats et des indicateurs fondamentaux de performance pour le plan opérationnel 2015-2018.

Le GCDT a tenu sa 20ème réunion du 28 au 30 avril 2015 au siège de l'UIT à Genève. Les travaux du GCDT lors de cette réunion ont notamment consisté à examiner les résultats et les Résolutions de la PP-14 ainsi que leurs incidences pour les travaux de l'UIT-D; à faire le point de la mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2014, y compris des Résolutions et des initiatives régionales de la CMDT-14; à examiner le projet de Plan opérationnel pour la période 2016-2019. Le GCDT a convoqué les premières réunions:

• du Groupe de travail par correspondance sur la Résolution 1 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT, "Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT", qui a principalement étudié et examiné la Résolution 1 ainsi que les questions connexes;

• du Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration qui a examiné le Plan stratégique, le Plan opérationnel ainsi que le Plan d'action de Dubaï et proposé des éléments à inclure dans le futur projet de Déclaration;

• de l'Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel pour les Secteurs de l'UIT, qui a recensé les thèmes communs à deux ou trois des trois Secteurs de l'UIT ainsi que les mécanismes propres à renforcer la coopération et les activités communes entre les trois Secteurs.

Un des résultats dignes d'intérêt de ces discussions est qu'elles ont permis de préparer bien en avance des documents clés pour la CMDT-17, grâce à quoi les Membres ont pu établir très tôt un consensus, ce qui laissera davantage de temps pour discuter des politiques lors de la CMDT-17.

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu sa 21ème réunion du 16 au 18 mars 2016 au siège de l'UIT à Genève. Lors de cette réunion, le GCDT a passé en revue les résultats obtenus jusqu'alors:

• préparation de la CMDT-17;

• mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D;

• Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour 2017-2020;

• contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI, y compris l'examen d'ensemble et les Objectifs de développement durable;

• méthodes de travail;

• collaboration avec les autres Secteurs;

• Questions relatives aux commissions d'études de l'UIT-D;

• Questions relatives aux membres, aux partenariats et aux innovations;

• résultats de l'Assemblée des radiocommunications et de la Conférence mondiale des radiocommunications.

Les résultats des discussions du GCDT ont clairement illustré les priorités spécifiques de l'UIT-D pour les années à venir (2017-2020).

Les trois réunions suivantes ont eu lieu le 15 mars 2016, la veille de la réunion du GCDT:

• Groupe de travail par correspondance sur le Règlement intérieur (Résolution 1 de la CMDT).

• Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration.

• Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel.

Le GCDT a également souscrit à la création du Groupe de travail par correspondance du GCDT sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT (GCDT CG-SR), a approuvé son mandat et a nommé le Président du Groupe. La première réunion du Groupe de travail par correspondance s'est déroulée le 17 mars 2016 et a convenu des méthodes de travail. Lors de sa deuxième réunion, le 28 septembre 2016, le Groupe de travail par correspondance a présenté et examiné un avant-projet de lignes directrices concernant la rationalisation des Résolutions de la CMDT, ainsi qu'une table de correspondance et un système de regroupement des Résolutions et des Recommandations de la CMDT.

Les résultats des Groupes de travail par correspondance du GCDT constituent un apport concret en vue des futures discussions sur les principaux documents de la CMDT-17.

Les résultats des discussions du GCDT ont jeté un éclairage utile sur les priorités spécifiques de l'UIT-D pour les années à venir (2017-2020).

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 17, 24, 30, 33, 37, 50, 59, 61, 81

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 111, 135, 140, 151, 154, 165, 166, 167, 172

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C1 (Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement) et C11 (Coopération internationale et régionale) du SMSI définies dans le Plan d'action de Genève et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 1.3.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 3, 5, 10 et 16

## 1.4 Commissions d'études

Les Commissions d'études (CE) de l'UIT-D mènent leurs travaux conformément à la procédure indiquée dans la Résolution 1 (Rév.Dubaï, 2014) et selon les programmes de travail adoptés par la CMDT-14. La Commission d'études 1 (CE 1) examine les questions relatives à la mise en place d'un environnement propice au développement des télécommunications/TIC, tandis que la Commission d'études 2 (CE 2) examine les questions relatives aux applications des TIC, à la cybersécurité, aux télécommunications d'urgence et à l'adaptation aux effets des changements climatiques. La CMDT-14 a nommé 22 Présidents et Vice-Présidents pour diriger les travaux.

Les deux Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu du 15 au 26 septembre 2014 leurs premières réunions pour la nouvelle période. Celle de la CE 1 s'est tenue en présence de près de 160 participants de 58 Etats Membres, tandis que 158 participants de 63 Etats Membres ont participé à celle de la CE 2. Les principaux résultats ont été les suivants:

• Mise en place de programmes de travail pour chaque sujet d'étude et de méthodes de travail spécifiques permettant aux Commissions d'études de produire les résultats définis par la CMDT. Préparation des projets de tables des matières et de plans en vue des produits finals spécifiques qu'on s'efforcera d'atteindre lors de la période d'études 2014-2017.

• Nomination de 111 Rapporteurs et Vice-Rapporteurs au total afin de gérer et d'organiser les travaux pour toutes les Questions confiées aux Commissions d'études et d'obtenir les résultats escomptés. Un nombre considérable de contributions (CE 1: 74 contributions, CE 2: 96 contributions), y compris des notes de liaison, ont été soumises à l'examen des groupes.

Les deux Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur deuxième réunion de la période d'études 2014-2017 du 7 au 18 septembre 2015, afin de faire progresser l'étude des sujets qui leur avaient été confiés par la CMDT-14. La réunion de la CE 2 de l'UIT‑D s'est tenue en présence d'environ 190 participants de 52 Etats Membres, tandis que près de 220 participants de 65 Etats Membres ont assisté à la réunion de la CE 1 de l'UIT‑D. La CE 1 a examiné 136 contributions et la CE 2 a été saisie de 121 contributions. Comme convenu lors des réunions, plusieurs enquêtes ont été lancées afin de recueillir des informations spécifiques, l'objectif ultime étant de faire progresser les travaux sur les Questions à l'étude.

Trois manifestations connexes ont été organisées durant ces réunions:

• un atelier organisé conjointement par la CE 17 de l'UIT-T et la CE 2 de l'UIT-D au titre de la Question 3/2 sur le thème de la cybersécurité;

• le Dialogue mondial UIT sur l'itinérance mobile internationale, autour du thème "Un monde placé sous le signe de l'itinérance";

• première réunion du réseau des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D.

Les Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur première série de réunions des Groupes du Rapporteur pour la nouvelle période d'études en avril/mai 2015. Ces réunions avaient pour but de passer en revue les contributions reçues, d'examiner la table des matières de chaque Question et de déterminer si de nouvelles contributions étaient nécessaires, d'améliorer la méthode à utiliser pour obtenir les résultats attendus au titre de chaque Question, de revoir les programmes de travail correspondant à chaque Question, compte tenu des nouvelles dates fixées pour la prochaine CMDT, et de progresser dans l'élaboration des textes des produits attendus.

Les Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur deuxième série de réunions des Groupes du Rapporteur en avril 2016. Grâce aux contributions ciblées et de grande qualité qui leur ont été transmises, les réunions du Groupe du Rapporteur ont bien progressé dans l'élaboration des textes des produits attendus.

De plus, des réunions d'experts concernant la Question 8/1 (Etude des stratégies et des méthodes de transition de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique de Terre et de la mise en oeuvre de nouveaux services) et la Résolution 9 de la CMDT (Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre radioélectrique) ont été organisées du 15 au 19 février 2016 à Budapest (Hongrie), parallèlement à un atelier sur la gestion du spectre et la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre. Ces réunions ont permis aux Groupes chargés de la Q8/1 et de la Résolution 9 de la CMDT de réaliser des progrès notables dans leur projet de produits et de recueillir des contributions et des contenus supplémentaires grâce à l'atelier. D'autres réunions d'experts, et leurs ateliers parallèles, sont planifiés pour le reste de la période d'études.

Les Commissions d'études de l'UIT-D tiendront leurs troisièmes réunions pour la période d'études 2014-2017 du 19 au 30 septembre 2016. Ces réunions ont pour objet d'examiner les projets de rapport et les autres produits demandés par la CMDT-14 qui prennent la forme d'orientations pratiques, de listes de contrôle, de kits pratiques, de lignes directrices et de matériels didactiques ainsi que de réflexions préliminaires sur les thèmes d'études qui pourraient être envisagés pour l'avenir. Les produits pour la période d'études seront soumis, pour approbation, lors des réunions finales des commissions d'études de l'UIT-D en mars/avril 2017.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 2, 5, 17, 21, 30, 33, 50, 59, 61, 80, 81

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 133, 135, 140, 154, 165, 166, 167, 172

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C1 (Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement) et C11 (Coopération internationale et régionale) du SMSI définies dans le Plan d'action de Genève et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 1.4.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 3, 5, 10, 16r, 17

# 2 Objectif 2

# Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement de réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

L'Objectif 2 a essentiellement pour but d'aider les membres de l'UIT à créer et à préserver un environnement propice en matière de politiques et de réglementation des télécommunications/TIC en renforçant le dialogue et la coopération entre les décideurs, les régulateurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC; à élaborer et à appliquer des politiques et stratégies de financement efficaces; à optimiser l'utilisation de nouvelles technologies durables ainsi que des applications et des services appropriés pour développer et maintenir des réseaux de télécommunications/TIC qui soient durables; et de renforcer les capacités des membres de l'UIT à intégrer les innovations axées sur les TIC dans leurs programmes nationaux de développement et à promouvoir une culture de l'innovation en améliorant le partenariat et la coopération avec les diverses parties prenantes dans un écosystème des TIC postconvergence.

## Cadres politiques et réglementaires

Ce produit vise à renforcer le dialogue et la coopération entre les régulateurs nationaux, les décideurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC concernant des questions politiques, juridiques et réglementaires d'actualité, pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de création d'un environnement propice à l'édification d'une société de l'information plus inclusive grâce à de meilleures décisions prises en rapport avec l'instauration d'un environnement politique, juridique et réglementaire efficace pour le secteur des TIC.

Résultats obtenus

– L'UIT-D organise à l'intention des Membres de Secteur et d'autres parties prenantes d'envergure nationale ou internationale des forums régionaux ou internationaux visant à discuter de l'évolution à l'échelle mondiale de la réglementation, comme le Colloque mondial des régulateurs (GSR) ou des dialogues stratégiques sur les questions d'actualité en matière de politiques, législation, réglementation, économie, finance et évolutions du marché. Le GSR est la manifestation internationale annuelle qui permet aux régulateurs de comparer leurs points de vue et leurs expériences, et qui se termine par l'adoption de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques. Le GSR-14 a été organisé par l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) du Bahreïn et a attiré près de 700 participants venus de plus de 60 pays. Le GSR-15 a été organisé par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Gabon, avec près de 400 participants venus de plus de 60 pays. Le GSR-16 a quant à lui été organisé par l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA) d'Egypte, avec plus de 540 participants venus de 64 pays. Une série de manifestations préalables précède chaque GSR, notamment la réunion des Associations régionales de régulateurs et la réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé. En 2016, le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique, organisé avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, a compté parmi les manifestations préalables thématiques. Il a attiré plus de 500 participants représentant le secteur des télécommunications et des services financiers.

– Les forums régionaux sur les questions économiques et financières ont attiré en 2014 plus de 200 participants venus de plus de 60 pays, en 2015 plus de 200 participants venus de plus de 60 pays et en 2016 plus de 275 participants venus de plus de 50 pays. La session 2015 de l'Atelier de haut niveau de l'UIT sur l'itinérance mobile internationale (IMR), "Un monde placé sous le signe de l'itinérance", a accueilli plus de 50 participants. L'initiative "Un monde placé sous le signe de l'itinérance" vise à aider les membres à déterminer et à adapter les bonnes pratiques et lignes directrices relatives à l'IMR à l'usage de l'ensemble des parties prenantes dans le monde.

– L'UIT-D fournit des données, des recherches, des analyses et des outils (le rapport Tendances, les documents de travail du GSR, les publications, des portails, des bases de données) afin d'aider ses membres à définir, élaborer, mettre en oeuvre et réviser des stratégies transparentes, cohérentes et prospectives, et des cadres politiques, juridiques et réglementaires, ainsi qu'à adopter un processus de prise de décision basé sur des éléments avérés. Trois versions du rapport Tendances sont disponibles: Tendances 2016: "Mesures d'incitation réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique"; Tendances 2015: "Comment se préparer à entrer dans l'économie numérique"; Tendances 2014: "Réglementation de quatrième génération: faire progresser les communications numériques". Plusieurs études thématiques, notamment une dizaine de rapports thématiques sur le large bande et des rapports économiques et financiers, portant sur des questions politiques, réglementaires et économiques de premier ordre, ont également été publiées.

– Des questionnaires annuels ayant trait aux questions réglementaires, politiques et tarifaires sont diffusés. Sur la base de ces données concrètes, l'UIT-D a élaboré un outil de suivi réglementaire des TIC (ICT Regulatory Tracker), qui couvre plus de 150 pays sur une période de 15 ans et présente l'évolution de la réglementation au sein d'un même pays, d'une même région ou à l'échelle mondiale. Cet outil, qui se base sur des méthodes quantitatives, facilite à la fois l'analyse réelle et comparative de l'évolution des cadres juridiques et réglementaires dans quatre domaines principaux: autorité de régulation, mandats réglementaires, régime réglementaire et cadre concurrentiel.

– L'UIT-D fournit également des outils et des plates-formes de partage des connaissances qui facilitent le dialogue inclusif et la coopération, afin d'aider les pays à créer une société de l'information plus inclusive et de faire mieux connaître, sur le plan national et régional, l'importance d'un environnement propice. Le nombre de consultations du site Internet et de téléchargements de données réglementaires et financières a atteint entre mai 2014 et septembre 2016 les valeurs suivantes: Kit sur la réglementation des TIC – 401 411 pages consultées; centre de connaissances en ligne – 503 699 consultations; sites du GSR annuel – 219 047 pages consultées. Concernant plus particulièrement les publications, les chiffres suivants ont été relevés: Tendances des réformes dans les télécommunications, édition 2014 (gratuite) – 19 300 téléchargements en ligne; Manuel sur la réglementation des télécommunications – 134 174 téléchargements en ligne; rapports thématiques de l'UIT sur l'environnement réglementaire et commercial – 335 250 téléchargements; portail "L'oeil sur les TIC" – 398 593 pages consultées.

– La passerelle web de l'UIT consacrée aux ressources intersectorielles d'itinérance mobile internationale (IMR) concentre en un seul portail toutes les activités de l'UIT sur l'IMR.

– Depuis 2015, une assistance directe a été fournie à plus de 20 pays et régions en vue de les aider à créer une société de l'information plus inclusive et de mieux faire connaître, sur le plan national et régional, l'importance d'un environnement propice pour favoriser l'autonomisation et l'intégration numériques dans une société connectée intelligente.

Dans la région Afrique (AFR)

– En 2014, un atelier sur les politiques et la réglementation en matière de service universel/d'accès universel a été organisé en collaboration avec le Fonds tanzanien pour l'obligation de service universel (USO) en vue d'étoffer les lignes directrices élaborées dans le cadre du projet d'harmonisation des politiques TIC en Afrique subsaharienne (HIPSSA), mené conjointement par l'UIT et la Commission européenne, avec la participation de tous les pays d'Afrique orientale et australe. Un atelier similaire a été organisé en 2015 pour les pays d'Afrique occidentale et centrale et a réuni 77 participants venus de 12 pays de cette région. Ces deux ateliers ont permis aux pays participants de rationaliser leurs cadres réglementaires et juridiques grâce au fonds de service universel.

– Le Royaume du Swaziland a mis en oeuvre sa nouvelle législation sur les TIC et a créé avec l'assistance d'experts de l'UIT une nouvelle autorité de régulation, la Commission des communications du Swaziland (SCCOM). Ce pays dispose ainsi désormais d'un régulateur des TIC indépendant.

– La Gambie a adopté un nouveau cadre pour l'évaluation du marché des TIC et de la concurrence, qui améliore l'efficacité du marché des TIC et la croissance de ce secteur grâce à l'assistance technique fournie par l'UIT.

– Le Forum sur la réglementation des télécommunications en Afrique (FTRA) et la réunion du Groupe de travail de l'UIT chargé des questions relatives au secteur privé, organisés à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 23 au 25 mars 2016, ont fourni aux 262 participants issus de 23 pays et de 18 organisations une plate-forme pour favoriser le dialogue entre les régulateurs, les décideurs et le secteur privé, qui a abouti à une meilleure compréhension des questions réglementaires clés.

– L'initiative régionale pour l'Afrique sur le renforcement et l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires en vue de l'intégration des marchés africains des télécommunications/TIC (AFR RI 2) a produit, à ce jour, les résultats suivants: l'harmonisation des politiques et cadres réglementaires nationaux en matière de TIC dans la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la mise en place de l'Autorité nationale des Communications du Soudan du Sud et l'élaboration d'un modèle de plan national pour le large bande destiné à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), que les pays transposent progressivement dans leurs plans nationaux respectifs.

– L'initiative AFR RI 3 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit à ce jour les résultats suivants: adoption par les pays de la région Afrique d'une approche harmonisée sur le partage des infrastructures en vue de réduire les coûts d'investissement dans les zones mal desservies; développement de réseaux hertziens large bande au Burundi, au Burkina Faso et au Rwanda, qui assurent aux écoles et aux hôpitaux un accès à l'Internet; élaboration de plans directeurs sur le large bande hertzien pour le Congo Brazzaville et le Malawi, jetant les bases du passage au large bande dans ces pays.

Dans la région Amériques (AMS)

– Lors des sessions 2015 et 2016 du Futurecom, une des principales manifestations relatives aux TIC en Amérique latine, l'UIT et Anatel (Agência Nacional de Telecomunicações – Brésil) ont organisé conjointement à l'intention des pays de cette région plusieurs discussions concernant la qualité des services de télécommunication, les cyberapplications ainsi que les visions et les stratégies pour le secteur des TIC. En 2015, 25 participants issus des Etats Membres et 59 autres représentants 44 organisations privées ont bénéficié de l'atelier.

– L'initiative AMS RI 3 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit à ce jour les résultats suivants: soutien à l'élaboration de lignes directrices relatives aux infrastructures large bande durables en zone rurale; partage d'études portant sur le large bande; diffusion auprès des membres d'informations relatives à l'interconnexion, à la cybersécurité et au protocole Internet version 6 (IPv6); création de centres communautaires des TIC; soutien aux pays d'Amérique du Sud en matière de systèmes de câble optique de Terre; formulation et élaboration de politiques nationales relatives au large bande visant à mettre en oeuvre un cadre en la matière.

– L'initiative AMS RI 4 sur la réduction des prix des services de télécommunication et des coûts de l'accès à l'Internet a produit les résultats suivants: soutien au Paraguay pour le déploiement d'un point d'échange Internet (IXP) national; renforcement des capacités d'administration et de gestion d'un IXP national; formation à la planification, à la conception et à la mise en oeuvre future du grand réseau public (G-WAN) (l'IXP national du Paraguay a été lancé en août 2016); formulation de politiques et de législations types relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– Examen des questions liées à la mise en place d'une interconnexion dans un environnement IP, des défis techniques que ce type d'interconnexion soulève ainsi que des charges et de la modélisation des coûts qui y sont liées avec plus de 40 participants venus de sept pays arabes pour assister à l'atelier régional "Interconnexion IP", organisé à Khartoum du 23 au 25 mai 2015.

– Renforcement des connaissances et des compétences de plus de 50 participants venus de 11 pays arabes pour ce qui est des principes de l'itinérance, des modèles, des processus d'itinérance, de l'itinérance mobile internationale (IMR) et nationale, des recommandations de l'UIT sur l'IMR, de l'établissement de relations d'itinérance et des aspects réglementaires et commerciaux de l'itinérance, lors de l'atelier régional sur les pratiques nationales et internationales de l'itinérance mobile, organisé à Khartoum (Soudan), du 27 au 29 octobre 2015.

– Organisation au Soudan du 24 au 26 mai 2016 d'un atelier régional consacré à la concurrence sur le marché des télécommunications, ayant amélioré la compréhension de plus de 45 participants venus de sept pays arabes concernant les principes de la concurrence sur les marchés des télécommunications/TIC, les types et la structure des marchés des télécommunications/TIC, la concurrence en tant que facteur de croissance économique et les modalités de réglementation et de gestion de la concurrence dans les télécommunications/TIC.

– Création d'une plate-forme permettant le dialogue entre plus de 100 participants issus d'organismes de régulation des télécommunications et des services financiers de la région arabe (deux tiers appartenant à des institutions financières) au sujet des difficultés existant dans ce secteur, et discussions sur les avantages et les inconvénients des paiements sur mobile visant à stimuler les services financiers et l'inclusion financière, lors d'un atelier régional à l'intention des Etats arabes ayant trait à l'inclusion financière numérique, organisé les 24 et 25 août 2016 au Soudan.

– Renforcement de la compréhension de 80 participants venus de 14 pays à l'occasion des ateliers organisés au cours des sessions 2015 et 2016 de la réunion annuelle du réseau des régulateurs arabes (AREGNET), concernant les contenus "over-the-top" (OTT) et les questions réglementaires et techniques liées à l'Internet des objets (IoT).

– Plaidoyer en faveur de la mise en place d'accords de coopération sur la conformité et l'interopérabilité (C&I) entre les pays arabes par le biais d'accords de reconnaissance mutuelle dans ce domaine.

– Initiative ARB RI 1 – développement de l'accès au large bande et adoption du large bande: fourniture d'une assistance à certains pays dans l'élaboration de leurs plans nationaux pour le large bande, sensibilisation et renforcement des capacités relatives aux aspects techniques, économiques et financiers du déploiement et de l'adoption du large bande.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Renforcement des échanges et du partage d'informations sur l'environnement réglementaire dans le cadre de la Table ronde des régulateurs et du Programme international de formation, qui ont réuni plus de 300 participants venus de plus de 25 pays entre 2014 et 2016.

– Amélioration des prises de décisions relatives aux questions politiques et réglementaires par une meilleure sensibilisation, le perfectionnement des compétences et des conseils spécialisés, grâce à plusieurs forums, séminaires, ateliers et formations sur l'environnement propice à la société intelligente, aux villes durables et intelligentes, à la réglementation à l'ère du large bande, à la gestion du spectre, à la tarification, à l'octroi de licences, à la qualité de service et à d'autres questions réglementaires. De plus, une assistance spécialisée dans le domaine des cadres politiques, législatifs et réglementaires a été fournie à 20 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Fidji, Inde, Lao (R.d.p.), Maldives, Myanmar, Mongolie, Népal (Rép. du), Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Timor-Leste, Thaïlande et Viet Nam.

– L'initiative ASP RI 4 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants: préparation des politiques nationales sur le large bande pour le Bhoutan, le Brunéi Darussalam (adoptée en 2015), les Iles Marshall, les Philippines, le Sri Lanka et le Vanuatu.

– Une assistance directe a été fournie aux Etats Membres dans les domaines prioritaires suivants: radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, accès abordable à l'Internet, cartographie des technologies de transmission, plan stratégique sur l'infrastructure des télécommunications, test de conformité des stations de base mobiles et élaboration des plans de gestion du spectre (pour le Bangladesh, le Brunéi Darussalam et Fidji en 2014-2015).

– Elaboration de cartes de transmission interactives en ligne pour la région Asie‑Pacifique en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies (2014-2016).

– Amélioration de la sensibilisation et renforcement des capacités au moyen de formations, ateliers, séminaires, forums et conférences organisés entre février 2014 et août 2016 à l'intention de plus de 1 000 participants originaires de la région, et axés sur les thèmes suivants: développement des TIC, infrastructure large bande, applications et services, développement de l'infrastructure, gestion du spectre et questions connexes, coordination des satellites, mise en oeuvre du protocole IPv6, accès à l'Internet, conformité et interopérabilité, et tarification.

– L'initiative ASP RI 5 sur les politiques et la réglementation, a permis d'améliorer les cadres politiques, réglementaires et législatifs grâce à des interventions directes dans les pays dans les domaines suivants: création de lois relatives aux TIC, renforcement de l'environnement réglementaire institutionnel et assistance en matière de politiques et de réglementation dans des domaines comme l'octroi de licences, la libéralisation, l'analyse sectorielle, le numérotage, la tarification, l'actualisation des tableaux nationaux d'attribution des fréquences et la résolution des différends.

– Amélioration des capacités grâce à des formations, des ateliers, des séminaires, des forums et à la fourniture d'une assistance directe au sein des pays, dont ont bénéficié entre juin 2014 et août 2016 plus de 800 participants venus de plus de 38 Etats Membres.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– Amélioration de la communication par satellite en Arménie, grâce à l'assistance spécialisée fournie par l'UIT en août 2015.

– Renforcement de la collaboration régionale sur les questions liées aux radiocommunications et aux satellites, et meilleure compréhension des 55 participants venus de 8 pays de la CIS sur les modalités de mise en oeuvre des décisions de la CMR‑15 et de l'AR-15 dans la région, lors d'un atelier régional de l'UIT organisé à Yerevan (Arménie) du 27 au 29 juin 2016.

– La mise en oeuvre de l'initiative CIS RI 4 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande est programmée pour 2017.Dans le cadre du processus de planification, l'UIT a mis en place une stratégie à cet effet, en identifiant les partenaires de mise en oeuvre éventuels et en estimant les fonds nécessaires.

Dans la région Europe (EUR)

– Renforcement des capacités de 150 parties prenantes venues d'une vingtaine de pays grâce au partage des pratiques réglementaires et des priorités en matière d'examen lors des conférences régionales annuelles sur la réglementation, organisées par l'Agence des communications électroniques et des services postaux au Monténégro (2015 et 2016).

– L'initiative EUR RI 2 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a permis de renforcer la coopération régionale parmi les parties prenantes européennes concernées. Les capacités humaines de plus d'un millier de professionnels ont été renforcées dans les domaines des technologies d'accès large bande, la qualité de service et la qualité d'expérience, la planification des réseaux, la gestion du spectre et la radiodiffusion. Les bonnes pratiques ont été échangées au sein de la région en matière de mise en place d'IXP et d'approches nationales visant le développement du large bande. De plus, la coopération bilatérale a été renforcée grâce à des programmes de jumelage, auxquels ont participé quatre pays et qui ont permis de renforcer les capacités de gestion du spectre et d'élaborer des spécifications techniques sur l'amélioration de la qualité de service et les systèmes de cartographie à large bande. Des études et des analyses comparatives spécifiques ont été réalisées (par exemple, un examen des plans pour le large bande dans les pays d'Europe centrale et du sud-est). L'infrastructure large bande européenne a été cartographiée et ces informations ont été prises en compte dans la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT.

– L'initiative EUR RI 2 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants: renforcement des capacités humaines de plus d'un millier de professionnels dans le développement des réseaux à haut débit en Europe. Une série de réunions traditionnelles et de formations en ligne a permis de partager les bonnes pratiques dans toute la région. Un IXP national a été mis en place au Monténégro; il est complètement opérationnel. L'infrastructure large bande de Terre de plus de 60% des pays européens a été intégrée dans la cartographie générale de l'UIT.

– Qui plus est, lors de l'atelier régional pour l'Europe "Nouvelle questions liées à la mesure et au contrôle de la qualité de service", organisé à Bologne (Italie) les 25 et 26 novembre 2016 en collaboration avec le Ministère italien du développement économique et accueilli par la fondation Ugo Bordoni (FUB), plus de 10 pays ont partagé leur approche nationale en matière de qualité de service (QoS) et ont examiné ensemble le programme de formation sur la qualité de service, dispensé par l'Académie de l'UIT.

– Renforcement de la coopération avec la Commission européenne dans le domaine du développement du large bande, notamment en participant aux travaux de la Commission de direction et du Groupe d'examen technique de la plate-forme européenne de surveillance pour cartographier la qualité de service et la qualité d'expérience (réunions régulières à Bruxelles), un projet dirigé par Commission européenne.

Questions confiées à la Commission d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué à la réalisation du Produit 2.1 (voir Annexe 2):

**Question 4/1**: Politiques économiques et méthodes de détermination des coûts des services relatifs aux réseaux nationaux de télécommunication/TIC, y compris les réseaux de prochaine génération.

**Question 6/1**: Information, protection et droits du consommateur: lois, réglementation, fondements économiques, réseaux de consommateurs.

**Question 1/1**: Aspects politiques, réglementaires et techniques du passage des réseaux existants aux réseaux large bande, dans les pays en développement, y compris les réseaux de nouvelle génération, les services mobiles, les services OTT et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

**Question 3/1**: Accès à l'informatique en nuage: problèmes et opportunités pour les pays en développement.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 9, 17, 21, 23, 30, 32, 43, 48, 62

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 102, 135, 138, 154, 165

Grandes orientations du SMSI

La grande orientation C6 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et les § 112 à 119 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information contribuera à la réalisation du Produit 2.1.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 2, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16 et 17

## 2.1 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité et la réduction de l'écart en matière de normalisation

L'infrastructure est essentielle pour que l'accès de tout un chacun aux TIC soit universel, durable, ubiquitaire et financièrement abordable. Le secteur des TIC se caractérise par une évolution technologique rapide et par la convergence des différentes plates-formes technologiques utilisées pour les télécommunications, la fourniture de l'information, la radiodiffusion et l'informatique. La mise en place d'infrastructures de réseaux et de technologies large bande communes prenant en charge de multiples services et applications de télécommunication et le passage aux réseaux de prochaine génération (NGN) hertziens et filaires tout IP et à leurs versions évoluées, sont synonymes, pour les pays en développement, non seulement de possibilités, mais encore de défis de taille. Le déploiement rapide des technologies hertziennes et mobiles traduit l'importance croissante de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et de son rôle dans le développement socio-économique des pays. Il faut également noter que le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique dans le monde entier permet d'utiliser plus efficacement le spectre et d'améliorer la qualité audio et vidéo.

La conformité aux normes internationales et l'interopérabilité, c'est-à-dire la possibilité pour des équipements de constructeurs différents de communiquer efficacement entre eux, peut permettre d'éviter des batailles commerciales coûteuses concernant les différentes technologies. Les normes internationales jouent un rôle majeur dans le développement de l'infrastructure mondiale des TIC. La conformité aux normes internationales peut permettre d'éviter d'engager des batailles coûteuses sur les marchés concernant les différentes technologies. Pour les entreprises des pays émergents, l'établissement de normes internationales est synonyme d'égalité des chances, car elle leur donne accès à de nouveaux marchés et leur permet de réaliser des économies d'échelle qui contribuent à une réduction des coûts supportés par les fabricants, les opérateurs et les consommateurs. L'augmentation rapide du nombre de dispositifs sans fil individuels, particulièrement des téléphones portables et des tablettes, a fait apparaître de nouveaux défis, car ces dispositifs peuvent facilement franchir les frontières et changer de régime de conformité.

L'UIT-D a travaillé dans toutes les régions en étroite collaboration avec l'UIT-R et l'UIT-T en vue de renforcer les infrastructures et les services. Plusieurs pays ont bénéficié d'une assistance dans la préparation des plans directeurs pour le large bande hertzien, des plans directeurs pour la gestion du spectre et des politiques nationales sur le large bande nécessaires à leur passage du réseau téléphonique public commuté (RTPC) aux réseaux de prochaine génération.

Résultats obtenus

– L'UIT-D continue de mettre en oeuvre et d'actualiser ses cartes interactives en ligne des réseaux de transmission de Terre. La cartographie interactive des réseaux de transmission de l'UIT (pour les réseaux dorsaux large bande à fibres optiques, les liaisons hyperfréquences, les stations terriennes par satellites et les câbles sous-marins) est actualisée en permanence et mise en ligne dans toutes les régions. Le projet visant à faire figurer les points IXP dans la cartographie interactive des réseaux de transmission de l'UIT est en cours de mise en oeuvre. A l'heure où nous rédigeons le présent rapport, la carte englobe des informations relatives à 340 réseaux d'opérateurs situés dans 157 pays. Les recherches sur les liaisons de transmission ont atteint 8 636 402 km de câbles, dont 2 123 090 km ont été importés dans la carte.

– Un rapport sur la mise en oeuvre d'infrastructures évolutives de télécommunication/TIC pour les pays en développement et ses aspects techniques, économiques et politiques a été élaboré et remis à tous les participants des Commissions d'études de l'UIT-D. Il décrit les infrastructures essentielles de télécommunication/TIC et leurs technologies, ainsi que les aspects économiques et politiques qui favorisent une adoption efficace des réseaux de prochaine génération. Le rapport fait référence à plus de 200 publications de l'UIT (des rapports des Commissions d'études de l'UIT-D, des lignes directrices de l'IUT, des recommandations de tous les secteurs de l'UIT, etc.).

– Des lignes directrices et un rapport sur le thème des caractéristiques essentielles des échanges et des services Internet futurs ont été élaborés afin d'aider les membres de l'UIT à planifier et mettre en oeuvre de façon efficace les futurs échanges Internet pour l'Internet des objets et les services OTT.

– Un atelier a été organisé à Tunis en novembre 2014 à l'intention du Groupe chargé des points IXP dans les Etats arabes, en collaboration avec la Ligue des Etats arabes, l'Internet Society (ISOC) et le Centre d'information sur les réseaux africains (AFRINIC), et a souligné le rôle des Etats dans la création d'un environnement propice à l'implantation et au développement des IXP.

– Conformément à la résolution 47 de la CMDT, des forums et des sessions de formation sur la conformité et l'interopérabilité ont été organisés au niveau régional, en collaboration avec le TSB et le BR, et consacrés en particulier aux procédures d'évaluation de la conformité, aux tests d'homologation pour terminaux mobiles et aux différents domaines d'évaluation de la C&I pour l'Afrique, la région Amériques, les Etats arabes, l'Asie-Pacifique et la CEI. Grâce à la collaboration de laboratoires partenaires du programme C&I (à savoir, la China Academy of Telecommunication Research [CAICT] du Ministère de l'industrie et des technologies de l'information [MIIT], le Centre d'Etudes et de Recherches des Télécommunications [CERT], le Centro de Pesquisa e Desenvolvimento em Telecomunicações (CPqD) et Telecom Italia Lab [iLab]), les 62 participants venus de 48 pays ont pu assister à ces manifestations destinées à renforcer leurs capacités dans de véritables installations de test. Tous les supports de formation et les études de cas relatifs à la situation actuelle de la C&I sur le plan national sont disponibles via le portail C&I.

– Le développement de l'infrastructure des TIC et l'intégration régionale s'intensifient grâce à des études d'évaluation menées dans les régions, notamment pour l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Comisión Técnica Regional de Telecomunicaciones (COMTELCA) et l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU), afin d'encourager la mise en place de programmes C&I harmonisés, notamment grâce à l'adoption d'arrangements/accords de reconnaissance mutuelle (ARM) entre les pays et/ou la construction de laboratoires, le cas échéant. Pour donner suite à ces études, les secrétariats de l'UMA, de l'EAC et de la COMTELCA organisent en 2016 des réunions d'experts et de ministères destinées à finaliser leurs ARM respectifs.

– En 2015, de nouvelles lignes directrices relatives à l'établissement et à la définition de régimes de conformité et d'interopérabilité ont été mises en ligne et diffusées auprès des membres. Elles répondent aux difficultés rencontrées par les pays en développement lors de la planification et de l'examen de leur propre régime C&I, notamment les procédures d'évaluation de la conformité, la législation nécessaire au bon fonctionnement du marché des équipements, la surveillance, la coordination entre les organismes de régulation et les normes internationales pertinentes. D'autres rapports sur le même thème abordent la création de laboratoires d'essais locaux ou régionaux et l'adoption d'ARM dans le but de favoriser l'efficacité des programmes C&I pour les équipements de télécommunication/TIC.

– Des plans directeurs pour la gestion du spectre ont été préparés ou sont en cours de préparation dans le cadre d'un projet mené conjointement par l'UIT et le Ministère des sciences, des TIC et de la planification (MISP) de la République de Corée à l'intention de six pays de la région ASP (Bangladesh, Brunéi, Fidji, Pakistan, Thaïlande et Viet Nam) et de trois pays des Caraïbes (Grenade, Jamaïque et Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

– Le Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC) est aujourd'hui opérationnel dans plus de 40 pays. Une formation à ce logiciel a pu être dispensée à plus de 45 participants lors de deux ateliers organisés en Afrique et d'un autre organisé au Timor-Leste. Une formation été également été dispensée au Yémen dans le cadre de l'appui que l'UIT fournit pour aider ce pays dans les efforts qu'il déploie pour la coordination de la gestion des fréquences avec le Soudan. Une formation a aussi été dispensée à 15 participants dans les Iles Vierges britanniques. Une autre formation au SMS4DC, visant à améliorer la gestion de ce logiciel de l'UIT et sa diffusion dans la région, a été organisée au Venezuela (25 participants) et en Guinée.

– La version 5 du logiciel, mise en circulation fin 2015, contient des modules pour des modèles de propagation supplémentaires et l'importation de données depuis des sources extérieures au système. Le logiciel existe également en espagnol.

– Des lignes directrices ont été préparées en vue d'aider les pays à mettre au point leur tableau national d'attribution des fréquences, à évaluer leur gestion du spectre au niveau national, à lancer des appels d'offres pour leur système national de contrôle du spectre et à élaborer des régimes de redevances d'utilisation du spectre.

– Une base de données sur le passage au numérique a été créée, et les informations relatives à 192 pays y ont été saisies et diffusées auprès des membres de l'UIT (voir <http://www.itu.int/fr/ITU-D/Spectrum-Broadcasting/Pages/DSO/Default.aspx>).

– Les capacités des membres de l'UIT ont été renforcées sur différentes questions liées aux réseaux de télécommunications/TIC, notamment grâce aux initiatives suivantes: atelier régional de formation de l'UIT sur le système SMS4DC à l'intention des pays arabes (Djibouti, du 14 au 18 juin 2015, une vingtaine de participants venus de huit pays); atelier UIT‑National Broadcasting and Telecommunications Commission (NBTC) sur la "coordination transfrontières des fréquences" (Bangkok, Thaïlande, du 29 juin au 1er juillet 2015, plus de 60 participants venus de sept pays); atelier régional pour l'Asie-Pacifique sur la coordination des satellites en collaboration avec le BR (Manille, Philippines, du 25 au 30 mai 2015, environ 40 participants venus de 15 pays); séminaire et cours de formation à l'intention des Etats insulaires du Pacifique sur les questions de radiodiffusion et de gestion du spectre (Fidji, du 6 au 10 juillet 2015, 40 participants venus de 14 pays); séminaire régional des radiocommunications de 2015 organisé par l'UIT pour les pays de la CEI/d'Europe orientale, en collaboration avec le BR; et atelier régional CEI/Europe sur la gestion du spectre et le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (Budapest, Hongrie, du 5 au 7 mai 2015, plus de 50 participants venus de 16 pays).

– En 2015, plus de 30 pays, situés dans l'ensemble des régions, ont bénéficié d'une assistance directe concernant la planification des fréquences, les plans directeurs de gestion du spectre, le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre et d'autres questions techniques.

Dans la région Afrique (AFR)

– Connectivité large bande au Burundi: 437 institutions du pays sont connectées aux réseaux large bande hertziens, parmi lesquelles 25% sont des écoles et des hôpitaux, 24% sont des pharmacies, des coopératives et des associations situées en zone rurale, 8% appartiennent au secteur public, et les 13% restants sont des utilisateurs privés et des PME (petites et moyennes entreprises).

– Des ateliers de formation sur la conformité et l'interopérabilité pour l'Afrique, organisés à Tunis en juin 2014 et décembre 2015, ont particulièrement ciblé les procédures de mise en place des régimes de conformité et d'interopérabilité aux niveaux régional et sous-régional pour 14 Etats Membres.

– Ces ateliers ont été suivis d'études d'évaluation de la conformité et de l'interopérabilité et d'ateliers de validation qui ont permis l'adoption d'ARM dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC). Les ARM faciliteront l'implantation et la mutualisation de laboratoires C&I au sein de ces communautés économiques régionales.

– Fourniture d'une assistance à plusieurs pays concernant la mise en oeuvre du Manifeste Smart Africa et contribution à l'organisation des réunions de la Commission de direction et du Conseil d'administration de l'initiative Smart Africa concernant sa gouvernance. L'Alliance Smart Africa se compose actuellement de 38 pays, neuf organisations internationales et six membres du secteur privé.

– Fourniture de compétences techniques au sous-comité concernant le Fonds de SMART Africa pour l'octroi de bourses, qui ont permis de structurer le Fonds et d'établir des règles et des procédures. Sept bourses d'études ont été attribuées à des étudiants inscrits en master.

– Mise en oeuvre d'un banc d'essai IPv6 en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI). Il permettra de simuler le passage des réseaux au protocole IPv6 avant le véritable déploiement, en vue de réduire au minimum les erreurs. Des équipements de banc d'essai IPv6 ont été achetés en décembre 2014 pour l'Ouganda, où un banc d'essai analogue sera mis en oeuvre.

– L'initiative AFR RI 3 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit à ce jour les résultats suivants: adoption par les pays de la région Afrique d'une approche harmonisée sur le partage des infrastructures en vue de réduire les coûts d'investissement dans les zones mal desservies; développement de réseaux hertziens large bande au Burundi, au Burkina Faso et au Rwanda, qui assurent aux écoles et aux hôpitaux un accès à l'Internet; élaboration de plans directeurs sur le large bande hertzien pour le Congo Brazzaville et le Malawi jetant les bases du passage au large bande dans ces pays.

– L'initiative AFR RI 4 sur la gestion du spectre et le passage à la radiodiffusion numérique a produit à ce jour les résultats suivants: augmentation du nombre de pays africains acceptant de signer l'accord-cadre relatif à une méthode de calcul harmonisée pour l'Afrique (HCM4A) pour la coordination du spectre transfrontières, lancement du processus de migration dans 15 pays en 2015 et mise en oeuvre des feuilles de route pour le passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre dans quatre pays en 2016.

Dans la région Amériques (AMS)

– Les pays d'Amérique ont eu l'occasion de découvrir le scénario régional relatif à la conformité et à l'interopérabilité, d'étendre leur réseau de contacts et d'accroître les possibilités de signer des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) lors des ateliers de formation sur la conformité et l'interopérabilité organisés à Campinas (Brésil) en 2014 (du 12 au 16 mai), en 2015 (du 8 au 12 juin) et en 2016 (du 27 juin au 1er juillet).

– Des études d'évaluation de la conformité et de l'interopérabilité et des ateliers de validation ont suivi les formations dans le but de faciliter l'adoption d'ARM pour la mutualisation de laboratoires. Des études d'évaluation étaient déjà menées pour les pays des Caraïbes et d'Amérique centrale.

– Des lignes directrices concernant la mise en oeuvre de points IXP régionaux dans la région Amériques ont été élaborées et transmises aux membres, compte tenu de la baisse du prix de l'interconnexion Internet et du cadre juridique et réglementaire en vigueur dans une dizaine de pays bénéficiant d'une assistance.

– Le quatrième Forum régional sur l'interconnexion, organisé par l'UIT dans le cadre de l'initiative sur la réduction des prix des services de télécommunication et des coûts de l'accès à Internet, en collaboration avec l'ISOC et le Registre Internet des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC), a donné l'occasion aux pays d'Amérique latine de tirer des enseignements des études de cas de l'Argentine, du Honduras, du Mexique et du Paraguay en ce qui concerne le lancement de points IXP nationaux. Le Paraguay a mis en fonctionnement son point IXP national après avoir reçu le soutien et l'assistance technique de l'UIT.

– Trois manifestations régionales sur la connectivité à l'intention des pays de la région Amériques (au Paraguay en août et en République dominicaine en décembre 2014) ont débouché sur un accord pour poursuivre le déploiement des points d'échange Internet et des réseaux à fibre optique au niveau national, en mettant l'accent sur les zones frontalières pour favoriser l'interconnexion internationale.

– Dans le cadre du projet UIT-Banque latino-américaine pour le développement (CAF), des feuilles de route pour le passage à la radiodiffusion numérique ont été préparées à l'intention de 8 pays (Bolivie, Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Panama, Paraguay, République dominicaine et Venezuela), et d'autres pays (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) ont bénéficié d'une assistance au titre du plan opérationnel annuel. Les lignes directrices sur l'élaboration d'une feuille de route pour le passage à la radiodiffusion numérique sont disponibles en espagnol.

– L'initiative AMS RI 2 sur la gestion du spectre et le passage à la radiodiffusion numérique a produit à ce jour les résultats suivants: aide au passage à la radiodiffusion numérique par l'application des lignes directrices de l'UIT; promotion d'activités de renforcement des capacités en matière de gestion du spectre et de radiodiffusion numérique; modélisation des coûts et tarification pour les pays d'Amérique latine; lignes directrices concernant l'attribution des fréquences (politiques et aspects économiques); promotion d'événements portant sur l'optimisation et l'utilisation efficace du spectre et sur la télévision numérique et le dividende numérique.

– L'initiative AMS RI 3 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande, a produit à ce jour les résultats suivants: soutien à l'élaboration de lignes directrices relatives aux infrastructures large bande durables en zone rurale; réalisation d'études portant sur le large bande; activités de renforcement des capacités; aide à la création de centres communautaires des TIC; soutien aux pays d'Amérique du Sud en matière de systèmes de câble optique de Terre; formulation et élaboration de politiques nationales relatives au large bande visant à mettre en oeuvre un cadre en la matière.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– Connectivité large bande à Djibouti: 19 villes et sites sont connectés aux réseaux hertziens large bande à travers le pays. Deux sites (Balbala et Boulaos) se trouvent dans la ville de Djibouti, la capitale du pays; les autres se situent dans des villes secondaires ou dans des zones rurales, telles qu'Arta, Ali Sabieh, Day, Dikhil, Obock, PK 51, Iroley et Tadjourah Nord.

– Coordination de la collecte et de la validation des données dans le cadre de l'amélioration de la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre dans les pays arabes, en vue de favoriser l'interconnexion des réseaux et l'échange de trafic dans la région.

– Soutien apporté à quatre pays (Liban, Mauritanie, Palestine et Soudan) dans la formulation de leurs plans directeurs nationaux pour le passage à la radiodiffusion numérique et pour la planification des fréquences.

– Renforcement des capacités des membres concernant les dernières avancées de la télévision numérique de Terre, le protocole IPv6 et l'outil SMS4DC, au moyen d'ateliers, de formations et de mesures d'assistance directe.

– Dans les Etats arabes, le Yémen et la Palestine ont bénéficié d'une formation sur le développement et le déploiement du protocole IPv6.

– L'initiative ARB RI 1 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit à ce jour les résultats suivants: assistance à certains pays dans l'élaboration de leurs plans nationaux pour le large bande; sensibilisation et renforcement des capacités relatives aux aspects techniques, économiques et financiers du déploiement et de l'adoption du large bande; promotion de la mise en place d'accords de coopération sur la conformité et l'interopérabilité entre les pays arabes grâce à l'adoption d'ARM en la matière.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Organisation de forums, d'ateliers, de séminaires et de formations sur les réseaux et services large bande, les mesures de sécurité dans un environnement hertzien, la planification des réseaux hertziens, le déploiement du protocole IPv6 et la sécurité de son infrastructure, les technologies et services intelligents, les applications TIC, l'informatique en nuage, les enquêtes et la sécurité dans le contexte de l'informatique en nuage, les procédures d'enregistrement des réseaux à satellite, la qualité de service du large bande, la planification et la détermination des coûts des projets NGN, etc. L'Afghanistan, le Bhoutan, le Cambodge, le Laos, la Mongolie et le Sri Lanka ont reçu une assistance spécialisée pour améliorer la planification des réseaux et services TIC.

– Le Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique, axé sur la conformité et l'interopérabilité, a été fondé en 2015 et a déjà organisé deux formations; une troisième est programmée pour octobre 2016. De plus, la République islamique d'Iran, la Mongolie et le Sri Lanka ont bénéficié d'une assistance dans ce domaine. Une aide a été apportée aux séminaires sous le thème "Réduire l'écart en matière de normalisation", organisés en Indonésie en collaboration avec l'APT et le TSB.

– Renforcement des connaissances et des compétences des pays dans les domaines de la planification et de l'assignation des fréquences, de la gestion du spectre et du contrôle des émissions, de l'utilisation efficace d'outils de gestion du spectre et de la mesure et de la réglementation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, grâce à des forums, des ateliers, des séminaires et des formations. En 2014 et 2015, une assistance spécialisée a été fournie, en partenariat avec le Ministère coréen des sciences, des TIC et de la planification (MSIP), au Bangladesh, au Brunéi Darussalam et aux Fidji afin d'élaborer des plans directeurs pour la gestion du spectre. Le Pakistan, le Samoa et la Thaïlande recevront également de l'aide, sous la forme de fonds accordés par le MSIP, afin d'améliorer leur planification.

– Les lignes directrices sur le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre ont été mises à jour. Des études de cas sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre en Australie, au Japon et en Thaïlande ont été réalisées.

– De plus, un rapport intitulé "Interactive Multimedia Services in Asia Pacific: Trends and Insights" (2014-2015) sur les tendances en matière de services multimédias interactifs dans la région Asie-Pacifique a été publié afin de sensibiliser les pays de la région au déploiement de nouvelles technologies de radiodiffusion. Plusieurs forums, séminaires, ateliers et formations dans le domaine de la radiodiffusion numérique ont eu lieu entre 2014 et 2016, et leur organisation a donné l'occasion de renforcer les partenariats avec des organisations régionales telles que l'ABU (Asia Broadcasting Union) et l'AIBD (Asia-Pacific Institute for Broadcasting Development). Une assistance spécifique aux pays, sous la forme de connaissances approfondies, a été apportée à la Thaïlande (NBTC), à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Philippines.

– Les Fidji ont mis en oeuvre des services de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre lors d'un essai national réalisé le 1er août 2016, et ont programmé l'abandon des transmissions analogiques pour 2017.

– L'initiative régionale ASP RI 3 sous le thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies" a, grâce à divers séminaires, formations et forums, produit des résultats dans les domaines de la gestion du spectre, de l'informatique en nuage, du développement d'applications pour mobiles, des TIC vertes, des réseaux électriques intelligents et des sociétés intelligentes et durables. L'UIT a uni ses efforts à ceux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de renforcer les capacités des membres des deux institutions en matière d'utilisation stratégique des TIC en faveur de l'agriculture. Un guide stratégique sur la cyberagriculture a été élaboré afin d'aider les pays à élaborer leurs propres stratégies en la matière. Le Bhoutan et le Sri Lanka ont bénéficié d'une assistance sur la période 2015-2016.

– Réalisation d'une évaluation du potentiel d'utilisation des applications mobiles dans le secteur de la santé au Bangladesh (2014) et d'enquêtes sur l'état de préparation en matière de cybersécurité pour les Fidji et le Vanuatu (2015).

– Renforcement des capacités des décideurs, des régulateurs et des entreprises (plus de 1 400 participants originaires de la région) dans différents domaines tels que la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, les technologies multimédias interactives, l'informatique en nuage sur mobile, et la coordination et la planification des satellites.

– L'initiative ASP RI 4 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants: préparation de politiques nationales sur le large bande pour le Bhoutan, le Brunéi Darussalam (adoptée en 2015), les Iles Marshall, les Philippines, le Sri Lanka et le Vanuatu. Une assistance directe a été fournie aux Etats Membres dans les domaines prioritaires suivants: radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, accès abordable à l'Internet, plan stratégique sur l'infrastructure des télécommunications, test de conformité des stations de base mobiles et élaboration des plans de gestion du spectre.

– Elaboration de cartes de transmission interactives en ligne pour la région Asie-Pacifique en collaboration avec la CESAP des Nations Unies (2014-2016). Amélioration de la sensibilisation et renforcement des capacités au moyen de formations, ateliers, séminaires, forums et conférences axés sur le développement des TIC et d'autres questions d'actualité, organisés entre février 2014 et août 2016 à l'intention de plus de 1 000 participants originaires de la région.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– Amélioration de l'inclusion des TIC entre avril et juin 2015 en Ukraine par la création de centres d'accès à l'Internet dans des écoles rurales de la région d'Odessa qui offrent à plus de 500 écoliers un accès large bande de 2 Mbps et plus.

– Amélioration de l'inclusion des TIC en République de Moldova par la création de centres d'accès à l'Internet dans 16 localités rurales entre juin et novembre 2015.Dans ces localités, 28 espaces de travail ont rendu Internet accessible à 17 742 foyers et 51 575 personnes.

– Amélioration de la durabilité de l'alimentation électrique et contribution aux progrès des technologies vertes en Asie centrale en 2015 grâce à la finalisation de l'initiative régionale de la CMDT-10 en collaboration avec l'Administration des communications d'Ouzbékistan et en partenariat avec Uzbektelecom. Déploiement d'un centre de télécommunications autonome, "Zambar", qui consomme environ 8 kWh et est alimenté par une source d'énergie hybride entièrement autonome, reposant principalement sur les énergies renouvelables.

– Mise en oeuvre des initiatives régionales de la CMDT-14 par la création d'une vision commune pour les pays de la CEI, et renforcement de la coopération interrégionale lors du Forum régional sur le développement pour la CEI et de la Géorgie, organisé à Chisinau (Moldova) du 31 mars au 1er avril 2015 (66 participants de 10 pays de la CEI et de trois pays de l'UE).

– Soutien à la mise en place d'un accès au large bande dans les petites et moyennes localités lors de l'atelier régional de l'UIT, organisé à Moscou (Russie) du 17 au 19 février (62 participants de huit pays de la CEI).

– Amélioration des échanges d'expérience entre professionnels des pays de la CEI dans le domaine de la transition numérique et meilleure compréhension des défis majeurs que soulève l'achèvement du passage au numérique et des solutions existantes, lors de l'atelier régional de l'UIT organisé à Moscou (Russie) du 16 au 18 février 2016 (63 participants de six pays de la CEI).

– Renforcement des capacités des professionnels des pays de la CEI et amélioration de leurs échanges en ce qui concerne la conformité et l'interopérabilité, ainsi que la portabilité des numéros de mobile lors d'une formation de l'UIT, organisée à Moscou (Russie) du 22 au 24 mars 2016 (40 participants de 8 pays de la CEI).

Dans la région Europe (EUR)

– Coordination de la collecte et de la validation des données dans le cadre de l'amélioration de la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre en Europe, qui couvre plus de 60% des pays européens.

– Présentation des outils logiciels (BDT et BR) de l'UIT concernant la gestion du spectre et les procédures de notification de l'UIT auprès de plus de 200 spécialistes européens du spectre, à l'occasion de la session 2016 du Colloque international et Exposition sur la compatibilité électromagnétique (EMC Europe) organisé à Wroclaw (Pologne) du 5 au 9 septembre 2016.

– Un aperçu paneuropéen du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique de Terre a été donné et les informations ont été ajoutées à la base de données de l'UIT sur le passage au numérique afin de rendre compte de l'état d'avancement de la transition.

– La Serbie a bénéficié d'une assistance en 2015, conformément à la Résolution 33. Il s'agissait, entre autres, d'un examen annuel des priorités nationales et de la fourniture d'équipements de radiodiffusion (réémetteurs complémentaires), ayant permis à plusieurs municipalités de recevoir la télévision numérique.

– L'initiative EUR RI 1 sur la gestion du spectre et le passage à la radiodiffusion numérique a permis de renforcer la coopération régionale. Plus de 250 professionnels, originaires de plus de 16 pays, ont bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de gestion du spectre et de radiodiffusion numérique. Une série de réunions annuelles a été complétée par une assistance directe, des programmes de jumelage, la réalisation d'études comparatives, des évaluations sur le plan national et différentes formations.

– L'initiative EUR RI 2 sur le développement de l'accès au large bande et l'adoption du large bande a produit les résultats suivants: renforcement des capacités humaines de plus d'un millier de professionnels dans le développement des réseaux à haut débit en Europe. Une série de réunions traditionnelles et de formations en ligne a permis de partager les bonnes pratiques dans toute la région. Un IXP national a été mis en place au Monténégro; il est complètement opérationnel. L'infrastructure large bande de Terre de plus de 60% des pays européens a été intégrée dans la cartographie générale de l'UIT.

Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué à la réalisation du Produit 2.2:

Questions confiées à la Commission d'études 1

**Résolution 9**: Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre radioélectrique

**Question 1/1**: Aspects politiques, réglementaires et techniques liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande dans les pays en développement, y compris les réseaux de prochaine génération, les services mobiles, les services OTT et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

**Question 8/1**: Etude des stratégies et des méthodes de transition de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique de Terre et de la mise en oeuvre de nouveaux services.

**Question 5/1**: Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées.

**Question 2/1**: Technologies d'accès large bande, y compris les IMT, pour les pays en développement.

Questions confiées à la Commission d'études 2

**Question 4/2**: Assistance aux pays en développement concernant la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité.

**Question 7/2**: Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 9, 10, 11, 13, 17,18, 20, 21, 22, 23, 25, 30, 32, 35, 37, 39, 43, 47, 48,50, 51, 52, 57, 62, 63, 77

Recommandations de la CMDT: 17, 19, 22

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 101, 123, 176, 177, 178, 203

Résolutions de la CMR: voir le Document RPM 4.

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C2 (Infrastructure de l'information et de la communication), C3 (Accès à l'information et au savoir), C7 (Cyberscience) et C9 (Médias) du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève, et la section de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement" ont contribué à la réalisation du Produit 2.2.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 8, 9, 11

## 2.2 Innovation et partenariats

L'innovation, notamment dans le domaine des télécommunications/TIC, est depuis longtemps considérée comme un outil puissant pour promouvoir le développement et résoudre les difficultés socio-économiques, ainsi que pour améliorer la compétitivité générale des pays. Mais des progrès restent encore à accomplir pour tirer pleinement profit des avantages des TIC, notamment en s'appuyant sur l'innovation. Ainsi, pour améliorer la croissance inclusive, il est nécessaire de bien comprendre les défis qui se posent aux écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC, dans lesquels l'élaboration de politiques, de lignes directrices, de recommandations et d'initiatives permettant le renforcement des capacités est indispensable pour combler le fossé en matière d'innovation.

Résultats obtenus

Afin de réduire l'écart croissant en matière d'innovation, plusieurs dialogues portant sur ce thème ont permis d'améliorer les connaissances et de renforcer les capacités aux niveaux national, régional et mondial dans le domaine des innovations axées sur les TIC. Citons par exemple:

– L'appui à l'organisation du volet "Innovation" lors d'ITU Telecom 2015 et 2016, au cours duquel des dialogues sur l'innovation se sont déroulés dans le cadre des sessions du forum consacrées aux difficultés que rencontrent les écosystèmes d'innovation.

– L'appui à l'organisation du volet "Innovation" lors des SMSI 2015 et 2016, au cours desquels six dialogues sur l'innovation ont été organisés sur le thème des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC. Ces dialogues ont attiré plus de 200 participants et ont servi, tant pour les spécialistes que pour les non-spécialistes, de plate-forme de connaissances et de réseautage sur les difficultés et les possibilités ayant trait au renforcement des capacités innovatrices des membres et à l'établissement nécessaire d'un cadre d'innovation pour l'UIT-D.

Sur la base de vastes consultations et de dialogues approfondis menés auprès de différentes régions et lors d'événements mondiaux, un cadre d'innovation a été élaboré. Il identifie les piliers fondamentaux du suivi, du diagnostic, du développement et de l'évolution des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC. Le cadre d'innovation de l'UIT-D servira de modèle de base pour un outil d'autoévaluation que les membres pourront utiliser afin d'élaborer des programmes, des recommandations de politiques, des initiatives et des projets visant à renforcer au niveau local, national, régional et mondial leurs écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC.

– Le cadre et la méthodologie d'examen national des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC ont été élaborés au moyen d'un partenariat entre l'UIT, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

– Ce cadre a fait l'objet de consultations et de révisions auprès des membres lors du SMSI 2016 à Genève, au cours de trois sessions rassemblant plus de 75 participants.

– Il a également été révisé et validé lors du dialogue sur l'innovation réunissant l'UIT et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OCDE sur l'économie numérique, organisée le 23 juin 2016 à Cancún (Mexique), dirigée et animée par 20 experts mondiaux éminents en matière d'innovation.

Une analyse nationale de l'innovation centrée sur les TIC a été réalisée pour l'Albanie et a réuni plus de 50 participants, issus des principales parties prenantes, qui représentaient 40 organisations impliquées dans un projet d'innovation international développé et financé par la République de Corée. D'autres analyses nationales sont en cours en 2016 pour le Rwanda et la Thaïlande et font appel à la même méthode de consultation des parties prenantes. Ces analyses débouchent sur la formulation de politiques et de recommandations adaptées aux circonstances locales, et permettent de piloter et d'affiner la méthodologie en partenariat avec la CNUCED et l'ONUDI.

Des outils en faveur de l'innovation et des procédures permettant d'utiliser des processus et méthodes fondées sur les TIC innovantes ont été élaborés en vue de favoriser les économies d'échelle, à savoir:

– Une plate-forme d'innovation (le portail innovation.itu.int), qui a pour but de favoriser le partage des connaissances et la communication entre les parties prenantes des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC.

– Un outil de cocréation (cocreate.itu.int), destiné à faciliter la cocréation entre les membres. Il a été utilisé en faveur de plusieurs générations de gestion d'idées au sein du BDT. Récemment, il a servi à cocréer des thèmes pour la CMDT et pour solliciter des contributions de la part des Commissions d'études de l'UIT-D au moyen d'un processus pilote d'examen de la société intelligente.

– Une méthodologie de "design thinking" (processus créatif) a été élaborée pour la mise en place de dialogues sur l'innovation, pour l'évaluation et pour la conception de cadres relatifs à l'innovation numérique.

Conformément au mandat de la CMDT-14 relatif à l'innovation interne au sein de l'UIT, particulièrement de l'UIT-D, différentes activités ont été organisées en vue d'améliorer les services fournis aux membres et aux partenaires:

– Séance de réflexion sur la façon de retenir les membres de l'UIT-D et d'en attirer de nouveaux (avril 2015, Genève), où 20 participants ont échangé leurs analyses sur les difficultés rencontrées et les possibilités à exploiter.

– Dialogue sur les moyens d'accroître la participation du secteur privé dans les activités de l'UIT-D (mai 2015, Genève), au cours duquel 18 participants ont échangé des recommandations sur ce thème.

– Présentation et implantation de l'outil de cocréation au service des Commissions d'études de l'UIT‑D (de décembre 2015 à février 2016), qui ont mobilisé 27 membres des Commissions d'études.

Les partenariats public-privé visant à stimuler le développement des télécommunications/TIC ont été encouragés, notamment au moyen d'une série de réunions des directeurs de la réglementation dans le secteur privé (CRO), lors desquelles se rencontrent de hauts dirigeants du secteur pour partager leur expérience et échanger leurs idées sur la façon de renforcer la participation du secteur privé et sa mobilisation au service d'initiatives et de projets à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et pour identifier des mécanismes qui rendent l'environnement plus propice au développement futur du secteur. Entre 2014 et 2016, les réunions des directeurs de la réglementation dans le secteur privé ont rassemblé une centaine de participants, représentant plus de 40 entités et associations (opérateurs, prestataire de services et fabricants).

– La troisième réunion des directeurs de la réglementation dans le secteur privé a été organisée à Manama (Bahreïn) le 2 juin 2014 en tant que manifestation préalable au Colloque mondial des régulateurs (GSR). Plus de 20 participants ont discuté des possibilités d'impliquer davantage les membres de l'UIT-D dans les travaux que le Secteur du développement réalise en partenariat avec le BDT (les projets, les initiatives communes, les Commissions d'études), et des sujets pouvant être abordés lors du 15ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-15).

– La quatrième réunion des directeurs de la réglementation, organisée à Libreville (Gabon) le 8 juin 2015 en tant que manifestation préalable du GSR-15, a rassemblé plus de 30 responsables de haut niveau. Il a été convenu, entre autres résultats, que deux questions majeures (Parvenir à mettre en place un environnement réglementaire optimal et Encourager l'accès aux marchés et promouvoir les infrastructures) feraient l'objet de développements supplémentaires de la part des directeurs de la réglementation conviés.

– La 5ème réunion des directeurs de la réglementation a été organisée le 11 octobre 2015 à Budapest (Hongrie) en tant que manifestation préalable à ITU Telecom. Une quinzaine de délégués ont exploré de nouvelles possibilités d'échanger des expériences avec les régulateurs et les décideurs au sujet des domaines susceptibles de faire l'objet d'une collaboration commune, identifiés par le secteur. Parmi les résultats obtenus, il a été convenu d'organiser, le dernier jour du 16ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-16), une session réservée au secteur privé, en parallèle de la session propre aux régulateurs.

– La 6ème réunion des directeurs de la réglementation a été organisée à Charm el‑Cheikh (Egypte) le 11 mai 2016 en tant que manifestation préalable au GSR‑16: 20 participants ont réaffirmé la nécessité de partager et de piloter avec les régulateurs intéressés un portefeuille de propositions choisies en commun.

– De plus, lors du dernier jour du GSR-16 (14 mai 2016), un débat de dirigeants du secteur privé s'est tenu en parallèle de la session à l'intention des régulateurs. Ce débat a rassemblé plus de 30 participants du secteur privé et a porté sur l'incidence des innovations ouvertes et des nouveaux modèles économiques sur la réglementation collaborative, ainsi que sur l'importance des indicateurs fondamentaux de performance réglementaires.

– La 7ème réunion des directeurs de la réglementation se tiendra à Bangkok (Thaïlande) le 13 novembre 2016, avant ITU Telecom. Elle devrait être axée sur des études de cas concrètes et des propositions de projets à développer.

Des partenariats avec les établissements universitaires visant à favoriser le développement des télécommunications/TIC, particulièrement par l'adoption de nouvelles technologies et la stimulation des innovations dans le secteur des TIC, ont été, et sont encore, encouragés, notamment grâce à de nouvelles études et plates-formes destinées à favoriser le dialogue avec les membres universitaires:

– La réunion du réseau des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D, organisée le 11 septembre 2015, parallèlement à la réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, a rassemblé une cinquantaine de participants qui ont échangé leurs priorités et leurs propositions, notamment la création d'un Journal de l'UIT et la réalisation d'une étude relative à l'incidence des TIC sur le développement socio‑économique.

– Sur la base de cette réunion, une étude d'impact des TIC sur les ODD est en cours de réalisation et bénéficie d'importantes contributions de la part du secteur universitaire et d'autres parties prenantes. Elle porte sur les possibilités récentes et innovantes de développer les activités économiques et de créer des emplois, susceptibles d'accélérer la réalisation des ODD.

– La manifestation organisée les 28 et 29 avril 2014 dans le cadre de l'Académie de l'UIT sur le thème "Encourager l'innovation et les partenariats dans le domaine du renforcement des capacités humaines" a contribué à accroître l'implication des établissements universitaires dans l'UIT. Cet événement a renforcé la coopération entre l'Académie de l'UIT, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes des secteurs public et privé, et a ouvert la porte à des collaborations futures.

Grâce à l'élaboration et à la mise en oeuvre de ces outils, services et possibilités de réseautage visant à renforcer les partenariats avec les membres actuels de l'UIT-D et des partenaires potentiels, les progrès suivants ont été accomplis:

– 42 nouveaux accords de partenariat ont été signés en 2014 et 68 en 2015.

– 13 nouveaux membres, un Associé et 27 établissements universitaires ont rejoint le Secteur de l'UIT-D en 2014, et 15 nouveaux membres, deux Associés et 26 établissements universitaires en 2015.

Dans la région Afrique (AFR)

– Dans le cadre de l'examen national de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC du Rwanda, l'UIT a organisé le 4 août 2016 à Kigali une consultation multi-parties prenantes réunissant 25 participants représentant 15 organisations de l'écosystème d'innovation. Cette consultation a jeté les bases de la planification et de la mise en oeuvre des futures activités visant à doter le Rwanda d'un cadre pour l'innovation numérique.

– L'UIT a fourni une assistance technique au secrétariat de SMART AFRICA (Kigali, Rwanda) pour la conception de son nouveau site web, qui a permis une diffusion plus simple et plus rapide des informations.

Dans la région Amériques (AMS)

– Durant la session 2016 de l'atelier de formation consacré à la conformité et l'interopérabilité, des négociations ont été menées avec le CPqD (Centro de Pesquisa e Desenvolvimento), un établissement universitaire membre de l'UIT, et COMTELCA, afin de signer un accord novateur pour la mise en oeuvre d'un projet pilote sur les laboratoires de test virtuels. Celui-ci vise à accroître la conformité et l'interopérabilité des équipements TIC dans la région Amériques, ainsi que les possibilités de renforcement des capacités, en donnant accès, au moyen de TIC modernes, à des installations de test spécialisées et à des professionnels hautement qualifiés. Le projet cible les pays d'Amérique centrale et les négociations, bien avancées, devraient déboucher sur une signature en 2017.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– Assistance fournie aux pays arabes pour l'implantation du Réseau arabe des technoparcs et pépinières d'entreprise (ARTECNET) visant à favoriser la coopération entre les parcs technologiques arabes dans le domaine de l'innovation et de l'entreprenariat.

– Assistance fournie lors d'un atelier sur la promotion de l'emploi et de l'esprit d'entreprise chez les jeunes, organisé du 7 au 9 avril 2015 au Caire (Egypte). Les échanges ont permis de renforcer les capacités et les connaissances des 30 participants au sujet des difficultés que rencontrent les parties prenantes pour encourager l'innovation centrée sur les TIC.

– Sensibilisation des centres de recherche et des institutions universitaires aux activités de l'UIT et contribution à l'acquisition de nouveaux membres.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Forum sur l'échange de connaissances pour la région Asie-Pacifique et au-delà – Sommet sur le développement durable 2015 (DSDS 2015) et Forum régional sur l'accès et le service universels et le déploiement du large bande à l'intention de la région Asie‑Pacifique.

– Assistance fournie au "Forum 2016 pour jeunes dirigeants du secteur des TIC", organisé du 7 au 9 septembre 2016 à Busan (République de Corée), destiné à mettre en contact les jeunes acteurs du secteur des TIC, à encourager les échanges et à leur donner les moyens de renforcer leurs capacités à innover et à occuper une position concurrentielle dans leur domaine d'activité professionnelle.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– En 2015, amélioration des moyens de participation à distance et de l'implication des parties prenantes dans les activités menées conjointement avec l'UIT en connectant les membres du Secteur de l'UIT-D les plus actifs de la région à un réseau de vidéoconférence hébergé par le Bureau de zone de l'UIT pour la CEI.

– En 2015, soutien apporté à la République kirghize en matière d'intégration des TIC à l'enseignement par la fourniture d'une assistance technique sous la forme d'écrans de télévision LCD offerts à l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale Razzakov de la République kirghize.

Dans la région Europe (EUR)

– Le Sommet sur les paiements numériques annuel, coorganisé par l'UIT à Athènes (Grèce) (2015 et 2016), qui a attiré chaque année plus de 200 parties prenantes européennes engagées dans la mise en place d'un écosystème de paiement numérique, fournit aux participants une occasion unique de renforcer leurs capacités en échangeant les bonnes pratiques et de favoriser l'innovation en créant un environnement sans espèces.

– L'examen de l'écosystème national en Grèce (septembre 2015), la réunion du Groupe d'experts de l'UIT sur l'entreprenariat, l'innovation et la jeunesse (décembre, Athènes, Grèce), la série d'échanges de connaissances ainsi que l'examen national (Albanie, 2016) ont contribué à l'élaboration d'une méthodologie unique de l'UIT pour la réalisation d'un examen national complet de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC, appliquée dans le monde entier depuis 2016.

– Le Forum régional sur le développement pour l'Europe (RDF-EUR) de Bucarest (Roumanie) a adopté le 20 avril 2015 l'initiative ITU-ICT Agora (dans le cadre de l'initiative EUR RI 5). S'en est suivi un atelier organisé à Athènes du 9 au 10 décembre 2015 au cours duquel le Manifeste d'Athènes pour la plate-forme paneuropéenne ITU‑ICT Agora a été élaboré sur la base des contributions de 35 participants (six groupes majeurs de parties prenantes représentant l'écosystème des TIC grec et des spécialistes de Bulgarie, Hongrie, Pologne et Roumanie).

– Lors du Telecom de Budapest (Hongrie) en octobre 2015, un concours d'experts a été organisé sous le thème de la jeunesse, de l'entreprenariat et de l'innovation, à l'occasion duquel plus de 50 experts et innovateurs ont participé à un atelier sur le cadre d'innovation. Lors de ce forum, des sessions ont également été consacrées à encourager les promoteurs des technologies et un secteur public agissant dans un esprit de startup (innovation dans les services publics) et ont rassemblé plus de 200 participants venus du monde entier.

– L'initiative EUR RI 5 sur les Esprits d'entreprise, l'innovation et la jeunesse a permis de renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'entreprenariat et de l'innovation. Plus de 700 professionnels de plus de 25 pays ont participé activement aux diverses actions menées dans le cadre de cette initiative. Des échanges de connaissances, des examens d'écosystème et des examens de pays ont favorisé l'élaboration d'une méthodologie sur mesure pouvant être utilisée par les Etats Membres de l'UIT pour mener un examen national des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC. Le premier examen de ce genre a été réalisé en 2016 en Albanie. En outre, des actions régionales telles que les Sommets sur les paiements numériques et les réunions du Groupe d'experts sur l'identification mobile ont donné l'occasion de renforcer les capacités régionales en matière d'innovation dans la transformation de l'administration publique. La coopération et le partenariat avec l'ONUDI et la CNUCED ont été consolidés.

Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué au produit 2.3 (voir Document 2, Partie 4):

Questions confiées à la Commission d'études 1

**Question 1/1**: Aspects politiques, réglementaires et techniques liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande dans les pays en développement, y compris les réseaux de prochaine génération, les services mobiles, les services OTT et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

**Question 5/1**: Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées.

**Question 8/1**: Etude des stratégies et des méthodes de transition de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique de Terre et de la mise en oeuvre de nouveaux services.

Questions confiées à la Commission d'études 2

**Question 1/2**: Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique.

**Question 2/2**:Les technologies de l'information et de la communication au service de la cybersanté.

**Question 5/2**:Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification préalable aux catastrophes, l'atténuation des effets des catastrophes et les interventions en cas de catastrophe.

**Question 6/2**: Les TIC et les changements climatiques.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 30, 33, 50, 59, 71

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 72, 172

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations 3, 4, 5, 6 et 7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève, et la section de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement" contribueront à la réalisation du Produit 2.3.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 12, 16, 17

# 3 Objectif 3

# Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants

L'Objectif 3 est d'aider les membres de l'UIT à faciliter la mise au point de services et d'applications utilisant les TIC et à améliorer l'accès à ces technologies, en particulier dans les zones mal desservies et les zones rurales, en instaurant la confiance et la sécurité dans l'utilisation sécurisée des TIC et en renforçant la robustesse des réseaux.

## 3.1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC

L'accès universel et financièrement abordable aux TIC ayant été reconnu comme essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès réalisés en matière d'adoption des TIC et de connectivité Internet ne seront ni suffisants ni durables si l'infrastructure sous-jacente et les dispositifs qui y sont connectés ne sont pas fiables et sécurisés. Les Etats Membres doivent adopter une approche stratégique de la cybersécurité qui aligne la vision socio-économique du pays avec son programme de sécurité numérique. Pour renforcer les capacités d'un Etat Membre en matière de cybersécurité, il est nécessaire d'élaborer une stratégie soigneusement réfléchie, qui prévoit des lois efficaces sanctionnant les cyberattaques, des ressources techniques et humaines appropriées et une collaboration durable et avantageuse pour tous, au niveau local et international, permettant d'intervenir rapidement en cas de cybermenace.

Résultats obtenus

– D'après les données de l'Indice 2014 de la cybersécurité dans le monde (GCI) et d'autres sources fiables, 103 pays disposent d'une équipe nationale d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) et 72 d'une stratégie nationale de cybersécurité (NCS). Nous sommes en bonne voie pour réduire, voire supprimer, la fracture en matière de cybersécurité. La deuxième version de l'indice CGI, à laquelle ont participé 134 Etats Membres, soit 25% de plus qu'en 2014, devrait paraître en 2016.Les travaux réalisés en 2014 et 2016 en rapport avec l'indice CGI ont permis d'aider les pays à identifier les domaines à améliorer, de les inciter à prendre des mesures visant à renforcer la cybersécurité, d'augmenter le niveau global de cybersécurité dans le monde et de faciliter l'identification et la promotion des meilleures pratiques, mais ont aussi favorisé une culture mondiale de la cybersécurité.

– Grâce à ses actions en faveur de la cybersécurité, l'UIT a renforcé les capacités de ses Etats Membres en matière d'intégration et de mise en oeuvre des politiques et des stratégies de cybersécurité dans le cadre de programmes d'envergure nationale, mais aussi leurs capacités organisationnelles. Y ont notamment contribué:

• quatorze évaluations[[1]](#footnote-1) d'équipes CIRT, réalisées au cours de la période considérée, qui comprenaient des missions au sein des pays destinées à collecter des informations et à renforcer les capacités. Durant la même période, dix pays[[2]](#footnote-2) ont été pourvus, à leur demande, d'une équipe CIRT nationale. Ces projets ont duré entre un et trois ans selon les circonstances. Les modalités de conception et de mise en oeuvre d'une équipe CIRT sont en cours de révision afin que les Etats Membres tirent davantage profit de ce dispositif majeur d'assistance;

• dix cyberexercices régionaux réalisés dans 146 pays participants, représentés par un total de 1 456 personnes;

• quinze ateliers techniques supplémentaires organisés et ayant attiré au total 170 participants;

• trois publications de l'UIT sur la cybersécurité rédigées et diffusées auprès des Etats Membres, ainsi que 20 autres publications de partenaires;

• six ateliers organisés lors du SMSI et quatre autres en préambule aux réunions des Commissions d'études, avec une participation de 350 personnes.

– Un Guide des stratégies nationales en matière de cybersécurité est sur le point d'être achevé par un partenariat de 15 membres choisis pour leur abondante contribution dans ce domaine. Ce Guide sera utilisé par l'UIT et d'autres partenaires des stratégies nationales en matière de cybersécurité pour aider les Etats Membres à adopter une approche normalisée et coordonnée qui optimise les ressources et évite les doubles emplois.

– Grâce aux différents partenariats consacrés à la cybersécurité qu'elle a noués dans le monde entier (22 au moment de la rédaction du présent rapport), l'UIT a amélioré la coopération et l'échange des bonnes pratiques entre les Etats Membres et les parties prenantes concernées, en les aidant à trouver des synergies et à optimiser les ressources de façon à fournir des services de qualité.

Dans la région Afrique (AFR)

– En septembre 2014, un cyberexercice a été réalisé en Zambie pour les pays d'Afrique et a réuni plus d'une centaine de participants de 16 pays.

– Un cyberexercice similaire a été organisé au Rwanda en mai 2015, avec 150 participants de 18 pays. Ces exercices ont permis aux pays d'Afrique d'échanger leurs expériences et d'évaluer leur niveau de préparation en matière de cybersécurité.

– Un cyberexercice a été organisé à Maurice, en présence de 150 participants de 15 pays. Cette activité a permis de renforcer les capacités nationales des pays qui y ont participé.

– L'initiative régionale AFR RI 5 sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a permis d'accroître le nombre de pays d'Afrique qui se sont dotés d'une équipe CIRT et qui ont renforcé leurs capacités et la sensibilisation grâce à des formations d'experts et aux cyberexercices réalisés dans la région. Un atelier régional mixte entre pays africains et arabes sur la stratégie de cybersécurité, coorganisé par l'UIT et l'UAT en parallèle avec le premier colloque arabo-africain sur la cybersécurité, a jeté les bases d'une harmonisation des cadres juridiques relatifs à la cybersécurité en Afrique.

Dans la région Amériques (AMS)

– L'UIT a développé la sensibilisation et renforcé les capacités des Etats Membres de cette région en matière d'intervention rapide en cas de cyberattaque en organisant, entre 2014 et 2016, trois cyberexercices régionaux: au Pérou en 2014 (9 pays, 24 participants), en Colombie en 2015 (13 pays, 46 participants) et en Equateur en 2016 (15 pays, 60 participants).

– L'initiative régionale AMS RI 5 sur le renforcement des capacités pour la participation aux politiques mondiales en matière de TIC, l'accent étant mis en particulier sur l'amélioration de la cybersécurité et de la participation des pays en développement aux travaux des organismes actuels de gouvernance de l'Internet, a produit à ce jour les résultats suivants: soutien aux pays afin de renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications au moyen d'ateliers sur les TIC et de cyberexercices à l'intention des équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT et CERT). Les pays ont reçu une assistance en vue d'établir des équipes CIRT nationales et des projets de coopération technique ont été élaborés et sont actuellement mis en oeuvre. Promotion d'événements relatifs à l'interconnexion, à la cybersécurité, au protocole IPv6, aux questions de sécurité en ligne, comme la protection en ligne des enfants. Assistance fournie aux Ministères de l'éducation au moyen du Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– L'initiative régionale ARB RI 2 sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a permis de sensibiliser le public et d'élaborer des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants. De plus, certains pays ont reçu une assistance pour établir leur équipe CIRT nationale, des cyberexercices régionaux ont été réalisés en vue d'évaluer l'état de préparation des équipes CIRT et la coordination entre les équipes des pays arabes a été renforcée. Pour ce qui est du cadre des politiques et technique, une étude régionale ayant pour thème "L'informatique en nuage dans le monde arabe: Aspects, faits et horizons juridiques et législatifs" a été réalisée en vue de prendre des mesures juridiques qui garantissent la confidentialité des données et l'utilisation sécurisée d'Internet et de ses différentes applications.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Du 4 au 8 août 2016, l'UIT a élaboré pour le Népal une stratégie nationale de cybersécurité (prévoyant également des mesures de protection en ligne des enfants). Cette initiative a renforcé la sensibilisation et les capacités d'une centaine de parties prenantes issues des secteurs public, réglementaire et privé. Elle a également effectué avec succès la démonstration d'une simulation de cybersécurité et amélioré la coopération avec l'Autorité des télécommunications du Népal (NTA) en vue de poursuivre les travaux sur la législation relative à la cybercriminalité, susceptibles d'être financés par cette institution.

– En 2015, l'UIT a aussi aidé la République démocratique populaire Lao à élaborer une politique de cybersécurité dans le but de mettre en place un environnement propice aux TIC.

– Renforcement des compétences et de la sensibilisation en matière de cybersécurité et de protection en ligne des enfants au moyen de formations et d'événements organisés en Afghanistan, au Cambodge, en Indonésie, au Myanmar, aux Philippines, en République démocratique populaire Lao, au Sri Lanka et en Thaïlande. En outre, des formations régionales ont été dispensées par le Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique sur la sécurité de l'infrastructure IPv6 (Thaïlande), les enquêtes et la sécurité dans le contexte de l'informatique en nuage, la sécurité dans l'environnement hertzien, etc., avec des partenaires comme l'Asia Pacific Network Information Centre (APNIC), le Ministère des technologies de l'information et de la communication (MICT, Thaïlande), Globeron, NBTC. Des lignes directrices nationales en matière de protection en ligne des enfants ont été préparées pour le Vanuatu (octobre 2014) et le Brunéi (2014).

– L'initiative régionale ASP RI 3, sous le thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies", a produit les résultats suivants: renforcement des capacités en matière de cybersécurité, de protection en ligne des enfants et de préparation des réseaux (Népal, 2015); assistance directe concernant une loi nationale sur la cybersécurité (République démocratique populaire Lao, 2015); évaluation de la sécurité des réseaux (Afghanistan, 2015); "stratégie/politique nationale, lois et mécanisme institutionnel en faveur de la cybersécurité (Népal, 2016); renforcement des compétences techniques pour aider les intervenants en cas d'incident (Cambodge, Myanmar, République démocratique populaire Lao et Viet Nam, 2016).

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– Formulation de recommandations en matière de développement des paiements sur mobile dans la CEI et renforcement de la coopération entre les régulateurs et d'autres parties prenantes de la région, à l'occasion d'un atelier régional de l'UIT organisé à Bakou (Azerbaïdjan) du 14 au 16 octobre 2016 qui a réuni 68 participants de 14 pays.

– Amélioration du mécanisme de renforcement des capacités en matière de cybersécurité de la région en 2015 par la création à Moscou (Russie) d'un Centre de recherche et de formation sur les TIC (un centre d'enseignement professionnel) en partenariat avec l'Université technique des communications et de l'informatique de Moscou (MTUCI).

– Amélioration de l'échange d'expériences entre professionnels de la cybersécurité et présentation d'une vue d'ensemble des résultats obtenus à la suite de la mise en oeuvre de l'initiative régionale CEI RI 1 sur la protection en ligne des enfants lors d'un atelier régional de l'UIT organisé du 15 au 17 juin 2016 à Odessa (Ukraine), qui a réuni 70 participants de 12 pays.

– L'initiative régionale CEI RI 1 sur la création d'un centre de protection en ligne des enfants pour la région de la CEI a produit à ce jour les résultats suivants: élaboration d'un cours de formation en ligne sur l'utilisation sécurisée des ressources de l'Internet (trois modules: niveau de base, pour les élèves des écoles maternelles et primaires; niveau intermédiaire, pour les élèves de la 5ème à la 9ème classe, ce qui correspond au collège; niveau avancé, pour les élèves du secondaire, les étudiants, les parents et les enseignants); élaboration d'une base de données regroupant plus de 70 solutions techniques ciblant la protection en ligne des enfants, assortie d'un logiciel permettant de choisir la plus adaptée; et mise en place d'un système de distribution automatisé de listes "noires" (dangereuses) ou "blanches" (sécurisées) de ressources Internet.

– L'initiative régionale CEI RI 5 sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a produit les résultats suivants: analyse de la situation actuelle dans la CEI, recommandations sur l'évaluation du niveau de confiance et de sécurité dans l'utilisation des TIC, et formations pertinentes dispensées aux professionnels du secteur.

Dans la région Europe (EUR)

– Le Cyberexercice international d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence (ALERT) organisé par l'UIT en 2015 à l'intention de la région Europe (Monténégro) a réuni plus de 50 participants venus de 10 pays européens en vue de renforcer les capacités humaines de plus de 10 équipes CIRT nationales.

– Une assistance et des conseils techniques sur l'acquisition ou le renforcement des capacités des équipes CIRT nationales ont été fournis à certains pays, notamment l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie.

– Les lignes directrices sur la protection en ligne des enfants à l'intention des parents et des éducateurs et celles à l'intention des enfants ont été actualisées en 2015 et sont utilisées à l'appui de la mise en oeuvre au niveau national. Des campagnes nationales de communication sur la protection en ligne des enfants ont été menées et ont permis de sensibiliser les enfants, les professeurs et les parents en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, en Italie, au Monténégro, en Roumanie et en Serbie.

– L'initiative régionale EUR RI 4 sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC a permis de renforcer la coopération régionale entre les parties prenantes concernées pour ce qui est de bâtir auprès des enfants et des jeunes la confiance dans l'utilisation des TIC. Les activités menées dans le cadre de cette initiative régionale ont contribué à renforcer les capacités humaines de plus de 2 500 professionnels. La version actualisée des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants a servi de base aux campagnes nationales et a appuyé les demandes des Etats Membres. Une série de réunions traditionnelles a servi de plate-forme de collecte et de partage des bonnes pratiques. Un examen régional des approches nationales en matière de protection en ligne des enfants a fourni un point de référence pour les discussions consacrées aux mesures régionales et à l'élaboration d'un guide sur les politiques COP types. La coopération avec l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), la Commission européenne et le Conseil de l'Europe a été renforcée.

Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué au Produit 3.1:

**Question 3/2**: Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 9, 15, 30, 33, 37, 45, 50, 59, 64, 67, 69, 78, 79

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 72, 130, 172, 179, 181

Grandes orientations du SMSI

La grande orientation C5 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève a contribué à la réalisation du Produit 3.1.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 16, 17

## 3.2 Applications et services TIC

Les applications et services TIC sont un facteur important de la demande, et peuvent encourager l'adoption de services large bande. Il est nécessaire de favoriser le développement et l'utilisation des applications et des services TIC qui contribuent au développement durable, notamment dans les domaines de l'administration publique, du commerce, de l'enseignement et de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'agriculture et des sciences, dans le contexte général des cyberstratégies nationales. Il existe d'autres besoins liés: élaborer des cadres nationaux de planification stratégique et des outils pour les applications et les services TIC; promouvoir l'élaboration de cadres d'applications mobiles plurisectoriels, afin d'améliorer la prestation de services à valeur ajoutée au moyen des communications mobiles, tels que les services de santé et les applications bancaires; faciliter l'accès à des services publics utilisant les TIC; améliorer l'agriculture et les soins de santé; faciliter l'accès à un enseignement de qualité et à la gestion de l'environnement; aider les pays en développement à s'adapter à de nouveaux environnements d'application, tels que l'informatique en nuage, les communications de machine à machine et l'Internet des objets, les échanges de gros volume de données, les terminaux intelligents et l'adoption d'applications grand public comme les réseaux sociaux.

Résultats obtenus

Les capacités des Etats Membres de l'UIT en matière d'élaboration de cyberstratégies nationales visant à favoriser un environnement propice à l'amélioration des applications TIC ont été renforcées grâce aux actions suivantes:

*Au service de la cybersanté:*

– Un dialogue de haut niveau, intitulé "Dialogue sur les politiques de santé numérique", organisé conjointement par l'UIT et l'Organisation mondiale de la Santé à Genève du 23 au 24 mai 2016, qui a permis aux 250 participants (dont cinq ministres en charge des TIC et cinq Ministres de la santé) d'échanger des expériences et d'identifier des stratégies sur la façon dont les politiques et la collaboration intersectorielle entre le secteur de la santé et celui des TIC pourraient favoriser l'innovation, de façon à améliorer la qualité, l'équité et l'accessibilité des services de santé.

– Assistance technique fournie au Bénin, au Mali et à la Tunisie pour élaborer et valider leur stratégie nationale de cybersanté.

– Un kit pratique et des lignes directrices de mise en oeuvre pour une plate-forme numérique sur la santé ont été mis au point afin d'orienter les décideurs et les responsables de la planification des services de santé dans la conception et la mise en place d'une "plate-forme numérique sur la santé".

*Au service de la cyberagriculture:*

– Un guide stratégique pour la cyberagriculture conçu conjointement par l'UIT et la FAO a été publié afin de fournir aux pays un cadre pour élaborer leurs stratégies nationales de cyberagriculture. Ces stratégies permettront de rationaliser les ressources humaines et financières, et de saisir les opportunités que représentent les TIC pour le secteur de l'agriculture de façon plus globale et plus efficace.

– Deux ateliers régionaux ont été coorganisés avec la FAO à Bangkok (Thaïlande) du 9 au 11 février 2015 et à Budapest (Hongrie) du 22 au 24 juin 2015, et ont aidé 80 délégués des Ministères de l'agriculture de 15 pays à élaborer des stratégies de cyberagriculture.

– Le forum consacré aux solutions de cyberagriculture, coorganisé par l'UIT et la FAO à Bangkok du 29 août au 31 septembre, a proposé des solutions en matière de cyberagriculture en faveur des parties prenantes de ce secteur et a mis en place un Groupe d'experts composé de fournisseurs de solutions. De plus, les capacités de plus de 120 participants de 29 pays ont été renforcées en matière d'élaboration de stratégies de cyberagriculture grâce à une formation organisée à la suite du forum les 1er et 2 septembre.

*Au service de la formation en ligne:*

– Un Forum des politiques organisé conjointement par l'UIT et l'UNESCO le 11 mars 2016 sur le thème de l'apprentissage sur mobile a renforcé les capacités des 250 participants, dont quatre ministres et deux vice-ministres en charge des TIC, ainsi que deux ministres et trois vice-ministres en charge de l'éducation, sur la façon dont les dispositifs numériques nouveaux et plus abordables peuvent contribuer à résoudre les difficultés urgentes dans le domaine de l'enseignement et répondre aux besoins des étudiants, des enseignants et des administrateurs.

– Une note UIT/UNESCO de politique générale sur l'apprentissage sur mobile, publiée en trois langues (anglais, français et espagnol), formule des recommandations de politiques sur la marche à suivre. La note de politique est disponible à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-D/Initiatives/m-Powering/Pages/ITU_UNESCO_MLW_PolicyForum.aspx>.

La capacité des pays à tirer parti des applications TIC/mobiles en vue d'améliorer la prestation de services à valeur ajoutée a été renforcée grâce au déploiement, mené conjointement par le secteur public et le secteur privé, d'applications TIC innovantes qui fournissent des solutions efficaces à diverses difficultés auxquelles se heurte le développement durable:

– Trois programmes de lutte contre le diabète grâce au mobile (mDiabetes) ont été lancés au Sénégal, en Inde et en Egypte, en collaboration avec le Ministère de la Santé et le Ministère en charge des TIC, afin d'aider les patients diabétiques à gérer leur maladie en toute sécurité et de réduire le nombre d'hospitalisations d'urgence. A l'heure actuelle, on dénombre 100 000 utilisateurs en Inde, 52 000 au Sénégal et 50 000 en Egypte. Tous reçoivent régulièrement des messages expliquant comment prévenir et contrôler le diabète.

– Trois programmes d'arrêt du tabagisme (mTobaccoCessation), lancés en Inde, en Tunisie et aux Philippines, recourent à des applications mobiles pour aider les fumeurs à renoncer au tabac. Près de 2 000 000 utilisateurs ont souscrit à ce programme en Inde, et le lancement de la phase pilote a démarré en Tunisie et aux Philippines.

– Des lignes directrices sur l'utilisation d'applications mobiles pour arrêter de fumer, prévenir et contrôler le diabète et lutter contre le cancer du col de l'utérus ont été élaborées en collaboration avec l'OMS.

– Les capacités humaines et institutionnelles de sept participants afghans en matière de conception d'applications mobiles ont été renforcées à Islamabad (Pakistan) du 16 au 26 février 2016, afin de combler les lacunes actuelles et le manque de professionnels qualifiés dans ce domaine.

Une campagne de sensibilisation des membres de l'UIT et des activités de promotion des bonnes pratiques relatives aux TIC au service du développement ont été menées:

– Une formation de l'UIT et de l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI) intitulée "Tirer parti des TIC pour des villes intelligentes et durables" et un Colloque national sur le thème "Problèmes en matière de réglementation des TIC dans les villes intelligentes en Inde", organisés du 24 au 26 mars 2015, ont permis de sensibiliser plus de 190 participants aux dernières évolutions en matière de ville intelligente.

– Le pavillon thématique du BDT mis en place du 12 au 15 octobre 2015 à l'occasion d'ITU Telecom à Budapest, sur le thème "Des TIC intelligentes au service du développement durable" a permis de sensibiliser les participants en présentant 25 applications TIC contribuant à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Dans la région Afrique (AFR)

– Un atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest sur la mise en oeuvre de stratégies nationales de cybersanté s'est tenu à Abuja (Nigéria) les 26 et 27 avril 2016 et a accueilli 50 participants issus des Ministères de la santé et des Ministères en charge des TIC de 15 pays de la région afin d'élaborer et/ou de mettre en oeuvre leur stratégies nationales de cybersanté. Un atelier régional sur l'élaboration de stratégies nationales de cybersanté, organisé à Cotonou (Bénin) du 24 au 26 novembre 2015, a renforcé les capacités de 30 délégués des Ministères de la santé et Ministères en charge des TIC de six pays francophones dans ce domaine.

– Une assistance a été fournie au Zimbabwe sous la forme d'une formation et d'un audit des infrastructures et du matériel en vue d'étendre les services de télémédecine dans les zones isolées du pays.

Dans la région Amériques (AMS)

– Deux éditions réussies d'un concours régional d'applications mobiles récompensant les solutions innovantes et créatives en faveur des personnes handicapées, qui renforcent l'inclusion et l'interaction sociales et qui améliorent le confort et la qualité de vie au quotidien grâce aux technologies mobiles, ont été organisées. En 2015, la première édition a rassemblé 42 participants, dont 27 ont été retenus suite au premier tri. En 2016, la deuxième édition, sur la tribune de l'UIT, a retenu 18 des 32 propositions dans les deux catégories en compétition: 1) idées, solutions ou projets qui ont encore besoin d'être élaborés ou qui sont en cours d'élaboration afin que le public cible puisse en profiter; 2) solutions en faveur des personnes handicapées qui sont déjà élaborées ou disponibles sur le marché.

– L'UIT a également lancé un autre concours pour la région Amériques visant à sélectionner le logo représentant le mieux la série annuelle de réunions "Amériques accessibles". L'invitation, que les Etats Membres ont été chargés de diffuser auprès des institutions universitaires, a également été adressée aux membres de l'Académie de l'UIT. Deux propositions seulement ont été reçues, et le Comité d'évaluation (Brésil, Colombie, Mexique et l'UIT) n'a pas encore donné à ce jour de résultat définitif.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– En 2015, le premier réseau arabe pour des logiciels libres à code source ouvert (FOSS) a été lancé en collaboration avec les Ministères de la communication en Egypte, en Palestine, à Oman et au Liban. L'objectif de cette mesure était de créer une plate‑forme favorisant la collaboration entre les parties prenantes intéressées par les FOSS dans la région des Etats arabes dans le but d'accroître la quantité et la qualité de ces logiciels. Le réseau est désormais géré par les membres, avec le soutien ponctuel du bureau régional.

– L'initiative régionale ARB RI 3 sur l'utilisation des télécommunications/TIC au service d'un développement intelligent et durable et de la protection de l'environnement a amélioré la sensibilisation aux villes durables et intelligentes et au rôle des TIC dans le passage au développement intelligent et durable, tout comme une étude visant à définir la feuille de route pour tirer parti des TIC dans le passage aux villes intelligentes et durables dans la région.

– L'initiative régionale ARB RI 4 sur l'apprentissage intelligent a facilité l'adoption d'une vision régionale commune au sujet de la promotion de l'apprentissage intelligent dans la région des Etats arabes et a favorisé l'adoption de stratégies et de politiques nationales en la matière qui soient conformes aux lignes directrices et aux rapports publiés par l'UIT.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Renforcement de la capacité des pays en matière de planification des cyberstratégies sectorielles nationales pour favoriser la mise en place d'un environnement propice à l'amélioration des applications des TIC.

– Au service de l'administration publique en ligne: une assistance technique a été fournie au Bhoutan en vue d'élaborer une politique d'administration publique en ligne.

– En partenariat avec l'OMS, une assistance technique a été fournie au Sri Lanka, aux Fidji et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'élaboration d'une stratégie de cyberagriculture, et au Bhoutan pour l'élaboration d'un plan directeur national relatif à la gestion informatique des ressources naturelles renouvelables. Un programme de santé sur mobile a été renforcé en Inde en partenariat avec l'OMS.

– L'initiative régionale ASP RI 3 sous le thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies" a mieux fait connaître, grâce à des formations, des séminaires et des forums, les domaines de la gestion du spectre, de l'informatique en nuage, du développement d'applications pour mobiles, des TIC vertes et des réseaux électriques intelligents, de l'administration publique en ligne et des villes/sociétés intelligentes et durables. Plusieurs forums, séminaires, ateliers et formations organisés dans la région Asie-Pacifique (cyberagriculture, cybersanté, administration publique en ligne, villes durables et intelligentes, cyberstratégies postales, TIC vertes, réseaux électriques intelligents, stratégie de télécommunication pour le Pacifique, services financiers numériques) ont renforcé les capacités des pays de la région à tirer parti des TIC/applications mobiles afin d'améliorer la prestation de services dans les secteurs hautement prioritaires.

– L'UIT a uni ses efforts à ceux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de renforcer les capacités des membres des deux institutions en matière d'utilisation stratégique des TIC en faveur de l'agriculture. Un guide stratégique national sur la cyberagriculture a été élaboré afin d'aider les pays à élaborer des stratégies nationales en la matière. Le Bhoutan et le Sri Lanka ont bénéficié d'une assistance dans cette démarche en 2015 et 2016. Des réunions avec les parties prenantes ont été organisées aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2016, d'autres sont prévues au Vanuatu et aux Philippines en 2017.

– Réalisation d'une évaluation du potentiel d'utilisation des applications mobiles dans le secteur de la santé au Bangladesh (2014) et d'enquêtes sur l'état de préparation en matière de cybersécurité pour plusieurs pays d'Asie-Pacifique (2015).

– Renforcement des capacités des décideurs, des régulateurs et des entreprises (plus de 1 400 participants originaires de la région) dans différents domaines tels que la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, les technologies multimédias interactives, l'informatique en nuage, la coordination et la planification des satellites, les cyberapplications, le passage au protocole IPv6, les infrastructures et la sécurité, et la conformité et l'interopérabilité.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– Amélioration des échanges d'expérience sur les questions liées à la télémédecine et renforcement de la coopération au sein de la région lors d'un atelier régional de l'UIT organisé à Tachkent (Ouzbékistan) du 7 au 9 octobre 2016, avec 35 participants de six pays.

– Sensibilisation des parties prenantes de la région sur la façon de concevoir et de mettre en oeuvre les applications mobiles les plus populaires lors de l'atelier régional de l'UIT organisé à Issyk Kul Lake (République kirghize) du 6 au 8 septembre 2016.

Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées aux Commissions d'études ont contribué au Produit 3.2 (voir Document 2, Partie 3):

**Question 1/2**: Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique.

**Question 2/2**:Les technologies de l'information et de la communication au service de la cybersanté.

En 2016, les Commissions d'études ont organisé deux réunions au sujet de la nouvelle Question 1/2 de l'UIT-D sur la "Société intelligente", ainsi que deux autres au sujet de la nouvelle Question 2/2 de l'UIT-D sur la "Cybersanté".

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 30, 54

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 72, 139, 140, 183, 202

Grandes orientations du SMSI

La grande orientation C7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève pour la société de l'information a contribué à la réalisation du Produit 3.2.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 2, 3, 4, 6, 7, 11

# 4 Objectif 4

# Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers

L'Objectif 4 vise à aider les membres de l'UIT à renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des télécommunications/TIC, notamment en utilisant les questions confiées aux commissions d'études qui sont prioritaires pour les pays en développement; en encourageant l'inclusion numérique qui favorise l'accessibilité des télécommunications/TIC; en prenant, en matière de politiques et de stratégies relatives aux TIC, des décisions éclairées et efficaces, fondées sur des données et des statistiques de qualité et comparables au niveau international; en fournissant une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers.

## 4.1 Renforcement des capacités

Veiller à ce que la fracture numérique, qui demeure une préoccupation essentielle pour les pays en développement, ne se transforme pas en fracture du savoir. Pour soutenir le développement et l'utilisation des TIC, il est nécessaire de fournir une assistance visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles de façon à améliorer les compétences. De plus, il est important d'exploiter les méthodes et les modes de diffusion les plus courants qui tirent parti de l'utilisation des TIC: formations à l'intention des décideurs et des régulateurs, cursus professionnels axés sur l'économie à l'intention des hauts responsables et des cadres supérieurs du domaine des TIC, programmes spécialisés pour le personnel technique et d'exploitation, etc.

Résultats obtenus

– Le BDT a contribué à renforcer les capacités des Etats Membres de l'UIT par la mise en place de la nouvelle stratégie relative aux Centres d'excellence. Conformément à la Résolution 73 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT, le projet des Centres d'excellence a été réexaminé en 2014.Une nouvelle stratégie applicable aux Centres d'excellence, prévoyant de nouveaux processus et procédures opérationnels, a été élaborée. Dans le cadre du lancement de cette nouvelle phase, 99 candidatures ont été soumises par 65 institutions du monde entier, qui souhaitaient faire partie du réseau des Centres d'excellence.

– Trente-deux Centres d'excellence ont été sélectionnés et chacun d'entre eux a signé un accord de coopération avec l'UIT. Des commissions de direction composées de représentants des institutions retenues ont été établies dans chaque région et ont été chargées de gérer la mise en oeuvre de la stratégie relative aux Centres d'excellence. Ces commissions ont organisé leurs réunions annuelles au titre de l'année 2015, les prochaines réunions se dérouleront entre novembre 2016 et janvier 2017. Les Centres d'excellence ont renforcé les capacités des Etats Membres en menant des programmes de formation dans le domaine des politiques et de la réglementation, de l'accès au large bande, de la cybersécurité, de la conformité et de l'interopérabilité, de la gestion du spectre, de la radiodiffusion numérique, des applications et services TIC, des télécommunications d'urgence, de la gouvernance de l'Internet, des déchets d'équipements électriques et électroniques, et de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de ses effets. En 2015, 34 activités de formation ont été organisées dans l'ensemble des régions par le biais du réseau des Centres d'excellence, avec un total de 820 participants. Entre janvier et juin 2016, 21 activités de formation ont été mises en oeuvre, regroupant en tout 520 participants.

– Une réunion organisée en 2014 à Prague (République tchèque) a permis d'accroître la participation de la communauté universitaire aux travaux de l'UIT. Cet événement, intitulé "Encourager l'innovation et les partenariats dans le domaine du renforcement des capacités humaines: participation accrue des établissements universitaires aux travaux de l'Union internationale des télécommunications", qui a attiré quelque 80 participants, a renforcé la coopération entre l'Académie de l'UIT, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes du secteur public ou privé, et a ouvert la porte à une collaboration plus intense.

– L'UIT a continué de renforcer les capacités des Etats Membres en élaborant des matériels didactiques normalisés, diffusés par l'intermédiaire des Centres d'excellence et d'autres établissements universitaires partenaires. L'élaboration de matériels didactiques relatifs à la gestion du spectre a été achevée en 2015, celle concernant la qualité de service, en 2016. Le matériel didactique sur la question des TIC et des changements climatiques est en cours d'élaboration. Un programme de formation sur la gouvernance internationale de l'Internet est prévu pour 2016-2017.

– Les activités relevant du Produit 4.1 ont contribué à accroître la coopération entre l'UIT et les partenaires concernés dans le domaine du renforcement des capacités. En décembre 2015, l'UIT a signé un accord de coopération avec l'Université technique tchèque en vue de dispenser un programme de formation à la gestion du spectre (SMTP). Les étudiants suivant cette formation, qui devront valider l'ensemble des modules et rédiger une thèse, obtiendront un diplôme en gestion du spectre. En juin 2015, l'UIT a signé un autre accord avec la United Kingdom Telecommunications Academy pour la mise en place d'un programme conjoint de formation de "Master en ligne en gestion des communications". En avril 2016, un accord de coopération a été signé avec l'Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications (AFRALTI) en vue de dispenser un autre programme de formation à la gestion du spectre.

– En mai 2016, l'UIT a amélioré la qualité de service en modernisant la plate-forme de l'Académie de l'UIT, qui offre une meilleure expérience utilisateur. Cette mise à niveau s'est traduite par l'adjonction de nouvelles rubriques et fonctionnalités, notamment du paiement sécurisé en ligne des cours au moyen de cartes de crédit et de débit, d'ajouts à la fonction de génération de factures pour le paiement par virement bancaire, et de la génération automatique de certificats à la fin de chaque cours de formation.

– Dans le cadre de ce produit, l'UIT a amélioré le dialogue entre les principales parties prenantes en organisant au Kenya, du 6 au 8 septembre 2016, le Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC. Ce Colloque, qui a été précédé de deux réunions préalables ("Renforcement des capacités concernant la gouvernance de l'Internet" et "Les régulateurs-catalyseurs et bénéficiaires du renforcement des capacités"), a attiré plus de 400 participants. Il était axé sur les nouvelles compétences requises à l'ère du numérique et a réuni des responsables de haut niveau, des directeurs d'entreprises privées et des organismes de formation, tels que des universités et des Centres d'excellence. Les résultats du Colloque fourniront des orientations stratégiques aux communautés nationales et à la communauté internationale, notamment à l'UIT, concernant le renforcement des capacités dans le domaine des TIC et le renforcement de la collaboration entre les professionnels de ce domaine, ce qui contribuera directement à atteindre les ODD dans tous les secteurs du développement. Par ailleurs, le Colloque a offert aux établissements universitaires et autres professionnels de la formation un cadre pour évaluer les besoins du marché en termes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC, et les a aidés à élaborer leurs programmes de formation et à définir les modalités de fourniture.

Dans la région Afrique (AFR)

– Sensibilisation et discussion de solutions envisageables lors de l'atelier régional "Valorisation du capital humain et économie numérique en Afrique subsaharienne: problèmes, défis et perspectives", organisé à Niamey (Niger) en juin 2014. Au total, 102 participants de 33 pays y ont assisté.

– Amélioration des connaissances grâce à deux ateliers de haut niveau de renforcement des capacités consacrés à la modélisation des coûts et à la tarification pour les réseaux de prochaine génération (NGN) et le "quadruple play" en Afrique, organisés à Yaoundé pour les pays francophones et en Namibie pour les pays anglophones. Au total, 85 participants de 22 pays ont assisté à ces ateliers, ce qui a permis d'intensifier le niveau de concurrence sur le marché.

– En vue de renforcer les capacités des pays africains les moins avancés en matière de normalisation et de statistiques dans le secteur des télécommunications/TIC, des ateliers ont été organisés à Madagascar et au Gabon en 2016, réunissant respectivement 20 et 23 participants, et ont fourni des éclaircissements appropriés concernant les indicateurs des TIC et la collecte de données sur les TIC. Un atelier similaire à l'intention de tous les pays d'Afrique a été organisé en Ethiopie en 2015 et a accueilli 140 participants venus de 14 pays du continent.

– L'initiative régionale AFR RI 1 sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles a été principalement mise en oeuvre dans le cadre du réseau des Centres d'excellence et de l'Académie de l'UIT, par le moyen duquel plusieurs professionnels d'Afrique ont été formés sur des thèmes prioritaires liés aux TIC propres à la région. En 2015, 21 cours de formation traditionnels ont été dispensés au travers du réseau des Centres d'excellence de l'UIT et ont renforcé les capacités de 113 participants de six pays d'Afrique dans les domaines de la cybersécurité, de la réglementation des télécommunications et de la technologie LTE 4G. Citons également comme autres réalisations marquantes la création en commun du Fonds de SMART Africa pour l'octroi de bourses, dont les six premiers étudiants bénéficiaires recevront en 2017 leur diplôme de Master à la Carnegie Melon University.

Dans la région Amériques (AMS)

– Renforcement des capacités de plusieurs Etats Membres en 2015 grâce à un cours de formation en ligne sur la gestion du spectre. Les participants des six pays bénéficiaires (Colombie, Equateur, Mexique, République Dominicaine, Uruguay et Venezuela) se sont montrés très satisfaits du cours et ont déclaré qu'il avait entièrement répondu à leurs attentes.

– Renforcement des capacités de plus de 30 participants en matière de communications par satellite au moyen d'une formation coorganisée avec l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU) et l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO).

– Renforcement des capacités de huit professionnels venus d'Argentine, du Costa Rica, de Colombie et du Honduras au moyen d'une formation sur les réseaux de communication évolués; formation de huit professionnels originaires d'Argentine, de Bolivie et d'Uruguay sur l'évolution de la réglementation en matière de gestion récente du spectre; coopération avec l'ANE (Agencia Nacional del Espectro, Colombie) visant à renforcer les capacités de la Colombie et du Paraguay en matière d'attribution du spectre et des méthodes en la matière.

– AMS RI 5: Renforcement des capacités pour la participation aux politiques mondiales en matière de TIC, l'accent étant mis en particulier sur l'amélioration de la cybersécurité et de la participation des pays en développement aux travaux des organismes actuels de gouvernance de l'Internet. Parmi les résultats obtenus à ce jour, figure le soutien apporté aux Etats Membres afin de renforcer leur confiance et leur sécurité dans l'utilisation des TIC au moyen de trois ateliers de l'UIT et de cyberexercices à l'intention des équipes d'intervention d'urgence en cas d'incident informatique (CIRT et CERT), mais aussi en aidant les pays à créer des CIRT nationales.

– Un projet de coopération technique a été spécialement conçu pour étoffer les connaissances du personnel de l'Instituto Costarricense de Electricidad (ICE) dans plusieurs domaines relatifs aux technologies. Des forums de discussion ont été organisés pour partager les expériences et étoffer les connaissances sur l'interconnexion, les questions liées à la cybersécurité, y compris la protection en ligne des enfants, et le protocole IPv6. Grâce à un partenariat réussi avec le Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes, l'UIT a fourni une assistance technique aux Ministères de l'éducation de la Barbade, du Belize, de la Grenade et de Saint-Kitts-et-Nevis.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

Dans le cadre des activités du réseau des Centres d'excellence de l'UIT pour la région des Etats arabes réalisées en 2016, les formations suivantes, qui ont permis de renforcer la capacité des participants, ont été organisées:

– Formation à l'analyse économique pour les projets TIC, du 14 au 16 juin 2016, organisée en coopération avec l'Académie des télécommunications (SUDACAD) de Sudatel (Sudan Telecom Company Ltd.), était destinée à faire découvrir aux participants de la région des Etats arabes le rôle des applications TIC dans l'analyse économique et dans l'amélioration de l'environnement économique. Les participants étaient au nombre de 30, dont neuf femmes.

– Formation à la gestion de projet pour la mise en oeuvre des TIC du 18 au 20 avril 2016. Les participants ont été formés au cycle de gestion de projet et au processus de gestion des projets TIC. Cette formation a été organisée en coopération avec SUDACAD-Soudan. Les participants étaient au nombre de 28, dont trois femmes.

– Une deuxième séance de formation à l'analyse économique pour la mise en oeuvre des TIC a été organisée en coopération avec SUDACAD-Soudan du 9 au 11 mai 2016. En raison de la forte demande pour cette formation, une séance supplémentaire a été organisée. Les participants étaient au nombre de 17, dont trois femmes.

– Une formation permettant à des ingénieurs réseau d'acquérir une certification IPv6 (niveau 1 de la certification CNE6) a été organisée en coopération avec SUDACAD-Soudan du 24 au 26 mai 2016. L'objectif de cette formation était de faire connaître aux participants les technologies et services large bande hertzien actuels et futurs, et de les aider à comprendre l'écosystème Internet et son cadre de gestion des ressources, les limites de la version actuelle du protocole Internet ainsi que les caractéristiques du protocole IPv6. Cette formation a été suivie par 39 participants de pays arabes, dont deux femmes.

– Une formation aux techniques d'ingénierie du spectre a été organisée en coopération avec l'Institut national des télécommunications (NTI) d'Egypte, du 16 au 18 août 2016. Elle a fourni aux participants des outils et des techniques permettant une gestion du spectre efficace. Elle a été suivie par 13 participants de pays arabes, dont une femme.

– Une formation régionale sur les microstations (VSAT) et les satellites s'est déroulée à Tunis du 6 au 10 décembre 2015. L'objectif était de transmettre aux participants des connaissances sur les politiques et la réglementation relatives aux systèmes à satellites, à leur spectre et aux technologies. Cette formation a été suivie par 30 participants de quatre pays arabes.

– Une formation régionale sur les VSAT et les satellites s'est déroulée à Oman du 13 au 17 mars 2016. Elle a transmis aux participants des connaissances sur l'utilisation des systèmes à satellites en vue de fournir des services large bande, la connectivité large bande et les technologies large bande qui y sont liées. Cette formation a été suivie par plus de 90 participants de 11 pays arabes.

– Dans le cadre de l'initiative de partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA-UAE), un projet régional sur le renforcement des capacités humaines en matière de protocole IPv6 dans les PMA de la région arabe et en Palestine a été signé. Sa mise en oeuvre a commencé en 2016. Le projet vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles afin d'améliorer les compétences techniques dans le développement et l'utilisation du protocole IPv6, ainsi qu'à fournir une assistance pour un meilleur déploiement de l'IPv6. Il est prévu de former 28 participants de la Palestine et des PMA de la région des Etats arabes afin qu'ils soient certifiés IPv6.

– Le bureau régional de l'UIT pour les Etats arabes a conçu, en partenariat avec la TRA‑UAE, un projet de renforcement des capacités humaines sur les questions liées à la réglementation et aux politiques des télécommunications. Ce projet vise à améliorer les compétences du personnel de la TRA concernant divers secteurs et aspects de la réglementation.

– Outre les formations mentionnées ci-dessus, les deux premières réunions de la commission de direction du réseau des Centres d'excellence de l'UIT pour la région des Etats arabes se sont déroulées au Soudan et en Tunisie, respectivement en décembre 2014 et en novembre 2015. Les réunions ont abordé les aspects opérationnels du réseau des Centres d'excellence de l'UIT pour la région des Etats arabes et la façon de mobiliser ses ressources. Les deux réunions ont rassemblé des représentants des Centres d'excellence sélectionnés.

– La troisième réunion de la commission de direction du réseau des Centres d'excellence de l'UIT pour la région des Etats arabes a été organisée les 10 et 11 novembre 2016 à Rabat (Maroc). Elle a abordé les difficultés et les possibilités liées à l'exploitation du réseau des Centres d'excellence de l'UIT pour la région des Etats arabes et a approuvé les activités proposées pour 2017. Les trois réunions ont favorisé le dialogue entre les membres.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Toutes les initiatives régionales pour la région Asie-Pacifique visent le renforcement des capacités et le perfectionnement des compétences. Les Centres d'excellence de l'UIT pour l'Asie-Pacifique ont renforcé dans des domaines spécialisés les capacités de 475 participants en 2014 (11 formations régionales) et d'environ 300 participants en 2015 (huit formations régionales).

– Les formations ont été organisées avec le soutien des Centres d'excellence, mais aussi de partenaires de financement, tels que le Département des communications et des arts (Australie), National Broadcasting and Telecommunications Commission (Thaïlande), l'APNIC, le Ministère des sciences, des TIC et de la planification (MSIP, République de Corée), l'Autorité nationale indienne de régulation des télécommunications, le Ministère japonais des affaires intérieures et des communications, l'Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (ABU), la TOT Public Company Ltd., la ville de Busan, l'Association des télécommunications des îles du Pacifique et plusieurs autres entreprises ayant fourni des intervenants dans les programmes de formation.

– Environ 14 formations ont été programmées pour 2016 dans le cadre des Centres d'excellence de l'UIT pour l'Asie-Pacifique. En août 2016, six formations des Centres d'excellence d'Asie-Pacifique avaient déjà renforcé les capacités de plus de 225 participants. Des partenaires comme NBTC (Thaïlande) et la Faculté des TIC (République islamique d'Iran), ont apporté leurs concours à ces formations.

– Renforcement des capacités de l'initiative sur les centres de formation à l'Internet (ITCI) au Samoa au moyen du programme de formation des formateurs.

– L'UIT a uni ses efforts à ceux de l'APT pour renforcer les capacités en matière de préparation des participants aux conférences internationales sur les TIC. La formation en deux étapes, en ligne et traditionnelle, a rassemblé 50 participants du 8 au 19 février 2016 (en ligne), dont 28 étaient présents physiquement du 28 au 31 mars 2016 pour le second volet.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– CEI RI 3 sur la mise en oeuvre de techniques et de méthodes de formation utilisant les télécommunications/TIC en vue du renforcement des capacités humaines: parmi les résultats obtenus à ce jour figure la conception d'un logiciel visant à évaluer la sensibilité humaine à différents canaux de réception des informations.

– De plus, un inventaire des meilleures pratiques de la formation en ligne ainsi qu'un glossaire des termes ont été créés.

– Définition des exigences méthodologiques relatives aux ressources de formation en ligne, identification des lacunes de la législation kirghize en matière de formation en ligne et préparation de recommandations pour le développement de ressources de formation en ligne.

Dans la région Europe (EUR)

– En vue de renforcer les capacités, l'UIT a dispensé, par l'intermédiaire de son réseau européen des Centres d'excellence, une série de formations sur le large bande, la cybersécurité, la gouvernance de l'Internet et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

– Depuis 2015, plus de 400 professionnels ont été formés en ligne par l'Académie de l'UIT ou lors de réunions traditionnelles en Allemagne, en ex-République yougoslave de Macédoine, en Pologne, au Portugal et en République tchèque, et ont ainsi pu renforcer leurs capacités.

Questions confiées aux Commissions d'études

Il n'y a aucune Question confiée aux Commissions d'études portant expressément sur le renforcement des capacités.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 9, 15, 20, 21, 22, 30, 32, 33, 36, 40, 50, 59, 73, 77

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 72, 137, 139, 140, 172, 176, 188, 189, 197, 199, 202

Grandes orientations du SMSI

Les activités engagées dans le cadre du Produit 4.1 contribuent à la mise en oeuvre de la grande orientation C4 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et les paragraphes 8, 22, 23a, 26g, 49, 51, 65, 72h, 86, 87, 90c, d, f, 95, 114b de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 16, 17, 18

## 4.2 Statistiques sur les télécommunications/TIC

Au moment où les TIC sont de plus en plus considérées comme étant l'un des moteurs du développement social et de la croissance économique, où un nombre croissant de personnes accèdent à la société mondiale de l'information et où les réseaux de communication à haut débit s'imposent désormais comme une infrastructure indispensable, il demeure plus important que jamais de suivre et de mesurer l'évolution des télécommunications/TIC. Aujourd'hui, les pays utilisent largement les normes, définitions et méthodes statistiques élaborées par l'UIT pour établir leurs statistiques sur les TIC. Les statistiques de l'UIT, fiables, complètes et comparables, sont indispensables pour identifier les progrès accomplis et les lacunes à combler, pour suivre l'évolution de la société de l'information aux niveaux national et mondial, et pour aider les pouvoirs publics et le secteur privé à prendre des décisions éclairées et stratégiques garantissant un accès équitable aux télécommunications/TIC, une utilisation équitable des télécommunications/TIC et tenant compte de l'incidence des télécommunications/TIC. La collecte et la diffusion de données et de statistiques de qualité permettant de mesurer les progrès réalisés dans l'utilisation et l'adoption des TIC au niveau mondial, et de faire des analyses comparatives, sont indispensables pour aider les économies des pays en développement.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ce produit sont: i) le renforcement des informations et des connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de l'analyse de statistiques et de données sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables au niveau international; et ii) le renforcement du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données sur les télécommunications/TIC et le renforcement des capacités et des compétences des producteurs de statistiques sur les télécommunications/TIC en vue de la réalisation de collectes de données au niveau national sur la base de normes et de méthodologies internationales.

Résultats obtenus

– Le BDT dispose de l'ensemble le plus complet au monde de données et de statistiques sur les TIC dans divers domaines: l'infrastructure des TIC, l'accès aux TIC et leur utilisation, les politiques et la réglementation, et les questions de coûts et de politiques tarifaires. Les travaux de l'UIT relevant de ce produit ont permis d'améliorer l'accessibilité et la diffusion de base de données statistiques comparables à l'échelle internationale et publiées en temps opportun.

– En 2014, 2015 et 2016, un certain nombre de produits statistiques ont été mis à disposition afin d'améliorer l'information et d'enrichir les connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de l'analyse de statistiques de qualité et comparables au niveau international: "Faits et chiffres sur les TIC" de l'UIT (2014, 2015 et 2016); base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (juin et décembre 2014, 2015 et 2016); Petit recueil de données sur les TIC (2014 et 2015); et Annuaire des statistiques (2014, 2015 et 2016).

– Les éditions 2014 et 2015 du rapport de référence de l'UIT, "Mesurer la société de l'information" ont élargi les connaissances des décideurs, des investisseurs et des acteurs économiques au sujet des tendances actuelles du marché des TIC en leur fournissant une analyse précise de l'évolution des télécommunications/TIC dans le monde, leur permettant ainsi de prendre des décisions fondées sur des données probantes. Le rapport 2015 expose, notamment, les résultats de l'Indice 2015 de développement des TIC (IDI), est une évaluation quantitative des buts et cibles du Programme Connect 2020, de nouvelles données sur les prix des TIC ainsi qu'une analyse de l'Internet des objets dans le contexte des mégadonnées. Il a été largement médiatisé, puisqu'il a donné lieu à 1 600 articles de presse. L'édition 2016 sera publiée en novembre 2016 (à l'occasion du WTIS 2016).

– L'UIT a également contribué à élargir les connaissances des décideurs et d'autres parties prenantes de la communauté des TIC en publiant en 2014 le "Bilan final de la réalisation des cibles du SMSI: réalisations, défis et perspectives d'avenir" (élaboré conjointement avec le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement). Ce rapport fournit une évaluation complète des progrès accomplis dans la réalisation des cibles adoptées par les Etats lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Il passe en revue les progrès accomplis pour chaque cible du SMSI, qu'il s'agisse de connecter des villages, des écoles et des centres médicaux, d'élaborer des contenus ou de fournir aux populations un accès aux TIC, et formule des recommandations sur les politiques contribuant le mieux à la réalisation de ces cibles. Le rapport procède également à un examen de la pertinence des cibles et des indicateurs de suivi de la société de l'information, et attire l'attention sur la disponibilité (et l'absence) de données permettant d'effectuer un suivi des progrès actuels et futurs.

– En organisant chaque année le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS), qui est le principal forum mondial consacré aux statistiques sur les TIC, l'UIT a favorisé le dialogue entre les organismes producteurs de données et les utilisateurs, et a renforcé la sensibilisation des pays et leurs capacités à produire des statistiques sur les télécommunications/TIC. Le 12ème WTIS s'est déroulé du 24 au 26 novembre 2014 à Tbilissi (Géorgie). Le 13ème WTIS s'est tenu du 30 novembre au 2 décembre 2015 à Hiroshima (Japon) en présence de plus de 600 participants. Le WTIS a adopté un certain nombre de conclusions et de recommandations qui guideront les pays et l'UIT dans leurs travaux futurs sur la mesure des TIC. Le prochain WTIS aura lieu du 21 au 23 novembre 2016 au Botswana.

– L'UIT a contribué à renforcer les capacités des Etats Membres en matière de collecte de données sur les TIC par la publication du "Manuel 2014 sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC". Ce Manuel, disponible en six langues, est devenu le principal document de référence des organismes statistiques nationaux pour leurs travaux relatifs à la production de données sur les ménages et les TIC, et a contribué à l'harmonisation des définitions, des indicateurs et des méthodes de collecte.

– Les activités de l'UIT relevant de ce produit ont contribué à élargir la coopération et ont amélioré les méthodologies et les normes internationales en matière de statistiques sur les TIC grâce aux travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH).Les deux Groupes d'experts se sont réunis à Genève en septembre 2014, en septembre 2015 et en octobre 2016. Ces réunions ont eu lieu en présence d'environ 120 participants, venus de plus de 50 pays et issus d'organisations régionales et internationales, du secteur privé, d'établissements universitaires et de la société civile. Les participants ont adopté un certain nombre de décisions concernant les travaux futurs relatifs aux statistiques sur les TIC, qui ont été présentées et adoptées lors des 12ème et 13ème éditions du Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

– Les activités relevant de ce produit ont également contribué au suivi des objectifs internationaux pour le développement en fournissant des données relatives à l'évolution des TIC au rapport sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et au rapport sur le retard pris dans la réalisation des OMD, ainsi que par la proposition relative aux indicateurs des TIC dans le cadre des indicateurs des ODD formulée au titre du Partenariat mondial sur la mesure des TIC au service du développement. Grâce à ces activités, la dernière version du cadre des indicateurs des ODD adoptée en mars 2016 par la Commission de statistique des Nations Unies comprend sept indicateurs sur les TIC couvrant six cibles relevant des Objectifs 4, 5, 9 et 17.

– Les capacités et les compétences des organismes producteurs de statistiques sur les TIC en matière de collecte de données, d'élaboration et d'analyse d'indicateurs sur les TIC comparables sur le plan international ont été améliorées grâce à plusieurs activités de renforcement des capacités: un atelier de formation des coordonnateurs nationaux pour les indicateurs TIC a été organisé à l'intention de plusieurs pays du 15 au 18 mars 2016, à Nay Pyi Taw (Myanmar), et a réuni 35 délégués venus d'Indonésie, de la République démocratique populaire Lao, du Myanmar, du Timor-Leste et du Viet Nam. L'Albanie, l'Angola, les Comores, le Gabon, le Myanmar et le Pakistan ont reçu une assistance/formation sur l'élaboration d'un cadre pour les statistiques et les indicateurs TIC nationaux.

Dans la région Afrique (AFR)

– Un atelier régional de formation à l'intention des pays d'Afrique a eu lieu en octobre 2015 à Addis‑Abeba, en présence de près de 140 participants.

– Un observatoire des TIC a été mis en place à Madagascar en 2016, en collaboration avec l'Autorité de régulation des télécommunications (ARTEC). Il permettra aux décideurs de collecter et d'analyser des données sur les TIC, et ainsi d'élaborer des politiques plus adaptées.

Dans la région Amériques (AMS)

– Grâce aux ateliers de formation en matière d'indicateurs TIC, organisés dans les Caraïbes en 2015 et 2016, les Etats Membres ont pu améliorer la collecte des données et la mesure de l'accès aux infrastructures, services et applications large bande. Ces deux ateliers de formation ont permis de renforcer les capacités de 16 pays des Caraïbes en matière de production de statistiques et d'indicateurs nationaux sur les télécommunications et les TIC.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– Les progrès accomplis par les pays, particulièrement ceux de la région des Etats arabes, dans leur effort visant à améliorer le développement des télécommunications/TIC ont été mis en évidence grâce à la publication des rapports 2015 et 2016 "Mesurer la société de l'information", annoncée lors de deux conférences de presse organisées chacune en collaboration avec le Ministère égyptien des communications et des technologies de l'information.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– En 2014, l'UIT a élaboré le cadre national de statistiques et d'indicateurs TIC à l'intention de la République démocratique populaire Lao dans le but de mettre en place un environnement propice aux TIC.

– Pour le Myanmar, l'UIT a apporté son soutien à l'élaboration d'un cadre national de statistiques et d'indicateurs TIC en 2016.

– En 2014, l'atelier consacré aux indicateurs TIC dans les statistiques, organisé à l'intention des pays de l'ANASE et des Etats insulaires du Pacifique, a élargi les connaissances des 80 participants venus de 20 pays. L'UIT a organisé le 25 juillet 2016 le Colloque national sur les indicateurs TIC à Islamabad (Pakistan).

Il n'y a aucune initiative régionale se rapportant directement aux statistiques sur les télécommunications/TIC.

Questions confiées aux Commissions d'études

Il n'y a aucune Question confiée aux commissions d'études se rapportant expressément aux statistiques sur les télécommunications/TIC.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT:[1, 5, 8, 30, 33, 37, 43, 50, 51, 52, 57, 59, 60](https://www.itu.int/en/ITU-D/TIES_Protected/WTDC14/WTDC14-FinalReport-F.pdf)

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: [25, 71, 72, 137, 139, 140, 172, 176, 188, 189, 197, 199, 202](https://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/Documents/final-acts/pp14-final-acts-en.pdf)

Grandes orientations du SMSI

Les statistiques sur les TIC sont utiles pour suivre la mise en oeuvre de toutes les grandes orientations du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et sont mentionnées aux paragraphes 112 à 119 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 4, 5, 9, 17

## 4.3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers

Assurer l'inclusion numérique signifie assurer l'accessibilité des TIC et leur utilisation au service du développement social et économique des personnes ayant des besoins particuliers. Bien que le déploiement des réseaux de télécommunication/TIC s'accélère, un grand nombre de femmes et de filles, de personnes handicapées, de jeunes, d'enfants et de populations autochtones restent exclus de la société d'information. Les personnes ayant des besoins particuliers rencontrent souvent des obstacles à l'utilisation des TIC/télécommunications. Les personnes handicapées, selon la nature de leur handicap, ne peuvent pas voir un écran, ou entendre le son d'un téléphone, ou utiliser une souris, ou se servir d'un ordinateur ou d'un téléphone à écran tactile. Ces obstacles peuvent être surmontés quand des TIC accessibles et abordables sont disponibles. Les femmes, les jeunes et les populations autochtones qui ne disposent pas actuellement d'une connexion à Internet ont souvent besoin de recevoir une formation, de base ou avancée, aux outils numériques, mais aussi de comprendre comment utiliser les TIC au service de leur autonomisation sociale et économique.

Les obstacles rencontrés par les personnes ayant des besoins particuliers peuvent être supprimés grâce à des lois, des politiques, des programme nationaux pour le large bande, des réglementations et des pratiques commerciales efficaces, ainsi qu'au moyen de formations aux TIC et de stratégies de développement qui tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des populations autochtones et des personnes handicapées, de façon à garantir une société de l'information inclusive.

Résultats obtenus

– Les capacités des Etats Membres en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques, stratégies et lignes directrices relatives à l'inclusion numérique en vue de garantir aux personnes handicapées l'accessibilité des télécommunications/TIC ont été renforcées par les actions suivantes:

• En 2015, plus de 350 membres de l'UIT ont bénéficié d'une formation sur les politiques et pratiques en matière d'accessibilité des TIC à l'occasion des réunions du Groupe de Rapporteurs et de la Commission d'études de l'UIT-D au titre de la Question 7/1. En outre, les 161 participants à la réunion de 2016 du Groupe de Rapporteurs ont été formés au Rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC.

• Plus de 186 personnes ayant assisté à la manifestation régionale "Amériques accessibles II: l'information et les communications pour TOUS", organisée à Medellin (Colombie), ont bénéficié d'une formation sur les politiques en matière d'accessibilité des TIC en particulier, notamment sur les lignes directrices relatives aux sites web accessibles devant être mises en oeuvre au niveau régional.

• Reconnaissant l'importance des marchés publics pour faire en sorte que les TIC soient largement disponibles pour les personnes handicapées, le BDT a mis au point un ensemble diversifié de matériels didactiques en ligne sur les "Marchés publics dans le domaine des produits et services TIC accessibles", qui ont été mis à disposition dans le cadre d'un cours de formation en ligne via l'Académie de l'UIT, ainsi que durant la manifestation "Amériques accessibles III: l'information et les communications pour TOUS", organisée à Mexico (Mexique).

• Le Rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC est désormais disponible dans les six langues officielles de l'UIT afin de faciliter son utilisation par les pays du monde entier. Publié en arabe, en français et en espagnol ainsi qu'en livre électronique accessible (version anglaise) en 2015, et en chinois et en russe en 2016, il a été transmis aux membres ainsi qu'aux associations de personnes handicapées dans le monde entier, notamment à la Fédération mondiale des sourds et au Forum sur le handicap pour la région Pacifique. Il sert à mieux faire connaître aux membres de l'UIT les types de politiques d'accessibilité des TIC qu'ils peuvent adopter et à renforcer leurs capacités à adopter et mettre en oeuvre ces politiques.

• En 2016, des orientations ont été données d'une part à l'Organismo Supervisor de Inversión en Telecomunicaciones (OSIPTEL) pour la promotion d'une politique d'accessibilité du web au Pérou, et d'autre part à l'Egypte pour l'élaboration d'une politique nationale d'accessibilité des TIC.

– Depuis la CMDT-14, plus de 1 500 participants dans le monde ont élargi leurs connaissances sur les types de politiques d'accessibilité des TIC que les membres de l'UIT peuvent adopter et mettre en oeuvre afin de garantir aux personnes handicapées l'accessibilité des télécommunications/TIC. Ce résultat a été obtenu au moyen de réunions et d'ateliers, tels que: "Amériques accessibles I" au Brésil (2014), "Amériques accessibles II" en Colombie (2015) et "Amériques accessibles III" au Mexique (2016); le Sommet M-Enabling à Washington, DC (2014, 2015 et 2016); le séminaire 2016 sur l'inclusion sociale des personnes handicapées par l'accès aux télécommunications/TIC du Groupe de travail sur les télécommunications et l'information de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC-TEL); le forum 2016 de l'European Foundation Centre en faveur de l'inclusion; une série de réunions dans le cadre des initiatives régionales pour la région Europe organisées en 2015 à Barcelone, à Bruxelles, à Rome, en Serbie et en Slovénie, en collaboration avec des partenaires européens de premier plan, dont la Commission européenne, l'Union européenne de radiotélévision (UER) et des établissements universitaires européens; les réunions organisées en 2015 et 2016 dans le cadre des initiatives régionales pour les Etats arabes et la CEI; une réunion en 2015 du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies/d'ONU-Habitat sur le handicap et le développement pour l'Afrique; une session du Forum du SMSI sur la passation de marchés publics concernant les TIC accessibles, organisée en 2016 dans le cadre de l'initiative régionale pour l'Europe en partenariat avec le TSB; une réunion sur la politique de cyberaccessibilité pour la région Afrique de l'Est organisée en 2016 au Kenya.

– Depuis la première célébration de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC en 2011, plus de 7 200 événements se sont déroulés dans 160 pays et ont contribué à autonomiser plus de 240 000 jeunes filles et jeunes femmes dans le monde entier. Ces Journées ont été organisées par le siège et tous les bureaux régionaux de l'UIT. Plus de 66 600 jeunes filles et jeunes femmes originaires de 133 pays ont participé aux 1 800 manifestations à l'occasion de l'édition 2015 de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC. En 2016, plus de 66 000 jeunes filles originaires de 138 pays ont participé à plus de 1 900 événements dans 28 pays de la région Afrique, 33 pays de la région Amériques, 18 pays de la région des Etats arabes, 19 pays d'Asie-Pacifique, cinq pays de la CEI et 35 pays européens. Le portail de l'UIT ["Les jeunes filles dans le secteur des TIC"](http://www.girlsinict.org) a enregistré 383 552 pages consultées en 2016, contre 337 936 en 2015. En 2016, le hashtag #GirlsinICT a atteint 54,3 millions de comptes Twitter.

– Les capacités des membres en matière d'utilisation des télécommunications/TIC en faveur du développement social et économique des personnes ayant des besoins particuliers, y compris les programmes de télécommunications/TIC visant à promouvoir l'emploi et l'entreprenariat auprès des jeunes, ont été renforcées grâce aux actions suivantes:

• La publication de recherches et de lignes directrices dans le rapport de l'UIT "Les débouchés du numérique, une solution novatrice grâce aux TIC pour l'emploi des jeunes" qui a été remis à tous les membres de l'UIT.

• La publication du rapport "Stages intensifs de codage: une stratégie pour l'emploi des jeunes", qui a été remis à tous les membres de l'UIT.

• Le programme de formation au codage a également figuré parmi les contributions de l'UIT à l'Initiative mondiale en faveur de l'emploi décent des jeunes (GIDJ4Y), une coalition d'une vingtaine d'organismes des Nations Unies créée pour remédier à l'épidémie mondiale de chômage chez les jeunes. L'UIT s'est engagée à diriger les thèmes relatifs aux compétences numériques et aux pôles technologiques lors de l'initiative GIDJ4Y.

• Création et mise à disposition de tous les membres de l'UIT, de jeunes chercheurs d'emploi et de jeunes entrepreneurs, d'une base de données en ligne de ressources fondées sur les TIC. Cette base de données comprend des liens vers des programmes de formation, des programmes de financement participatif pour des capitaux de démarrage, des réseaux de mentorat et des services de placement, et donne ainsi la possibilité aux membres et aux jeunes de tirer parti du numérique pour élargir l'horizon des possibles en matière d'emploi et de création d'entreprise. Voir: <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sis/Youth/Resources/index.asp>.

– Sensibilisation et diffusion des bonnes pratiques parmi les membres de l'UIT grâce à la publication hebdomadaire de pratiques et de stratégies innovantes en matière d'inclusion numérique sur le site du bulletin d'actualité de l'UIT-D sur l'inclusion numérique: <http://digitalinclusionnewslog.itu.int/>. Ce bulletin d'actualité dévoile les dernières pratiques et stratégies en matière d'inclusion numérique, telles que les formations aux outils numériques ou au codage, les initiatives qui encouragent davantage de jeunes filles et de femmes à poursuivre des études ou une carrière dans les TIC, et les pratiques relatives à l'accessibilité des TIC aux personnes handicapées.

– Une assistance directe a été fournie aux pays d'Afrique pour les aider à organiser les célébrations entourant les éditions 2015 et 2016 de la Journée des jeunes filles dans les TIC, ainsi qu'un concours et une conférence à l'intention de la région Afrique.

Dans la région Amériques (AMS)

– Soutien à la création de centres communautaires au Belize, à la Barbade, à Saint-Kitts-et-Nevis et à la Grenade. Ces centres ont donné un accès à l'Internet aux communautés et sont destinés à réduire la fracture numérique dans ces pays.

– Les discussions menées au cours des trois dernières éditions de "Amériques accessibles: L'information et les communications pour TOUS" (2014 au Brésil, 2015 en Colombie et 2016 au Mexique), un événement marquant organisé chaque année dans la région Amériques, visaient à identifier les principes de mise en oeuvre de pratiques grâce auxquelles les parties prenantes peuvent garantir le respect des droits des personnes handicapées en termes d'égalité et d'accessibilité financière. En outre, l'UIT a dispensé à plus de 300 personnes participant à ces trois événements des formations visant à aider les pays dans l'élaboration de politiques et de stratégies contribuant à supprimer les obstacles et à rendre possible l'autonomisation des personnes handicapées.

– Le BDT, en collaboration avec "Fondo Indígena", dispense chaque année par le biais de l'Académie de l'UIT un programme de formation à presque 300 dirigeants autochtones de la région Amériques afin de renforcer leurs capacités à utiliser les télécommunications/TIC au service du développement social et économique. Le programme se compose de trois cours de formation en ligne portant sur les outils numériques permettant le développement des communautés autochtones et sur les outils web à utiliser pour mettre en place, gérer et faire fonctionner des stations radio locales.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– ARB RI 5 sur la fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées: accentuation des efforts visant à rendre les TIC accessibles aux personnes handicapées grâce à la mise en place d'un centre régional d'innovation sur les personnes handicapées et à l'assistance fournie à certains pays choisis pour formuler leurs politiques nationales destinées à créer un environnement propice aux TIC accessibles.

– Sensibilisation aux possibilités d'emploi, particulièrement pour ce qui est des jeunes handicapés.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Renforcement des capacités des Etats Membres à élaborer et à mettre en oeuvre des politiques, des stratégies et des lignes directrices en matière d'inclusion numérique, afin de garantir l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes ayant des besoins particuliers et l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'autonomisation socio-économique des personnes ayant des besoins particuliers.

– L'UIT, l'Administration des Philippines et la Fondation Tinder ont lancé à titre d'essai un programme d'enseignement interactif en ligne aux Philippines, pour évaluer l'intérêt de ce programme pour les pays en développement anglophones. L'objectif est d'améliorer les capacités des membres à former les personnes ayant des besoins spécifiques aux outils numériques et à l'utilisation des télécommunications/TIC en vue de leur autonomisation sociale et économique.

– Initiative régionale ASP RI 3 sous le thème "Tirer parti des avantages des nouvelles technologies": amélioration des compétences et sensibilisation accrue en matière de formation des enfants aux outils numériques en zone rurale, et promotion de la sensibilisation des enfants et des enseignants, ainsi que des personnes handicapées, à la sécurité en ligne. Assistance au développement des fonctionnalités de synthèse vocale en faveur des personnes handicapées (République démocratique populaire Lao, 2016). Plaidoyer pour la participation des femmes et des jeunes filles aux TIC grâce aux programmes "Women with the Wave" (Les femmes surfent sur la vague, 2014-2015) et "Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC" (2014-2016). Organisation d'un stage intensif de codage au service de l'emploi des jeunes destiné à encourager l'emploi des jeunes travailleurs de la région.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI)

– Amélioration de l'inclusion de la population rurale en République kirghize grâce à la formation de professeurs d'informatique en zone rurale. En outre, ces formations contribuent à réduire l'écart entre les hommes et les femmes, car la grande majorité des enseignants formés sont des femmes. Les formations sont organisées chaque printemps par l'UIT et l'Institut d'électronique et des télécommunications (IET) de l'Université technique nationale Razzakov de la République kirghize (KSTU) depuis 2012 et sont très appréciées par le Gouvernement de la République kirghize. En 2015, les cours de formation ont été suivis par 137 enseignants en zone rurale, dont 114 femmes. En 2016, les cours de formation ont été suivis par 107 enseignants en zone rurale, dont 83 femmes.

– Les jeunes femmes ont été encouragées à embrasser une carrière dans le secteur des TIC lors de la visioconférence à l'intention de la région de la CEI consacrée à la Journée des jeunes filles dans les TIC et au 150ème anniversaire de l'UIT, organisée le 23 avril 2015 dans le Bureau de zone de l'UIT pour la région de la CEI en présence de 93 délégués de six pays de la région.

– Les jeunes chercheurs ont été encouragés à s'impliquer davantage dans le développement des TIC dans la CEI lors de la Conférence internationale scientifique et technique des étudiants et des jeunes sur les technologies de l'information et les systèmes de communication, organisée à Moscou (Russie) du 11 au 16 mai 2015.

– Amélioration de l'inclusion en République kirghize grâce à l'élaboration en 2015, dans le cadre de l'initiative "Connecter une école", d'un manuel électronique interactif servant à se former soi-même aux rudiments des technologies Internet et web.

– Analyse de l'écart entre les hommes et les femmes dans le secteur des TIC de la région CEI et promotion des possibilités offertes aux femmes d'embrasser une carrière dans ce secteur lors de l'atelier en visioconférence organisé le 28 avril 2016 au Bureau de zone de l'UIT pour la région CEI en présence de 68 délégués de huit pays de la région.

– Initiative régionale CEI RI 2 sur la fourniture d'un accès aux services de télécommunication/TIC pour les personnes handicapées: au nombre des résultats atteints à ce jour figurent l'établissement de centres d'information et de formation pour les personnes handicapées dans la République du Belarus, la République kirghize, la République de Moldova et la Fédération de Russie, et le développement et l'adaptation de ressources en ligne répondant aux besoins des personnes handicapées.

Dans la région Europe (EUR)

– En 2015 et 2016, une campagne spéciale a été menée au niveau régional afin d'encourager les parties prenantes européennes à organiser la célébration de la Journée des jeunes filles dans les TIC. Les gouvernements, la société civile, les établissements universitaires et le secteur privé ont mené plusieurs activités dans au moins 36 pays d'Europe. Un rapport de ces activités a été rédigé et largement diffusé dans l'objectif de souligner les bonnes pratiques.

– Deux célébrations annuelles de la Journée des jeunes filles dans les TIC ont été organisées conjointement par l'UIT et le Comité des politiques de l'UIT de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) à Bucarest (2015) et à Lucerne (2016) en vue de sensibiliser les administrations des pays européens à l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes et à l'importance de créer de nouvelles possibilités de carrière pour les femmes dans le secteur des TIC.

– Initiative régionale EUR RI 3 sur la fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées: la mise en oeuvre de cette initiative a permis de renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'accessibilité entre les parties prenantes concernées. Les activités menées dans le cadre de cette initiative régionale ont contribué à renforcer les capacités humaines de plus de 500 professionnels.

– Une série de réunions traditionnelles et de formations en ligne a permis de partager les bonnes pratiques au sein de la région, tout en offrant des conseils en matière de politiques et de cadres réglementaires favorisant la cyberaccessibilité, notamment les applications télévisuelles/TIC à l'intention des personnes handicapées.

– Une attention particulière a été donnée à la passation de marchés publics des TIC accessibles: un cours en ligne spécifique a fourni aux professionnels des passations de marché une occasion unique de renforcer leurs capacités, tout en faisant progresser leur programme national en matière de cyberaccessibilité.

– De plus, la coopération avec diverses organisations européennes oeuvrant en faveur de l'accessibilité, notamment le Forum européen des personnes handicapées, la Commission européenne, l'Union européenne de radio-télévision et le G3ICT, a été renforcée.

Questions confiées aux Commissions d'études

La Question suivante confiée à la Commission d'études 1 a contribué au produit 4.3 (voir Annexe 2):

**Question 7/1**: Accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers aux services de télécommunication/TIC.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 9, 11, 15, 20, 21, 22, 23, 30, 32, 55, 58, 68, 76, 77

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 64, 70, 71, 131, 139, 140, 175, 184, 198, 202

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C2, C4, C7 et C8 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et le paragraphe 90 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont contribué à la réalisation du Produit 4.3.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 4, 5, 8, 10, 17

## 4.4 Fourniture d'une assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux PDSL

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies, le nombre de pays ayant des besoins spécifiques reste très élevé. C'est particulièrement le cas des pays les moins avancés (PMA), des petits Etats insulaires en développement (PEID) et des pays en développement sans littoral (PDSL), qui restent vulnérables et qui sont confrontés à plusieurs obstacles qui nécessitent une attention particulière. Compte tenu des possibilités offertes par les TIC en termes de développement socio-économique et afin de donner accès aux services et applications TIC, il est primordial d'offrir à ces pays une assistance ciblée, conformément à l'appel lancé par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, invitant à ce qu'il n'y ait plus de laissés‑pour-compte.

L'UIT est résolu à s'acquitter de son mandat et s'efforce de remplir ses engagements au titre du Programme d'action d'Istanbul (IPoA) en ce qui concerne les TIC pour les PMA, du Plan d'action de la Barbade (BPoA) pour les PEID et du Plan d'action d'Almaty (APoA) pour les PDSL. Chacun de ces plans d'action est intégré dans le Plan d'action de Dubaï.

Résultats obtenus

– L'ensemble des activités, initiatives, programmes et projets liés aux TIC a permis à l'UIT de mieux faire connaître l'importance des TIC pour le développement durable, de fournir une assistance ciblée aux PMA, aux PDSL et aux PEID et de renforcer leurs capacités. Il s'agit notamment des réformes de la réglementation des marchés, des télécommunications d'urgence et des interventions en cas de catastrophe, de l'égalité des sexes, des infrastructures des TIC et de la gestion du spectre, et de l'adaptation aux changements climatiques. Tout cela a contribué à une sensibilisation accrue et au renforcement des capacités dans ces domaines.

– Depuis la CMDT-14, l'UIT mène dans 15 pays (y compris des pays en développement, des PMA, des PEID et des PDSL) des interventions d'urgence en cas de catastrophe, renforce leurs capacités et améliore leurs communications au service des opérations de secours.

– L'UIT a aidé les pays frappés par une catastrophe à rétablir leurs réseaux de communication, en fournissant une assistance directe: évaluations des dégâts subis par les équipements et les infrastructures, reconstruction et remise en état des infrastructures de télécommunication. Dans le cadre de ces interventions, plus de 150 utilisateurs ont été formés à l'utilisation du matériel de communication par satellite lors de dix ateliers de renforcement des capacités. L'UIT renforce également les capacités des PMA à faire face aux catastrophes en élaborant et en mettant en place des systèmes d'alerte rapide.

– En introduisant les TIC dans le débat général relatif au développement, l'UIT a davantage fait comprendre l'importance du rôle qu'elles jouent dans ce domaine. L'UIT a inséré des références aux TIC dans le kit élaboré en vue de promouvoir la mise en oeuvre du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés. Il a également apporté sa part pour achever la mise en oeuvre complète (d'ici janvier 2017) du projet de création d'une Banque de technologies pour les PMA.

– L'UIT a renforcé les capacités des pays ayant des besoins particuliers à lancer plusieurs projets nouveaux et innovants en fournissant des capitaux d'amorçage pour développer l'infrastructure, notamment en zone rurale, et renforcer le développement/la gestion des ressources humaines.

Dans la région Amériques (AMS)

– Assistance permanente relative à l'équipement de radiocommunication, afin d'aider le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) d'Haïti à intervenir en cas de catastrophe et de garantir que le réseau et l'infrastructure des télécommunications d'urgence sont équipés au niveau national de dispositifs de résistance aux catastrophes.

– Lancement en février 2016 de l'initiative "île intelligente" (Smart Island) pour les Bahamas. Cette initiative servira de modèle pour les autres pays des Caraïbes. L'amélioration des infrastructures urbaines, des systèmes et de la gouvernance aidera les nations à devenir plus efficaces et plus sûres, et permettra de sauver des vies par une meilleure préparation aux défis posés par le changement climatique, mais aussi par les perturbations que provoquent les catastrophes. Elle contribuera aussi à l'égalité sociale grâce à l'accès universel aux services publics: soins médicaux, sécurité et systèmes intelligents de gestion du trafic, par exemple.

– Aide à la restructuration de l'autorité de régulation de la Barbade visant à favoriser l'efficacité et la rationalisation des fonctions réglementaires dans l'environnement local. Vingt-et-une personnes ont été formées lors d'un atelier organisé du 4 au 6 mai 2016.

– Soutien à la création de centres communautaires au Belize, à la Barbade, à Saint‑Kitts‑et-Nevis et à la Grenade. Ces centres, en donnant accès à l'Internet aux communautés, ont permis de réduire la fracture numérique dans ces pays.

– L'UIT a mis en place le Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes, qui vise à aider les Ministères de l'éducation à promouvoir une utilisation sûre des TIC, la lutte contre le harcèlement en ligne et la sensibilisation générale à la cybersécurité dans les écoles secondaires des Caraïbes. Trois pays bénéficieront de ce programme: le Belize, la Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis.

– Un atelier intitulé "Le rôle de l'éducation dans la cybersécurité: élaboration d'une citoyenneté numérique" a été organisé au Belize en présence de plus de 105 personnes, les 27 et 28 juin 2016. L'UIT prévoit d'élaborer un manuel à l'intention des éducateurs et des parents destiné à les aider à lutter contre le cyberharcèlement. Un document de politique régionale devrait être prêt d'ici décembre 2016.

– Fourniture d'un appui à la Dominique concernant la formulation et l'élaboration de politiques nationales afin de mettre en oeuvre un cadre technologique pour le large bande.

– La préparation d'un projet de loi type sur l'itinérance, accompagnée d'une réglementation appropriée, doit être réalisée à Sainte-Lucie en vue de son adoption ultérieure par l'Autorité des télécommunications de la Caraïbe orientale (ECTEL). Le premier atelier sur ce thème s'est déroulé le 24 juin à Saint-Vincent-et-les-Grenadines en présence de 15 représentants du groupe ECTEL.

Dans la région des Etats arabes (ARB)

– Soutien à l'élaboration et au déploiement de l'infrastructure du protocole IPv6 aux Comores, à Djibouti et au Yémen, ainsi qu'à la rédaction d'un rapport stratégique national sur ce sujet. Les rapports ont été publiés en 2015.

– L'UIT a aidé la Palestine à évaluer son marché des TIC, ainsi qu'à renouveler les licences actuelles et à en émettre de nouvelles. Cette assistance a été fournie en juin et en novembre 2016.

– Soutien accordé aux Comores pour mieux comprendre comment libéraliser leur marché des TIC et élaborer leurs propres lignes directrices nationales sur le partage des infrastructures. Cette assistance a été fournie par l'intermédiaire d'un atelier spécifique organisé en collaboration avec la Banque mondiale à Moroni, les 5 et 6 octobre 2016. Trente participants représentant les parties prenantes du secteur des TIC des Comores y ont assisté, aux côtés de la Tunisie, du Maroc et de Maurice. Djibouti a reçu une assistance relative à la détermination des besoins juridiques/réglementaires en vue de l'établissement d'une autorité indépendante de régulation. L'étude a été publiée en décembre 2016.

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– Initiative régionale ASP RI 1visant à accorder une attention particulière aux pays les moins avancés, aux petits Etats insulaires en développement, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral – amélioration des capacités humaines, politiques et réglementaires dans les domaines suivants: octroi de licences, gestion du spectre, y compris l'élaboration de tableaux nationaux d'attribution des fréquences, cadres législatifs, cybersécurité, large bande, radiodiffusion, applications TIC, coordination des satellites, planification du transit Internet, détermination des prix, octroi de licences, numérotage et autres formes d'assistance dans le domaine de la réglementation pour les PEID, les PMA et les PDSL.

– Renforcement des capacités dans divers domaines, notamment l'octroi de licences et la réglementation des services, la sensibilisation à la cybersécurité, la protection en ligne des enfants, la formation des enfants aux outils numériques, et la promotion de la sensibilisation des enfants et des enseignants à la sécurité en ligne.

– La mise en oeuvre du projet relatif à la connectivité dans le Pacifique a démarré. La mise en oeuvre du projet régional pour le Pacifique concernant le développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour les îles du Pacifique se poursuivra.

Questions confiées aux Commissions d'études

Il n'y a aucune Question confiée aux Commissions d'études portant expressément sur l'assistance ciblée aux PMA, PEID et PDSL.

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 16, 17, 18, 21, 25, 26, 30, 33, 36, 37, 50, 51, 52, 53, 57, 60

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 30, 32, 33, 34, 36, 70, 71, 123, 124, 125, 126, 127, 135, 159, 160, 161, 172, 193, 202

Grandes orientations du SMSI

Les grandes orientations C4 et C7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et les paragraphes 9, 23, 26, 49, 59, 87 et 95 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information contribuent à la réalisation du Produit 4.4.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 1, 3, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

# 5 Objectif 5

# Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC

L'objectif 5 vise à aider les membres de l'UIT en apportant une assistance dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets ainsi que de la gestion des catastrophes. Les efforts sont axés sur l'identification des opportunités et sur l'utilisation des TIC pour faire face aux conséquences négatives des changements climatiques ainsi que se préparer aux catastrophes et y faire face.

## 5.1 Les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets

Le changement climatique est l'un des principaux problèmes de développement auxquels le monde est aujourd'hui confronté. C'est un sujet de préoccupation important dans le débat politique actuel. Il a notamment été abordé dans l'Accord de Paris adopté en décembre 2015 par la Conférence sur les changements climatiques, dans la déclaration de Sendai et le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, ainsi que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les changements climatiques affectent considérablement le développement socio-économique durable et exacerbent les risques de catastrophes, car les aléas climatiques et météorologiques se produisent plus fréquemment et avec plus d'intensité, avec des conséquences sur les ressources en eau, l'utilisation des sols et les écosystèmes marins. Les pays les plus vulnérables, notamment les PMA, sont confrontés à des risques particuliers, puisque les taux de mortalité et les pertes économiques sont proportionnellement plus élevés, mais le changement climatique affecte les économies de tous les Etats Membres de l'UIT.

Les TIC jouent un rôle majeur pour limiter les changements climatiques, et réduire et atténuer leurs effets, grâce à des outils importants et novateurs. Les TIC peuvent freiner les émissions de gaz à effet de serre (GES) en fournissant des équipements et des outils plus efficaces et en proposant des services et des réseaux novateurs. Les TIC permettent également d'augmenter les échanges d'informations et de connaissances, de suivre les changements liés au climat et de soutenir la gestion des catastrophes, notamment par la mise à disposition de systèmes d'alerte avancée. Dans le même temps, le développement du secteur des TIC et l'adoption croissante de ces technologies conduisent à une augmentation de la production de déchets d'équipements électriques et électroniques, qui requiert l'élaboration d'orientations sur les méthodes de réduction de l'empreinte environnementale.

Résultats obtenus

– L'UIT a contribué à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets par la mise en place de systèmes de production d'électricité propres dans le cadre du projet de "développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour les îles du Pacifique". Ce projet a contribué à réduire les émissions de GES grâce à la mise en place de systèmes basés sur l'énergie solaire pour alimenter quelque vingt centres informatiques au moyen de systèmes de production d'électricité propres.

– L'UIT a amélioré les connaissances des Etats Membres sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'adaptation aux effets des changements climatiques et sur l'importance des stratégies pour des TIC vertes, grâce à des ateliers organisés dans les 15 pays ayant reçu des équipements informatiques et une formation à la suite d'une catastrophe.

– L'UIT a contribué au développement d'un système d'alerte avancée respectueux de l'environnement en mettant en place des sirènes et des centres de contrôle solaires dans l'est de l'Ouganda. Le pays a ainsi pu déployer une solution durable face aux changements climatiques et au risque accru d'inondation.

Dans la région Asie-Pacifique

– Renforcement des capacités en matière de villes intelligentes et durables, TIC vertes et déchets d'équipements électriques et électroniques en organisant des forums, des ateliers et des formations et en élaborant des documents de formation.

– L'amélioration de l'efficacité de la gestion énergétique grâce aux TIC a contribué au renforcement des capacités de plus de 50 participants du Pakistan, du 10 au 14 novembre 2014, à Islamabad (Pakistan) et un rapport à l'intention du Ministère pakistanais de l'information et de la technologie a été préparé.

Il n'y a aucune Initiative régionale se rapportant directement au Produit 5.1.

Questions confiées aux Commissions d'études

Les Questions suivantes confiées à la Commission d'études 2 ont contribué à la réalisation du Produit 4.3 (voir Annexe 2):

**Question 6/2**: TIC et changements climatiques

**Question 8/2**: Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 17, 21, 30, 32, 37, 50, 52, 53, 66

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 71, 172, 182

Grandes orientations du SMSI

La grande orientation C7 (cyberécologie) figurant dans le Plan d'action de Genève est étroitement liée au Produit 5.1. En étroite collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'UIT n'a cessé de sensibiliser les participants à travers diverses manifestations et conférences organisées lors des forums du SMSI et pendant sa phase préparatoire. Cela a permis aux différents intervenants issus de pays et d'organisations variés d'échanger et de partager leurs expériences. L'UIT a encouragé divers acteurs à soumettre leurs projets à travers la plate-forme du SMSI et à échanger avec d'autres participants. De nombreux projets ayant contribué à la réalisation du Produit 5.1 ont reçu un prix du SMSI.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 9. 11, 13, 14, 15

## 5.2 Télécommunications d'urgence

Dans le monde entier, les pays sont confrontés à un nombre grandissant de catastrophes naturelles et de catastrophes d'origine humaine. Celles-ci ont des effets dévastateurs sur les vies humaines et des incidences disproportionnées sur les pays en développement, perturbant l'économie et détruisant les infrastructures et les services essentiels. Les PMA, les PEID et les PDSL sont particulièrement vulnérables aux incidences des catastrophes; souvent peu préparés, ils ne disposent pas des capacités requises pour réagir.

Il est largement admis que l'utilisation des télécommunications/TIC revêt une importance cruciale face à ces phénomènes destructeurs. Etant donné le rôle que jouent les télécommunications/TIC dans les différentes phases des catastrophes ‒ prévision, détection, atténuation et secours –, il importe d'élaborer des plans et des stratégies sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour la planification en prévision des catastrophes, compte tenu, notamment, de la nécessité de disposer d'infrastructures et de systèmes résilients et redondants pour la réduction des risques de catastrophes et l'alerte avancée en cas de catastrophe.

Etant donné que les catastrophes dépassent souvent les frontières d'un Etat, leur gestion efficace nécessite parfois les efforts de plusieurs pays, afin d'éviter les pertes humaines et une crise régionale. La coordination et la collaboration préalables entre experts de la gestion des catastrophes relevant, notamment, d'organismes publics, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, y compris les organisations humanitaires, peuvent limiter les risques de catastrophes et augmenter la probabilité de sauver des vies.

Les Etats Membres doivent tenir compte des diverses solutions de télécommunication/TIC qui conviennent et sont couramment disponibles pour les interventions en cas de catastrophe et l'atténuation des effets des catastrophes, y compris celles qui sont fournies par les services de radioamateur, les services et installations associés aux réseaux à satellite et aux réseaux de Terre, en prenant en compte les besoins des personnes handicapées et de celles ayant des besoins particuliers.

Résultats obtenus

– Depuis la CMDT-14, l'UIT facilite les interventions d'urgence en cas de catastrophe, renforce les capacités et améliore les communications pour les opérations de secours. Elle a aidé 15 Etats Membres frappés par une catastrophe à rétablir leurs réseaux de communication, en fournissant une assistance directe: évaluations des dégâts subis par les équipements et les infrastructures, reconstruction et remise en état des infrastructures de télécommunication. Dans le cadre de ces interventions, plus de 350 utilisateurs ont été formés à l'utilisation du matériel de communication par satellite lors de 15 ateliers de renforcement des capacités.

– En organisant le deuxième Forum mondial sur les télécommunications d'urgence: Sauver des vies (GET-2016), qui s'est tenu à Koweït (Koweït) du 26 au 28 janvier 2016, l'UIT a permis de sensibiliser les pays et de renforcer leurs capacités à exploiter les TIC pour les télécommunications d'urgence et de consolider le dialogue entre experts de la gestion des catastrophes relevant, notamment, d'organismes publics, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, dont les organisations humanitaires. Plus de 500 personnes issues des Etats Membres de l'UIT, du secteur privé, des institutions des Nations Unies, des ONG, du monde universitaire et des organisations humanitaires ont participé à ce forum. L'évènement a permis de mettre en avant le rôle important des télécommunications/TIC dans la mise en oeuvre du cadre de Sendai et de formuler des recommandations concrètes sur la manière d'utiliser les TIC pour aider les pays à atteindre les Objectifs de développement durable convenus.

Dans la région Afrique (AFR)

– L'UIT a renforcé la capacité des Etats Membres de sauver des vies en cas de catastrophe grâce au déploiement d'équipements de télécommunication d'urgence et au développement des capacités à utiliser ces équipements et services au Malawi (inondations, janvier 2015), Mozambique (inondations, avril 2015), Kenya (inondations, mai 2015).

– Des systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte avancée ont été mis en oeuvre en Zambie et en Ouganda. Ces projets visent à fournir des systèmes d'alerte rapide, lors de catastrophes naturelles, diffusant des alertes en cas d'inondation ou de catastrophe imminente, pour assurer la sécurité publique et améliorer la diffusion des informations dans certaines régions.

– L'UIT a amélioré la sensibilisation et la coopération et démontré le rôle que peuvent jouer les TIC, notamment les mégadonnées, en faveur du développement dans le domaine des urgences sanitaires. L'UIT a organisé en 2015 une réunion ministérielle de haut niveau en Sierra Leone à laquelle ont participé 15 Ministres en charge des secteurs des TIC et de la santé. La réunion a abouti à l'adoption d'une Déclaration appelant à la poursuite des efforts visant à utiliser les mégadonnées pour combattre le fléau que constituent la maladie à virus Ebola et les autres épidémies.

– L'UIT a également lancé un projet en Sierra Leone, en Guinée et au Libéria qui montre comment les gouvernements peuvent utiliser les mégadonnées des opérateurs mobiles afin d'aider à contenir les maladies infectieuses transmises par l'homme.

Dans la région Amériques (AMS)

– AMS RI 1 – Télécommunications d'urgence: soutien aux Etats Membres de la région Amériques pour le renforcement de leur capacité à intervenir en cas d'urgence.

– Elaboration de plans nationaux de télécommunications d'urgence pour sept pays de la région: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine, appui à l'amélioration du Centre des opérations d'urgence (COU) au Guyana.

– L'UIT a organisé des activités pour renforcer les capacités associées aux communications d'urgence, aux changements climatiques, aux villes intelligentes et durables, aux déchets d'équipements électriques et électroniques et aux équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT).

Dans la région Asie-Pacifique (ASP)

– ASP RI 2 – Télécommunications d'urgence: renforcement des capacités et des aptitudes par la formation aux télécommunications d'urgence et sensibilisation au moyen de séminaires, d'ateliers, de réunions et de forums sur l'adaptation aux effets des changements climatiques, la gestion des risques de catastrophes et l'atténuation de leurs effets, et les télécommunications d'urgence.

– Fourniture d'une assistance dans le domaine des équipements d'urgence: aux Philippines après la survenue du typhon Ruby en décembre 2014, au Vanuatu après le passage du cyclone tropical Pam de catégorie 5 en mars 2015, aux Etats fédérés de Micronésie après le passage du typhon Maysak en avril 2015, au Népal après le séisme de magnitude 8 de mai 2015, au Myanmar après les graves inondations qui ont frappé le pays en juillet/août 2015 et aux Fidji après le passage du cyclone tropical Winston de catégorie 5 en février 2016.

– Fourniture d'une assistance technique pour la production d'un plan de rétablissement du réseau mobile (Népal 2015) et d'un plan de communications d'urgence (Timor‑Leste, 2015).

– Pour rétablir l'infrastructure de télécommunication de base après une catastrophe, une unité mobile et déployable de ressources TIC (MDRU) a été installée sur l'île de Cebu (Philippines). Cette installation s'inscrit dans le cadre d'une étude plus large sur le rétablissement rapide des infrastructures et son utilité. Ce projet a été mis en oeuvre avec l'appui du Ministère japonais des affaires intérieures et des communications (MIC) et, grâce à cela, l'île de Cebu est maintenant mieux préparée pour les communications après une catastrophe.

Questions confiées aux Commissions d'études

La Question suivante confiée à la Commission d'études 2 a contribué à la réalisation du Produit 5.2.

**Question 5/2**: Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification préalable aux catastrophes, l'atténuation des effets des catastrophes et les interventions en cas de catastrophe

Résolutions, recommandations et décisions de la CMDT

Résolutions de la CMDT: 1, 5, 17, 21, 30, 32, 34, 37, 50, 52, 53, 69

Autres conférences et assemblées

Décisions de la PP: 5, 13

Résolutions de la PP: 25, 37, 71, 98, 136, 140, 182, 202

Grandes orientations du SMSI

La grande orientation C7 (cyberécologie) figurant dans le Plan d'action de Genève est étroitement liée au Produit 5.1. En étroite collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'UIT n'a cessé de sensibiliser les participants à travers diverses manifestations et conférences organisées lors des forums du SMSI et pendant sa phase préparatoire. Cela a permis aux différents intervenants issus de pays et d'organisations variés d'échanger et de partager leurs expériences. L'UIT a encouragé divers acteurs à soumettre leurs projets à travers la plate-forme du SMSI et à échanger avec d'autres participants. De nombreux projets ayant contribué à la réalisation du Produit 5.1 ont reçu un prix du SMSI.

Contribution aux ODD pertinents

ODD: 9, 11, 13, 14, 15

Appendice 1: Détails de mise en oeuvre des initiatives régionales

RÉGION AFRIQUE

AFR RI 1: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

– Cette initiative régionale a été mise en oeuvre essentiellement dans le cadre du réseau de Centres d'excellence et de l'Académie de l'UIT.

– La première réunion de la Commission de direction du réseau de Centres d'excellence de l'UIT pour l'Afrique s'est tenue à Cape Town (Afrique du Sud) en février 2015 et a été couronnée de succès. Les six instituts de formation retenus comme Centres d'excellence de l'UIT pour la période 2015-2018 sont: Centre for Learning, Telkom SA (Afrique du Sud); Collège de science et de technologie de l'Université du Rwanda; Digital Bridge Institute (DBI), Nigéria; Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (E.S.M.T), Sénégal; Ecole Supérieure Africaine des Technologie de l'Information et de la Communication (ESATIC), Côte d'Ivoire; Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications (AFRALTI), Kenya. Ces six instituts ont coordonné et entériné une stratégie générale de formation, des plans individuels de formation, des opportunités communes et des moyens de résoudre les difficultés éventuelles.

– En décembre 2015, organisation de la seconde réunion de la Commission de direction du réseau de Centres d'excellence de l'UIT pour l'Afrique à Maurice, qui a permis de coordonner la mise en oeuvre des cours prévus en 2016. Quatorze participants au total ont assisté à la réunion, dont des représentants de six Centres d'excellence et du pays hôte ainsi que trois fonctionnaires de l'UIT.

– Formation de professionnels sur différents sujets en lien avec les TIC à l'aide des six noeuds de Centres d'excellence et de l'académie de l'UIT, qui a permis d'accroître le nombre de professionnels qualifiés en matière de TIC dans la région, en améliorant leurs connaissances et leurs compétences.

– En 2015, organisation de 21 cours de formation traditionnels par le réseau des Centres d'excellence de l'UIT en vue de renforcer les capacités. Ces cours ont été suivis par 113 participants en provenance de six pays africains et portaient sur la cybersécurité, la règlementation des télécommunications et la technologie LTE 4G. Au cours de la même période, une formation traditionnelle sur les communications par satellite organisée par l'UIT et l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO) a été dispensée à 73 participants issus de 8 pays africains.

– Mise en place du Fonds de SMART AFRICA pour l'octroi de bourses avec un financement de départ de l'UIT et des contributions initiales du Rwanda et du Soudan du Sud. Le fonds a permis l'octroi de bourses à 7 étudiants de master en TIC/ingénierie à l'université Carnegie Mellon, ce qui a permis un renforcement de leurs capacités dans le domaine des TIC. D'autres bourses pour l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar sont actuellement à l'étude.

– En vue de renforcer la sensibilisation, octroi en 2014, 2015 et 2016 d'une aide directe à 15 pays africains pour l'organisation de leurs célébrations de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC. Au cours de ces mêmes années, cette journée a également été célébrée à Addis-Abeba (Ethiopie) en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres institutions des Nations Unies. A Addis-Abeba, ces manifestations ont vu la participation respective de 265, 250 et 230 jeunes filles du secondaire.

AFR RI 2: Renforcement et harmonisation des cadres politiques et réglementaires en vue de l'intégration des marchés africains des télécommunications/TIC

– Préparation des lignes directrices relatives à l'élaboration d'un plan national et d'un modèle de plan national pour le large bande pour les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Suite aux recommandations de l'atelier de validation qui s'est tenu du 1er au 5 juin 2015 à Windhoek (Namibie), les pays membres de la SADC ont adopté les lignes directrices et le modèle de plan national proposés, au cours de la réunion des ministres de la SADC en charge des TIC qui s'est tenue du 23 au 26 juin 2015 en Namibie. Cette réunion a facilité la transposition du modèle dans les plans nationaux pour le large bande.

– De 2014 à 2015, une aide directe a continué d'être fournie au Soudan du Sud pour que ce pays lance les activités de son Autorité nationale des communications (NCA) et pour la mise en place d'un nouveau Comité.

– Renforcement des capacités des pays africains les moins avancés en matière de normalisation des télécommunications/TIC et de statistiques. Des ateliers nationaux se sont tenus au Gabon et à Madagascar, regroupant 25 participants chacun et offrant une meilleure compréhension des indicateurs TIC et de la collecte de données.

– Organisation d'ateliers dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) pour harmoniser les politiques et les cadres réglementaires des différents pays sur les TIC. Cela a abouti à la rédaction d'un ensemble de lois types qui sont en attente de transposition dans les législations nationales des pays demandeurs.

– Aide apportée par l'UIT à la République de Namibie et au Royaume du Swaziland dans l'élaboration de leurs plans respectifs sur le large bande, en utilisant les lignes directrices et le modèle développés en 2015. Cette assistance a débouché sur l'adoption des plans nationaux par les deux pays, suite à l'exercice de validation qui s'est tenu en Namibie le 27 février 2016 et au Swaziland le 24 mai 2016.

– L'assistance fournie par l'UIT au Rwanda a jeté les bases de nouvelles lois et de textes d'application sur les TIC, et la création de nouveaux organismes de régulation spécialisés (fréquences et TIC). Une assistance similaire a également été fournie au Cameroun, à la Guinée équatoriale et au Togo.

AFR RI 3: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

– Mise en oeuvre par le Burkina Faso, le Burundi, le Lesotho, le Mali, le Rwanda et le Swaziland de projets d'infrastructure large bande hertzienne dans le cadre du partenariat McCaw/UIT, afin de développer leur infrastructure large bande et les applications, et de renforcer leurs capacités. Les projets du Burkina Faso et du Burundi sont achevés et permettent d'offrir aux hôpitaux et aux écoles un accès au large bande. Les projets du Lesotho, du Mali, du Rwanda et du Swaziland sont en cours.

– Dans le cadre du projet UIT-Corée, élaboration de plans directeurs pour l'accès au large bande hertzien pour le Congo Brazzaville et le Malawi, jetant les bases de l'adoption et de l'utilisation du large bande dans ces deux pays.

– Mise en oeuvre d'un mémorandum d'accord entre la Chine, l'UIT et les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est: "Partenariats conjoints et coopération sur l'accélération du développement de l'infrastructure des TIC en Afrique de l'Est", offrant une base pour la future mise en oeuvre de différents projets TIC.

– Poursuite du développement de la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre en Afrique, qui facilitera non seulement l'activité économique, mais aussi la planification de l'infrastructure dans tous les pays de la région.

– Diffusion d'un nouveau cadre et de lignes directrices sur le partage et l'accès à l'infrastructure TIC, adoptés par les Etats Membres de la SADC en mars 2016. Cette initiative a aidé les pays à mettre en oeuvre leurs politiques de partage des infrastructures.

– Préparation et diffusion par l'UIT d'une étude de cas sur le cadre d'itinérance du réseau unique africain (One Network Area, ONA) pour les pays du corridor Nord en Afrique de l'Est, lequel a été adopté comme référence pour l'itinérance en Afrique.

– Aide au Burundi pour l'élaboration d'une politique, d'une stratégie et d'un cadre réglementaire sur le large bande.

– Réalisation d'une étude sur l'accès universel au large bande pour le Royaume du Lesotho, offrant une orientation stratégique pour la mise en oeuvre de la stratégie d'accès universel et le développement global de leur secteur des TIC.

AFR RI 4: Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique

– En 2014, fourniture d'une assistance au Swaziland pour que ce pays élabore une feuille de route et procède à des calculs en ce qui concerne le réseau de radiodiffusion.

– En 2015, fourniture d'une assistance à la Guinée équatoriale ayant abouti à l'élaboration du plan de passage au numérique et à la conception du réseau.

– Elaboration de la version définitive de la feuille de route et de la stratégie de migration pour le Burkina Faso, ayant abouti au lancement d'un appel d'offres pour la mise en oeuvre en 2015 de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (DTTB).

– En 2015, fourniture d'une assistance technique à 15 pays qui ont lancé le processus de passage au numérique.

– En 2016, quatre autres pays ont bénéficié d'une assistance pour le passage au numérique et ont également lancé leur processus de migration.

– En 2016, organisation d'un atelier de coordination transfrontière des fréquences pour la région de la SADC. Des participants venus d'Afrique du Sud, d'Angola, du Botswana, du Lesotho, du Malawi et de la Namibie y ont assisté ainsi que des partenaires et des représentants de sociétés privées telles qu'Ericsson et LS Telekoms. Cela s'est traduit par un renforcement de la coordination transfrontière des fréquences au sein de ces pays, la mise en place d'un groupe d'action et la volonté affichée de signer l'accord-cadre relatif à une méthode de calcul harmonisée pour l'Afrique (HCM4A).

AFR RI 5: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

– Elaboration d'une méthode et d'un plan d'action visant à mettre en oeuvre les lignes directrices relatives à la protection en ligne des enfants (COP) en Afrique, diffusés auprès de tous les pays de la région. Pour sensibiliser le public à ces questions, une conférence régionale s'est tenue les 15 et 16 décembre 2014. Couronnée de succès, elle a accueilli plus de 200 participants issus de 21 pays africains. Un cadre d'action COP par pays a également été défini.

– En 2015, organisation pour le Gabon et le Tchad d'ateliers nationaux sur la protection en ligne des enfants destinés aux parties prenantes. Finalisation de projets de politiques et de cadres stratégiques nationaux pour trois pays (Tchad, Gabon et Rwanda). Identification de projets régionaux et nationaux sur la mise en place d'un environnement propice au développement efficace de la protection en ligne des enfants. Amélioration de l'expertise technique du bureau régional pour l'Afrique concernant la mise en oeuvre de la protection en ligne des enfants.

– En août 2014, mise en oeuvre d'un projet d'équipe d'intervention en cas d'incident informatique (équipe CIRT) en Tanzanie; en avril 2015, évaluation de la mise en place d'une équipe CIRT en Angola.

– En septembre 2014, réalisation d'un cyberexercice en Zambie pour les pays d'Afrique, ayant réuni plus d'une centaine de participants de 16 pays.

– En mai 2015, organisation d'un cyberexercice similaire au Rwanda, avec 150 participants de 18 pays. Ces exercices ont permis aux pays d'Afrique d'échanger leurs expériences et d'évaluer leur niveau de préparation en matière de cybersécurité.

– Organisation d'un cyberexercice à Maurice, en présence de 150 participants de 15 pays. Cette activité a permis de renforcer les capacités nationales des pays qui y ont participé.

– Lancement de la deuxième phase du projet CIRT au Kenya, pour faciliter la mise en place d'une protection plus sophistiquée contre les cyberattaques.

– Du 14 au 18 septembre 2015, organisation de l'atelier annuel de renforcement des capacités régionales des pays africains à Abidjan (Côte d'Ivoire), sur le thème: Passage au numérique et renforcement des capacités humaines. Cet atelier a permis de sensibiliser et de renforcer les compétences de 161 participants, venus de 21 pays et issus de 8 organisations.

– Du 24 au 28 juillet 2016, organisation à Khartoum (Soudan) d'un atelier conjoint UIT‑UAT (Union africaine des télécommunications) sur les stratégies de cybersécurité en Afrique et du premier colloque régional arabo-africain sur la cybersécurité. Plus de 110 participants issus de 18 pays et de diverses organisations internationales et sociétés y ont pris part. Les ateliers ont jeté les bases d'une harmonisation des cadres juridiques relatifs à la cybersécurité en Afrique.

RÉGION AMÉRIQUES

AMS RI 1: Télécommunications d'urgence

– En 2014, fourniture d'une assistance à l'élaboration de plans nationaux sur les télécommunications d'urgence pour le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la République dominicaine. Les pays utilisent ce projet comme référence dans leur législation. L'UIT a élaboré en 2015-2016 un descriptif de projet sur les "Solutions techniques pour les communications en situation d'urgence" (STCE), en coopération avec ces pays, et a appuyé en 2015 la mise en oeuvre d'un atelier relatif au plan national sur les télécommunications d'urgence en République dominicaine, avec la participation d'environ 100 ressortissants nationaux.

– En 2015, soutien assuré par l'UIT à la Dominique et à son centre d'opérations d'urgence (EOC) par la fourniture d'équipements d'urgence, afin d'appuyer l'action du Gouvernement après le passage de la tempête tropicale Erika.

– Fourniture au Guyana d'équipements de radiocommunication d'urgence pour son réseau national d'interventions d'urgence, renforçant ainsi les capacités nationales de réponse aux catastrophes, et garantissant que le réseau et l'infrastructure des télécommunications d'urgence sont équipés au niveau national de dispositifs de résistance aux catastrophes.

– En 2016, fourniture à Haïti d'une assistance en matière de radiocommunications d'urgence afin d'aider le *Conseil National des télécommunications* (CONATEL) à répondre aux situations de catastrophe.

– Organisation à Guayaquil (Equateur) du deuxième atelier régional sur les communications d'urgence et les changements climatiques.

– Soutien à la formation conjointe sur les télécommunications d'urgence pour les premiers secours, organisée par le *Centro de coordinación para la prevención de los desastres naturales en América Central* (CEPREDENAC) et la *Comisión Técnica Regional de Telecomunicaciones* (COMTELCA), à l'intention des pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) avec la participation de cinq organismes responsables des premiers secours (COE au Costa Rica, *Protección Civil* à El Salvador, CONRED au Guatemala, COPECO au Honduras et SINAPRED au Nicaragua). Le Costa Rica était en outre représenté par l'*Instituto Costarricense de Electricidad* (ICE), *Superintendencia de Telecomunicaciones* (SUTEL) et le *Ministerio de Ciencia, Tecnología y Telecomunicaciones* (MICITT). Près de 30 personnes ont participé à cette formation.

AMS RI 2: Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique

– Dans le but de renforcer la sensibilisation et les capacités dans les domaines de la planification et de l'attribution des fréquences, de la gestion du spectre, du contrôle des émissions et du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, l'UIT/CAF a apporté son soutien à huit pays concernant la transition vers la radiodiffusion numérique grâce à l'application des lignes directrices de l'UIT. La Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, la Jamaïque, le Panama, le Paraguay, la République dominicaine et le Venezuela ont bénéficié d'une assistance dans le cadre du projet de l'UIT financé par la Banque latino-américaine de développement (CAF).

– Préparation de feuilles de route pour le passage à la radiodiffusion numérique, soumises au Honduras et au Nicaragua en 2015 ainsi qu'au Guatemala et à El Salvador en 2016, dans le cadre du plan opérationnel de l'UIT.

– En 2016, mise en oeuvre du projet de l'UIT soutenu par la République de Corée concernant l'élaboration de plans directeurs pour la gestion du spectre dans des pays des Caraïbes (Jamaïque, Saint-Vincent-et-les-Grenadines). L'UIT a mené une étude pour comprendre la situation actuelle et les besoins liés à la gestion du spectre, a organisé un atelier de renforcement des capacités ainsi qu'une évaluation des trois pays, ce qui s'est traduit par un rapport d'évaluation comportant des recommandations clés et un rapport sur la mise en oeuvre future couvrant toutes les activités relatives à l'élaboration et à l'amélioration d'un plan directeur pour la gestion du spectre des trois pays bénéficiaires.

– De 2014 à 2016, organisation de cours de formation en ligne dans le domaine de la gestion du spectre et de la radiodiffusion numérique au bénéfice des pays d'Amérique latine. En Bolivie, des cours de formation ont été dispensés en ligne grâce à la plate‑forme de l'Académie de l'UIT et par le biais d'ateliers traditionnels de renforcement des capacités, réunissant des connaissances théoriques et pratiques sur les nouvelles tendances et les technologies offertes par la dernière génération d'outils techniques des fréquences radioélectriques dans les procédures de contrôle et de vérification. L'objectif consistait notamment à améliorer l'efficacité de l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et à répondre de manière concrète aux défis de la libéralisation de nouvelles bandes de fréquences pour les systèmes de communication mobiles de Terre (IMT). En 2016, également dans le domaine de la gestion du spectre, les cours de formation ont porté principalement sur les tendances en matière de réglementation de la gestion du spectre, l'attribution de fréquences et le spectre des fréquences radioélectriques. En outre, des cours de formation en ligne dans le domaine de la radiodiffusion numérique ont également été organisés pour améliorer la capacité des systèmes de radiodiffusion numérique. Une centaine de professionnels d'Amérique latine ont été formés.

– En 2015, une formation avancée sur la modélisation des coûts et la tarification à l'intention des pays d'Amérique latine, ainsi que des lignes directrices sur les aspects politiques et économiques de l'assignation et de l'utilisation des fréquences radioélectriques ont été fournies au Nicaragua. Une soixantaine de personnes en provenance de huit pays (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et République dominicaine) y ont participé.

– En 2015, organisation au Mexique d'un Forum régional sur l'optimisation et l'utilisation efficace du spectre, auquel ont participé 120 représentants de 14 pays (Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Equateur, Etats-Unis, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay). Ce forum a présenté les bonnes pratiques en matière d'utilisation des fréquences radio et de plans d'activité, créant ainsi les capacités pour les activités futures liées à la gestion des fréquences et aux processus d'appel d'offres dans les pays de la région Amériques.

– Des cours en ligne sur la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et sur les réseaux de prochaine génération ont été dispensés en Colombie et au Paraguay, avec 13 participants.

– En juillet 2016, organisation par l'UIT et la COMTELCA du Sommet d'Amérique centrale sur la télévision numérique et le dividende numérique, avec la présentation de différents scénarios pour la transition de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et l'élaboration de la Déclaration d'El Salvador définissant les prochaines étapes du processus de transition pour chaque pays.

– En octobre 2016, organisation par l'UIT, en collaboration avec la CAF, le *Secretaría de Comunicaciones y Transportes de Mexico* (SCT) et Forum Global, d'une série d'évènements lors de "l'Americas Week on Digital Broadcasting and Regional Conference on Spectrum Management": 1) Politiques relatives à la planification du spectre et au dividende numérique, 2) Résultats du projet UIT/CAF de soutien au passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique dans la région Amériques, 3) Plans directeurs pour la gestion du spectre et coordination transfrontalière, 4) Troisième Conférence annuelle sur la gestion du spectre en Amérique latine.

– En 2015, élaboration de lignes directrices sur les aspects politiques et économiques de l'assignation et de l'utilisation des fréquences radioélectriques, à l'attention de l'Argentine, la Bolivie, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama et la République dominicaine.

AMS RI 3: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

– En 2014, travail en partenariat avec le Ministère coréen des sciences, des TIC et de la planification (MISP) en vue d'établir des plans directeurs pour la gestion du spectre, dont ont bénéficié la Grenade, la Jamaïque et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

– Réalisation d'une étude sur le large bande, en termes de technologie, de marché et de réglementation, en analysant notamment l'état de son développement dans la sous-région andine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela).

– En 2015 et 2016, organisation pour les pays d'une formation sur la conformité et l'interopérabilité.

– En 2014, 2015 et 2016, organisation d'une formation sur la conformité et l'interopérabilité à l'intention de la région des Amériques dans le cadre du Programme C&I mondial, ayant réuni, respectivement, 16 participants de dix pays (Argentine, Brésil, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Haïti, Paraguay, Pérou et Venezuela), dix participants de six pays (Brésil, Costa Rica, Jamaïque, Paraguay, Suriname, Trinité‑et-Tobago) et 14 participants de dix pays (Brésil, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay et Venezuela). La formation visait à renforcer les connaissances dans le domaine et à sensibiliser à l'importance du dialogue et de la collaboration pour accroître le nombre d'accords de reconnaissance mutuelle dans la région.

– Réalisation d'une évaluation du régime C&I et des accords de reconnaissance mutuelle spécialement pour les pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama) et Cuba.

– Organisation d'un atelier visant à renforcer les capacités liées à la mise en place d'un régime C&I commun et d'accords de reconnaissance mutuelle pour les pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama), finalisation lors d'un atelier destiné à présenter les avancées sur le projet d'accord de reconnaissance mutuelle et sur l'élaboration d'un laboratoire virtuel de test.

– En 2015, réalisation d'une évaluation des risques, d'une étude de la demande et d'une étude de faisabilité pour déterminer la nécessité de disposer d'installations d'essai nationales ou régionales pour appuyer les systèmes C&I dans les Caraïbes, afin d'aider les pays de la région à établir un plan pour le développement de laboratoires d'essais nationaux. L'un des principaux résultats de l'atelier de validation C&I a été la nécessité d'élaborer un cadre général pour les systèmes d'évaluation de la conformité, ainsi qu'un cadre spécifique pour la conformité et l'interopérabilité des TIC dans la région des Caraïbes. L'UIT mettra en oeuvre, conjointement avec l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU) et le CROSQ (Regional Organization for Standards and Quality), un accord de reconnaissance mutuelle avec certains Etats Membres. Six cadres supérieurs de la région des Caraïbes ont visité les locaux du CPqD lors de la formation sur la conformité et l'interopérabilité pour la région, du 8 au 12 juin 2015, au Brésil, afin de constater les bonnes pratiques des laboratoires d'essais.

– De 2014 à 2016, préparation d'une série d'études de cas sur la généralisation des TIC et l'écosystème numérique pour un certain nombre de pays latino-américains, l'objectif principal étant de procéder à une analyse de l'utilisation des TIC compte tenu de l'environnement réglementaire, de la structure institutionnelle, ainsi que de l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques sur les télécommunications et des plans pour le large bande. Ces études de cas ont été menées en Bolivie, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay et en République dominicaine, fournissant des recommandations stratégiques qui visent à contribuer au développement du secteur pour une utilisation et une application plus efficaces des TIC dans ces pays.

– Collecte de données en vue de l'établissement de cartes numériques interactives des réseaux de transmission de Terre dans les pays de la région Amériques achevée auprès de 47 parties prenantes d'Amérique latine et des Caraïbes et en cours dans d'autres pays.

– En 2014, organisation des Forums sur l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6 au Paraguay et en République dominicaine, avec plus de 90 participants de 11 pays pour chacun d'eux. En 2015, le forum s'est tenu au Panama, réunissant plus de 80 représentants de 17 pays et en 2016 au Honduras, aveC112 participants de 10 pays. Ces forums ont présenté les bonnes pratiques concernant l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6, créant des capacités pour les activités futures en lien avec l'interconnectivité, dans les pays de la région Amériques.

– En 2014 et 2015, à la création de centres communautaires au Belize, à la Barbade, à Saint-Kitts-et-Nevis et à la Grenade. Ces centres, en donnant accès à l'Internet aux communautés, ont permis de réduire la fracture numérique dans ces pays.

– Un atelier régional sur l'infrastructure large bande stratégique au service du développement pour la région Amériques a eu lieu à Sao Paulo (Brésil) en 2015, organisé conjointement par le BDT et ANATEL, en collaboration avec FUTURECOM.

– Fourniture d'un soutien aux pays d'Amérique du Sud pour la cartographie du système de câble à fibre optique (de Terre) longue distance, afin de permettre aux administrations et aux régulateurs de mener des travaux d'élaboration/de révision des politiques publiques.

– En 2014, fourniture d'un appui à la Dominique concernant la formulation et l'élaboration de politiques nationales afin de mettre en oeuvre un cadre technologique pour le large bande, à Roseau, Commonwealth de la Dominique. Du 18 au 22 avril 2016, l'UIT a contribué à la formation de groupes de travail appropriés (politique, droit et réglementation; infrastructure, connectivité et dispositifs; renforcement des capacités, sensibilisation, contenu et applications; finances et investissement; mise en oeuvre, suivi et évaluation), ainsi qu'à l'élaboration d'une politique nationale sur le large bande et d'une stratégie sectorielle.

– Préparation d'études de cas sur l'environnement général des TIC au Nicaragua en 2016 et au Panama en 2015, compte tenu du cadre réglementaire existant dans le pays, des structures institutionnelles, de l'élaboration et de l'état d'avancement de la mise en oeuvre des politiques sur les télécommunications et des plans sur le large bande.

– Depuis février 2016, travail sur la mise en place de PRODOC pour soutenir l'initiative "île intelligente" (Smart Island) pour les Bahamas.

– Aide à la restructuration de l'autorité de régulation de la Barbade visant à favoriser l'efficacité et la rationalisation des fonctions réglementaires dans l'environnement local. Vingt-et-un fonctionnaires ont bénéficié de la formation dispensée du 4 au 6 mai 2016.

– Aide à la préparation d'un projet de loi type sur l'itinérance, pour adoption, accompagné d'une réglementation appropriée, à Sainte-Lucie, et à leur adoption ultérieure dans les autres Etats contractants de l'Autorité des télécommunications de la Caraïbe orientale (ECTEL), le cas échéant. Le premier atelier sur l'itinérance s'est déroulé le 24 juin à Saint-Vincent-et-les-Grenadines en présence de 15 représentants du groupe ECTEL.

– En 2014, 2015 et 2016, participation au Congrès FUTURECOM, au Brésil, et mise en avant du rôle de l'UIT dans la sensibilisation à l'infrastructure des TIC. Des évènements parallèles sur la conformité et l'interopérabilité ont été organisés en étroite collaboration avec l'*Agência Nacional de Telecomunicações* (Anatel), Brésil.

AMS RI 4: Réduction des prix des services de télécommunication et des coûts de l'accès à l'Internet

– Organisation des forums sur l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6 au Paraguay et en République dominicaine en 2014 avec plus de 90 participants de 11 pays, au Panama en 2015 avec 81 représentants de 17 pays et au Honduras en 2016 aveC112 participants de 10 pays. Ces forums ont présenté les bonnes pratiques concernant l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6, créant des capacités pour les activités futures en lien avec l'interconnectivité, dans les pays de la région Amériques.

– En 2015, une assistance a été fournie aux membres de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECS) concernant l'élaboration de lignes directrices relatives à la politique, la législation et la réglementation en matière d'itinérance.

– Du 28 au 30 avril 2015, organisation à Paramaribo (Suriname) de l'atelier de formation régional sur la portabilité des numéros, qui a réuni 34 participants des Bahamas, du Guyana, d'Haïti, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Trinité-et-Tobago et de l'organisme de régulation ECTEL. Les participants du Suriname comptaient notamment le Ministère des transports, des communications et du tourisme du Suriname, UNIQA Telecommunications Suriname et divers services de l'Autorité des télécommunications du Suriname (TAS). L'atelier a offert aux participants un cadre approprié pour renforcer les capacités en matière de portabilité des numéros et pour débattre des principales questions techniques, réglementaires, commerciales/de coût, d'application et de mise en oeuvre de la portabilité des numéros, des types de portabilité, et de leurs effets sur la stimulation de l'innovation et l'intensité de la concurrence. Les régulateurs régionaux des télécommunications, les décideurs, les législateurs et le personnel technique impliqué dans la portabilité des numéros, l'interconnexion et les questions connexes ont pu acquérir une meilleure compréhension des coûts, des avantages et des opportunités dans ce domaine.

– Soutien au renforcement du dialogue entre l'opérateur bolivien de télécommunications ENTEL Bolivia et la Compañía Paraguaya de Telecomunicaciones (COPACO) en vue de promouvoir la première connexion large bande entre le Paraguay et la Bolivie (qui sont les deux seuls pays d'Amérique du Sud sans accès à la mer).

– En 2014, aide fournie à l'Administration paraguayenne concernant le déploiement d'un point national d'échange Internet (IXP). L'UIT a élaboré trois modèles que l'organisme de régulation paraguayen a soumis à consultation publique, en incluant des recommandations sur la réglementation interne et sur la structure et l'organisation du modèle sélectionné.

– En 2015, au Chili, tenue du Forum régional économique et financier pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de la réunion du Groupe SG3RG-LAC de l'UIT-T (Groupe régional de la Commission d'études 3 de l'UIT-T – Tarifs).

– Suite aux résultats du projet de l'UIT/CE conclu en 2013 "Renforcer la concurrence dans les Caraïbes en harmonisant les politiques, la législation et les procédures réglementaires relatives aux TIC (HIPCAR)", lancement de l'élaboration de lois et de politiques types relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques pour les Caraïbes, dans le domaine des normes environnementales, de la gestion des déchets électroniques et du recyclage des téléviseurs, des téléphones portables et des ordinateurs. Ces politiques types incluront également des règlements anti-dumping pour les téléviseurs qui ne seraient pas conformes aux exigences régionales et aux normes internationales.

– D'autre part, le projet de grand réseau public (G-WAN) dans les Caraïbes vise à aider trois gouvernements de la région (Dominique, Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis) à planifier, concevoir et mettre en oeuvre un grand réseau IP public complet et sécurisé, de façon à offrir une plate-forme sur laquelle pourront s'appuyer d'autres initiatives majeures, notamment des services d'administration publique en ligne. En 2015, les équipes de l'UIT et de la CTU ont organisé des réunions de lancement en Dominique, à la Grenade et à Saint-Kitts-et-Nevis avec près de 90 participants issus des ministères, services et organismes du secteur public. Des évaluations de sites G-WAN ont été menées ainsi qu'un atelier de renforcement des capacités et de transfert des connaissances et une formation sur la planification, la conception et la mise en oeuvre future du G-WAN.

AMS RI 5: Renforcement des capacités pour la participation aux politiques mondiales en matière de TIC, l'accent étant mis en particulier sur l'amélioration de la cybersécurité et de la participation des pays en développement aux travaux des organismes actuels de gouvernance de l'Internet

– Entre 2014 et 2016, organisation dans la région Amériques de trois cyberexercices: au Pérou en 2014 (9 pays, 24 participants), en Colombie en 2015 (13 pays, 46 participants) et en Equateur en 2016 (15 pays, 60 participants). L'objectif de ces cyberexercices était d'améliorer la capacité des Etats Membres de la région à réagir rapidement face aux cybermenaces.

– En 2015, organisation à Bogota (Colombie) du Forum régional sur la cybersécurité et du troisième Cyberexercice d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence à l'intention de la région Amériques. Le forum a réuni plus de 500 représentants de 13 pays et le cyberexercice près de 50 participants d'Antigua‑et‑Barbuda, d'Argentine, de la Barbade, de Bolivie, de Colombie, du Costa Rica, de Cuba, d'Equateur, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Paraguay et du Venezuela.

– Comme indiqué dans la section relative à l'initiative régionale RI 4, les Forums sur l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6 ont été organisés en 2014 au Paraguay et en République dominicaine, avec plus de 90 participants de 11 pays pour chacun d'eux. En 2015, le forum s'est tenu au Panama, réunissant plus de 80 représentants de 17 pays puis en 2016 au Honduras, aveC112 participants de 10 pays. Ces forums ont présenté les bonnes pratiques concernant l'interconnectivité, la cybersécurité et le protocole IPv6, créant des capacités pour les activités futures en lien avec l'interconnectivité, dans les pays de la région Amériques.

– En 2014, organisation en Bolivie d'une évaluation de l'équipe d'intervention en cas d'incident informatique (équipe CIRT) et d'un atelier, en présence de représentants du Ministère de la défense, du Ministère de l'économie et des finances, du Ministère du développement, du Ministère du gouvernement, du Ministère des communications, de la compagnie pétrolière publique, de la Banque centrale de Bolivie, des banques privées, des FAI publics et privés, de la direction d'universités publiques et privées, de la direction de la police, de groupes de travail gouvernementaux sur la cybersécurité, d'équipes gouvernementales en charge de la sécurité de l'information, de la vice‑présidence, du Vice-Ministère des télécommunications, du centre de recherche des armées, et de l'Autorité des transports et télécommunications. Les participants ont acquis une bonne compréhension des équipes CIRT, de leurs fonctions, des types d'équipe CIRT, des responsabilités et des implications de leur éventuelle mise en oeuvre.

– De 2014 à 2016, l'UIT a aidé des pays à établir des équipes CIRT nationales et des projets de coopération technique ont été élaborés et sont actuellement mis en oeuvre à la Barbade, en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago en vue de recenser et de gérer les cybermenaces, de les combattre, et d'y faire face. Une évaluation des équipes CIRT et de la situation en matière de cybersécurité a été réalisée pour plusieurs pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama).

– Pour aider les pays à améliorer leurs capacités en matière d'application TIC/mobiles, réalisation d'une évaluation sous-régionale, à l'intention des pays d'Amérique latine, sur le potentiel des technologies mobiles, l'évolution, les politiques, les défis que pose l'administration publique en ligne et les outils pour relever ces défis ainsi que les recommandations visant à promouvoir la mise en oeuvre rapide de l'administration publique en ligne, en Amérique latine.

– En 2015, fourniture à l'Administration de Trinité-et-Tobago d'une assistance technique pour élaborer la politique nationale en matière de protection et de classification des données de cybersécurité, et organisation de deux ateliers sur la classification et la conservation des données.

– Participation de pays de la région Amériques à la septième et huitième éditions du programme de formation "South School on Internet Governance" (SSIG), organisée en coopération avec l'UIT. Le SSIG représente un évènement visant la formation de nouveaux dirigeants aux principaux aspects de la gouvernance de l'Internet, dans une perspective mondiale et en mettant particulièrement l'accent sur l'Amérique latine et les Caraïbes.

– Une réunion en ligne a été organisée à l'intention de tous les pays hispanophones de la région Amériques, en vue de discuter de questions concernant les politiques en matière d'Internet avec des représentants régionaux de l'ISOC, du LACNIC et de l'ICANN.

– En 2016, organisation d'un séminaire régional pour les Caraïbes sur les questions de cybersécurité, y compris la protection en ligne des enfants.

– En 2016, mise en place du Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les écoles des Caraïbes, qui vise à aider les Ministères de l'éducation à promouvoir une utilisation sûre des TIC, la lutte contre le harcèlement en ligne et la sensibilisation générale à la cybersécurité dans les écoles secondaires des Caraïbes. Trois pays des Caraïbes vont bénéficier de ce programme (Belize, Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis). Le premier atelier s'est tenu au Belize avec plus de 105 participants durant les deux jours de formation (27 et 28 juin 2016). L'UIT projette d'élaborer un manuel à destination des enseignants et des parents afin de les aider à faire face au cyberharcèlement. Un document de politique régionale sera achevé en décembre 2016.

RÉGION DES ETATS ARABES

ARB RI 1: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

– Fourniture à l'Iraq, à la Libye, à la Palestine, au Soudan et au Yémen d'une aide à l'élaboration d'un plan directeur national pour le large bande afin d'appuyer le développement de l'infrastructure large bande et l'adoption des services associés.

– En 2016, organisation en Tunisie d'une formation consacrée à la mise en oeuvre et à la gestion de points d'échange Internet (IXP) ayant rassemblé 40 participants de 11 Etats arabes. Cette initiative avait pour objectif de mettre à la disposition des participants des outils permettant d'abaisser les coûts et d'améliorer la qualité du trafic Internet sur leur territoire national.

– En 2015 et 2016, formation à la conformité et à l'interopérabilité (C&I) de 12 techniciens de huit Etats arabes afin de sensibiliser ces pays aux normes et aux procédures régissant le contrôle et l'homologation de l'équipement, et de renforcer leurs capacités en la matière. En 2015, cinq techniciens du régulateur syrien (SYTRA) ont bénéficié d'une formation à la conformité et à l'interopérabilité dans le but d'aider le pays à mettre en oeuvre son laboratoire de tests C&I.

– En 2016, formation aux aspects organisationnels et administratifs des évaluations de la conformité de 13 autres participants de cinq Etats arabes.

– En 2014, élaboration et diffusion d'une étude d'évaluation consacrée aux Etats du Maghreb qui a débouché sur la formulation d'un accord de reconnaissance mutuelle visant à encourager la coopération entre les Etats du Maghreb arabe sur les questions de conformité et d'interopérabilité.

– En 2016, communication à 10 Etats arabes de lignes directrices sur l'élaboration de modèles d'investissement innovants visant à abaisser les barrières à l'adoption du large bande, notamment par le biais du partage d'infrastructures et de la concurrence sur le marché.

– Publication et discussion de la version initiale de lignes directrices sur le recours à l'informatique en nuage dans l'éducation à l'occasion d'une réunion d'experts organisée en collaboration avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO). Ce document permettra aux décideurs des Etats arabes de choisir le modèle de plate-forme en nuage le mieux adapté à leurs besoins/budgets.

– En 2016, lors du Forum sur les nouvelles technologies pour le développement organisé au Caire (Egypte) dans les locaux de la Nile University en collaboration avec l'Autorité nationale égyptienne de régulation des télécommunications, renforcement de la capacité de 10 Etats arabes à définir les mesures politiques, réglementaires et techniques qui leur permettront de mieux tirer profit de nouvelles technologies telles que les mégadonnées, l'informatique en nuage, l'Internet des objets et la 5G.

– En 2015, formation de huit Palestiniens à l'informatique en nuage afin de les aider à comprendre cette technologie et à améliorer la conception de leur centre de données.

– Elaboration de recommandations et fourniture d'orientations concernant les "procédures d'appel alternatives" et "l'inclusion financière numérique" à l'intention des 40 participants au Forum sur la mise en place et le financement du large bande organisé au Bahreïn en 2015. Cet événement avait pour objectif d'aider les Etats arabes à gérer efficacement le trafic téléphonique alternatif et à préparer l'environnement de futurs services financiers numériques.

– En 2015, formation de 60 participants d'Etats arabes aux nouvelles tendances en matière de promotion des services large bande "over-the-top" (OTT) afin d'aider les décideurs de ces pays à élaborer des politiques efficaces en la matière.

– Fourniture d'assistance à l'extension du réseau large bande de Djibouti Télécom à l'aide de réseaux hertziens large bande WiMAX.

– Organisation prévue aux Comores d'un atelier dédié à la libéralisation, au partage d'infrastructures et au dégroupage de la boucle locale. Cette initiative aidera le pays à mieux concevoir ses réseaux et à élaborer des lignes directrices nationales en matière de partage d'infrastructures. L'atelier, qui se tiendra à Moroni les 5 et 6 octobre 2016, devrait rassembler plus de 40 participants issus de parties prenantes locales.

– Réalisation d'une étude d'évaluation visant à aider la Palestine à mettre en place une station terrienne par satellite.

– Dans le cadre de l'Accord de coopération conclu entre l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis et l'UIT, mise en oeuvre d'un projet de renforcement des capacités humaines concernant le protocole IPv6.

– Fourniture aux Etats arabes d'une aide à la définition des mesures politiques, réglementaires, techniques et commerciales qui leur permettront de rendre l'accès au large bande et à ses services financièrement abordables.

ARB RI 2: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

– En 2015, fourniture d'une assistance aux Comores, à Djibouti, à la Jordanie, au Liban, à la Mauritanie et à la Palestine pour la réalisation d'une évaluation de leur Etat de préparation en matière de cybersécurité en vue de la création et de la mise en oeuvre d'équipes CIRT nationales.

– En 2015 et 2016, dans le cadre du projet de protection des infrastructures des pays les moins avancés, organisation sur deux semaines d'un programme de renforcement des capacités en matière de cybersécurité ayant rassemblé près de 50 participants des Comores, de Djibouti et de Mauritanie]. Le programme a abordé notamment la gestion des risques liés aux infrastructures. Sa mise en oeuvre s'est inscrite dans le cadre du projet de protection des infrastructures des pays les moins avancés.

– En 2016, élaboration de lignes directrices relatives à la création d'un cadre juridique régional et d'une loi-cadre sur la protection en ligne des enfants dans la région des Etats arabes à utiliser par ces pays pour élaborer ou amender leur législation en matière de sécurité des enfants.

– Du 14 au 16 septembre 2014, renforcement des capacités en matière de protection en ligne des enfants pour 45 personnes assistant à l'atelier consacré au Cadre stratégique de la protection en ligne des enfants et les participants au défi Protection en ligne des enfants organisés à Bahreïn en partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) du pays sous l'égide du centre régional de cybersécurité.

– Sensibilisation aux questions de cybersécurité des 280 enfants, parents et personnels éducatifs égyptiens ayant pris part au défi Protection en ligne des enfants organisé à Assouan le 21 février 2015 et à Damanhour le 27 février 2016, en partenariat avec les Ministères égyptiens des communications et des technologies de l'information et de l'éducation, d'opérateurs de téléphonie mobile et de sociétés du secteur privé.

– Promotion de la coopération régionale entre experts de la cybersécurité auprès des 125 participants de huit Etats arabes et des experts internationaux réunis à l'occasion du Sommet régional sur la cybersécurité qui s'est déroulé à Oman en mars 2015. Cet événement a également abordé les nouvelles tendances et menaces en matière de cybersécurité.

– A l'occasion du cyberexercice régional pour la région des Etats arabes organisé du 17 au 19 mai 2015 à Hurghada (Egypte), renforcement de la coopération entre les 45 représentants des sept Etats participants, notamment entre leurs équipes CIRT, et partage des connaissances avec les pays qui n'en possèdent pas encore. Toujours à Hurghada, l'exercice a été suivi les 20 et 21 mai 2015 d'un programme de renforcement des capacités en matière de protection de l'infrastructure essentielle dans la région des Etats arabes.

– Lors de l'atelier régional UIT sur la stratégie en matière de protection en ligne des enfants ayant réuni 65 participants de 10 Etats arabes, échange d'idées, de connaissances et de bonnes pratiques sur les questions de sécurité des enfants, et promotion de la mise en place de réseaux et d'un dialogue interinstitutionnels visant à créer un réseau d'experts panarabe. L'atelier, consacré au thème "Autonomisation des citoyens numériques de demain", placé sous l'égide de la Ligue des Etats arabes et organisé en coopération avec le Ministère égyptien des communications et des technologies de l'information, s'est déroulé les 25 et 26 octobre 2015 en Egypte.

– En 2015, fourniture à la Mauritanie d'une aide à l'élaboration de sa stratégie nationale en matière de cybersécurité, suivie en 2016 d'un atelier consacré aux étapes suivantes ciblant les parties prenantes locales.

– A Djibouti, fourniture d'une aide au renforcement des capacités en matière de cybersécurité de 50 participants dans le cadre du projet de protection des infrastructures des pays les moins avancés. Le volet technique de la formation a eu lieu du 1er au 5 novembre 2015, tandis que le volet consacré à la gestion s'est déroulé du 22 au 26 novembre 2015.

– En novembre 2015, réalisation d'une étude comparée de la législation en matière de sécurité de l'informatique en nuage dans la région des Etats arabes et en Europe, publiée en 2016 et diffusée aux membres afin d'aider les pays de la région à saisir les aspects juridiques et réglementaires de cette approche.

– En mai 2016, organisation en Tunisie à l'intention des Etats arabes d'un cyberexercice régional visant à encourager l'échange d'expériences entre les professionnels de la cybersécurité de ces pays et à renforcer leur collaboration dans ce domaine. Soixante-dix personnes venues de 11 pays y ont participé.

– Du 24 au 26 juillet 2016, organisation au Soudan d'un séminaire UIT-UAT consacré à la stratégie en matière de cybersécurité des pays africains. Les 100 participants ont renforcé leurs capacités, échangé leurs expériences et leurs bonnes pratiques nationales respectives et présenté la situation de la mise en oeuvre des stratégies existantes afin de déceler d'éventuelles lacunes et de définir les étapes suivantes. Ce séminaire a été mené conjointement par le BDT et le TSB.

– Renforcement de la coopération régionale en matière de cybersécurité entre [nombre de participants et de pays] à l'occasion de l'atelier destiné aux équipes CIRT des Etats arabes organisé dans le cadre du Sommet régional sur la cybersécurité qui s'est déroulé en Egypte le 30 novembre.

– En novembre 2016, organisation en Egypte du PREMIER colloque régional arabo-africain sur la cybersécurité.

ARB RI 3: Utilisation des télécommunications/TIC au service d'un développement intelligent et durable et de la protection de l'environnement

– Sensibilisation à l'importance de l'utilisation des TIC dans le cadre d'un développement et d'une protection de l'environnement axés sur un développement intelligent et durable. Plus de 30 spécialistes de ces questions issus de différentes organisations ont participé à la réunion de lancement de cette initiative. L'organisation de cet événement, qui s'est tenu à Manama (Bahreïn) le 6 mai 2015, est le fruit d'une coopération entre la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), la Ligue des Etats arabes et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

– Sensibilisation à différentes approches d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour faciliter la mise en oeuvre efficace de villes intelligentes et durables ainsi qu'au rôle dans ce domaine potentiellement dévolu aux diverses parties prenantes. Cette initiative s'est adressée aux plus de 60 participants au Forum régional sur les villes intelligentes et durables pour les Etats arabes organisé les 3 et 4 mai 2015 à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) en coopération avec le TSB et accueilli par l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis. Le Forum, auquel ont participé des représentants des villes intelligentes de la région et des membres de l'UIT, a adopté une feuille de route sur l'utilisation des TIC pour instaurer des villes intelligentes et durables dans la région des Etats arabes.

– Elaboration à l'intention des 22 Etats arabes membres de l'UIT d'une feuille de route sur le recours aux TIC pour instaurer des villes intelligentes et durables dans la région.

– En 2016, signature avec le Ministère égyptien des technologies de l'information et de la communication d'un document de projet portant sur la gestion intelligente des nappes phréatiques. D'une durée de deux ans, ce projet a pour but de démontrer les avantages que présente l'utilisation des TIC pour gérer efficacement les ressources en eau souterraines.

– Sensibilisation à l'importance des télécommunications/TIC dans le développement intelligent et durable, à l'impact sur le développement durable des stratégies nationales en matière de TIC et au rôle possible des TIC dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et au risque de catastrophes. Cette activité s'adressera aux 40 participants et aux représentants de 10 pays assistant au Forum régional sur l'utilisation des TIC dans le cadre de la transition vers un développement intelligent et durable pour la région des Etats arabes organisé en coopération avec l'Académie des télécommunications SUDATEL (SUDACAD), qui se déroulera les 11 et 12 décembre 2016.

– Réalisation et publication, en principe d'ici mi-décembre 2016, d'une politique type et d'un rapport sur les études de cas portant sur les déchets d'équipements électriques et électroniques imputables aux TIC dans la région des Etats arabes, dans le but d'aider les pays à élaborer leurs propres politiques nationales.

– Exécution d'ici à mi-décembre 2016 d'une étude régionale sur un cadre réglementaire pour les TIC visant à parvenir au développement durable et intelligent dans la région des Etats arabes. L'étude vise à élaborer un modèle de cadre réglementaire utilisant les télécommunications/TIC pour instaurer un développement intelligent et durable dans la région.

– Elaboration et fourniture pour la mi-décembre 2016 d'un plan-cadre national pour les télécommunications d'urgence à l'intention de la région des Etats arabes, en vue d'aider les pays à préparer leurs propres plans nationaux pour les télécommunications d'urgence.

ARB RI 4: Apprentissage intelligent

– Sensibilisation aux questions d'apprentissage intelligent des 200 participants au Forum sur l'apprentissage intelligent UIT/ALECSO des 14-16 décembre 2015, accueilli par l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis en collaboration avec Intel et Millennium@EDU.

– Organisation de quatre ateliers de renforcement des capacités étalés sur deux ans ciblant une trentaine de décideurs et de planificateurs des secteurs de l'éducation et des TIC de pays de la région des Etats arabes. La réalisation de cette formation fera l'objet d'un accord de coopération avec l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis (TRA), conçu pour développer les capacités des pouvoirs publics en matière d'apprentissage intelligent dans la région des Etats arabes.

– En décembre 2016, publication et communication aux 22 Etats Membres de la région des Etats arabes de lignes directrices visant à aider leurs décideurs respectifs à formuler une stratégie nationale en matière d'apprentissage intelligent.

– En décembre 2016, publication et communication aux 22 Etats Membres de la région des Etats arabes d'une étude sur le déploiement d'équipements informatiques dans les écoles de la région, en vue d'aider les décideurs, les responsables des achats et les planificateurs du secteur de l'éducation à identifier le type de matériel adapté à leur situation.

– A l'issue d'un projet pilote sur l'apprentissage intelligent mené avec le Ministère des TIC palestinien, identification des opportunités et des défis soulevés par l'adoption de l'apprentissage intelligent dans un certain nombre d'établissements scolaires, notamment dans les pays moins développés.

– Lancement des activités de préparation d'une conférence de haut niveau sur l'apprentissage intelligent, qui aura lieu au deuxième trimestre de 2017 et dont l'objet sera d'adopter un plan d'action régional sur l'apprentissage intelligent.

ARB RI 5: Fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées

– Sensibilisation à l'importance de l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées et aux objectifs de l'initiative régionale, à savoir rechercher l'adhésion des participants au cadre de mise en oeuvre, leur demander de faire part de leurs commentaires et adopter ce cadre, des près de 200 participants à l'atelier de lancement de l'initiative pour la région des Etats arabes sur l'accessibilité des TIC organisé au Caire (Egypte) les 20 et 21 avril 2015.

– Traduction et publication en langue arabe à l'intention des 22 Etats Membres de la région des Etats arabes du Rapport UIT sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC visant à leur faciliter l'élaboration d'une politique nationale.

– A l'occasion du cinquième Congrès international sur les TIC et l'accès des personnes à besoins spécifiques organisé par l'ALECSO à Marrakech (Maroc) du 21 au 23 décembre 2015, présentation d'un projet avancé de manuel consacré à l'accessibilité des TIC lors des réunions, des ateliers et des conférences, élaboré à l'intention des organisateurs de ce type d'événements dans le but de leur faciliter la tâche.

– Sous l'égide du Ministère égyptien des communications et des technologies de l'information et de l'UIT, projet (en cours d'élaboration) de création d'un centre régional d'innovation consacré à l'accessibilité des TIC visant à aider les pays de la région à promouvoir les innovations en matière d'accessibilité de ces technologies pour les personnes handicapées.

– Sensibilisation à certaines des possibilités que pourraient exploiter les décideurs de la région en faveur de l'emploi des jeunes dans le domaine de l'accessibilité des TIC à l'occasion d'un atelier régional sur l'accessibilité des TIC pour l'emploi prévu les 14 et 15 décembre au Caire (Egypte).

– Fourniture à l'Egypte d'une aide à la formulation de sa politique nationale en matière d'accessibilité des TIC dans le but de mettre en place un environnement propice pour sa population handicapée et d'inciter d'autres pays à suivre l'exemple donné par son nouveau cadre politique national.

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

ASP RI 1: Accorder une attention particulière aux pays les moins avancés, aux petits Etats insulaires en développement, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral

– La première initiative régionale pour la région Asie-Pacifique de l'UIT (ASP RI 1) s'intéresse tout particulièrement aux pays les moins avancés, aux petits Etats insulaires en développement, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral afin qu'ils puissent répondre à leurs besoins prioritaires en matière de TIC.

– Dans le cadre d'un partenariat entre l'UIT et le Ministère des sciences, des TIC et de la planification (MISP) de la République de Corée, fourniture à la région Asie-Pacifique d'une assistance visant à aider certains de ses membres à élaborer leur plan directeur pour la gestion du spectre (voir la rubrique ASP RI 3 ci-dessous).

– En 2014, démarrage, également avec l'appui du MISP, du projet de poursuite du développement du Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC). Au cours du premier trimestre 2014, plus de 10 pays ont ainsi bénéficié de données topographiques haute résolution et d'une version test du logiciel utilisable pendant une durée limitée.

– Du 11 au 21 août 2014, organisation d'une formation au logiciel SMS4DC aux Iles Salomon, au Samoa, au Timor-Leste, à Tonga et au Vanuatu, qui l'utilisent actuellement pour gérer leur spectre national.

– En février 2016, suite à la publication en 2015 de la dernière version du logiciel (SMS4DC v.5) et d'une demande de Kiribati, fourniture d'une formation supplémentaire à 22 participants de 10 Etats Membres et renforcement des capacités en matière de gestion du spectre dans ces pays.

– Préparation d'une aide directe à la République démocratique populaire Lao concernant une politique et une réglementation tarifaires avec projet de réglementation de la tarification. Entre 2014 et 2016 au moins huit fonctionnaires du Ministère des postes et des télécommunications ont collaboré au travail de l'expert et bénéficié du transfert des connaissances pertinentes.

– En 2014, examen par l'UIT de la réglementation de la concurrence et du mécanisme de Fonds de service universel pour le secteur des TIC pour le compte de la Commission de l'information et autorité des médias du Bhoutan (BICMA).

– En novembre 2014, renforcement des capacités en matière de sécurité des informations de cinq experts de l'équipe afghane d'intervention en cas d'urgence informatique (AfCERT) dans le cadre d'un programme de formation intensive organisé par la Fondation EC-Council.

– Fourniture au Timor-Leste d'un cadre d'octroi de licences en 2014 et, en 2015, d'une stratégie de développement sectoriel fondée sur l'examen de la situation post-libéralisation.

– Elaboration par l'UIT à l'intention de la République démocratique populaire Lao d'un cadre national de statistiques et d'indicateurs TIC en 2014 et d'une politique de cybersécurité en 2015 dans le but de mettre en place un environnement propice aux TIC.

– Fourniture par l'UIT au Myanmar d'une aide à l'élaboration d'une approche de règlement des différends réglementaires en matière de télécommunications en 2014 et d'un cadre national de statistiques et d'indicateurs TIC en 2016.

– En 2014, élaboration pour le Cambodge de règles et de règlements relatifs à l'octroi de licences, venant renforcer l'environnement réglementaire des télécommunications et les capacités institutionnelles du pays dans ce domaine.

– Du 20 au 23 juillet 2015, formation sur les aspects réglementaires de l'octroi de licences et des services pour 20 membres des Autorités de régulation des télécommunications afghane et pakistanaise organisée par l'Autorité des télécommunications du Pakistan et l'UIT.

– Fourniture à la Mongolie d'une assistance concernant des questions réglementaires et techniques telles que la coordination et la planification des fréquences applicables aux réseaux à satellite (2014), la planification du trafic de transit (2015), le protocole IPv6 (2015), l'octroi de licences (2015) et la téléphonie mobile (2015) qui a permis aux parties prenantes nationales de mettre en place un environnement plus propice.

– En novembre 2015, renforcement des capacités de 50 participants de neuf Etats Membres de la région Pacifique dans le cadre de la formation "Stratégie de télécommunication pour le Pacifique – Les cinq années à venir" proposée par le Centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique. Cette initiative menée en partenariat avec la Pacific Islands Telecommunication Association (PITA), le Département des communications et des arts (Australie) et le Centre de formation à l'Internet du Samoa a pris la forme d'un programme de formation des formateurs.

– Du 4 au 8 août 2016, élaboration par l'UIT d'une stratégie nationale en matière de cybersécurité pour le Népal. Cette initiative a renforcé la sensibilisation et les capacités d'une centaine de parties prenantes issues des secteurs public, réglementaire et privé. Elle a également effectué avec succès la démonstration d'une simulation de cybersécurité et amélioré la coopération avec l'Autorité des télécommunications du Népal (NTA) en vue de poursuivre les travaux sur la législation relative à la cybercriminalité, susceptibles d'être financés par cette institution.

– De plus, en 2016, l'UIT a développé des tests de conformité pour les stations de base mobiles et les stations de radiodiffusion pour le compte de la Commission de l'information et autorité des médias du Bhoutan (BICMA).

– En février 2016, fourniture à l'Afghanistan d'une formation au développement d'applications mobiles proposée conjointement par l'UIT, l'Autorité des télécommunications du Pakistan et l'Institut des technologies de l'information et de la communication (ICTI) afin de renforcer les capacités dans ce domaine.

– Dans le cadre du Projet régional pour le Pacifique concernant le développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour les îles du Pacifique, conclusion d'accords de coopération avec 11 Etats Membres insulaires bénéficiaires. Le projet comporte une composante adaptation au changement climatique et l'accord de service de base est en cours de finalisation avec Intelsat en vue de sa mise en oeuvre en août 2016. En 2015‑2016, l'élaboration d'une stratégie de cyberagriculture (plan directeur relatif à la gestion informatique des ressources naturelles renouvelables) pour le Bhoutan a rendu l'environnement plus favorable aux applications TIC. Par ailleurs, les Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée continuent à bénéficier d'une assistance en 2016.

ASP RI 2: Télécommunications d'urgence

– Le projet sur une unité mobile et déployable de ressources TIC (MDRU) a été lancé en 2014 après que le typhon Yolanda a ravagé les Philippines en 2013. Mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère japonais des affaires intérieures et des communications (MIC), l'UIT et le Département du Bureau des sciences et des technologies TIC (DOST-ICTO) philippin, il a été transféré à ce dernier en février 2015. Il a pour mission de renforcer les capacités du pays en matière de préparation aux catastrophes. Les autres partenaires de ce projet sont la société japonaise Nippon Telegraph and Telephone Corporation (NTT) et la fondation philippine Central Visayas Information Sharing Network Foundation, Inc. (CVISNet). Si nécessaire, il sera possible de reproduire le projet MDRU dans d'autres municipalités des Philippines ainsi que dans d'autres Etats Membres. Le Ministère japonais des affaires intérieures et des communications est en train de développer des modèles GSM/LTE pour en faciliter le déploiement.

– Lors des diverses catastrophes survenues dans la région entre 2014 et 2016, l'UIT a déployé rapidement le matériel de télécommunications par satellite adapté, à savoir: téléphones satellitaires, terminaux de satellites B-GAN, terminaux à très petite ouverture (VSAT) et stations de base transportables QUALCOMM. Une assistance a ainsi été fournie aux Philippines après la survenue du super typhon Yolanda (catégorie 5) en novembre 2013 et du typhon Ruby (catégorie 3) en décembre 2014, au Vanuatu après le passage du cyclone tropical Pam (catégorie 5) en mars 2015, aux Etats fédérés de Micronésie après le passage du super typhon Maysak (catégorie 5) en avril 2015, au Népal après le séisme de magnitude 8 de mai 2015, le Myanmar après les graves inondations qui ont frappé le pays en juillet/août 2015 et les Fidji après le passage du cyclone tropical Winston (catégorie 5) en février 2016.

– En 2015, développement du logiciel Nepal Emergency Telecommunication Continuity Management System (NETCOMS) dans le cadre de la fourniture par l'UIT au Népal d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence.

– En 2015, fourniture à l'Autoridade Nactional de Communicações (ANC) du Timor-Leste d'une aide à l'élaboration d'un plan de télécommunications d'urgence.

– Contribution importante de l'UIT à trois événements: Sommet des médias sur le changement climatique, les TIC et la réduction des risques de catastrophes organisé par l'Asia Broadcasting Union (ABU) en juin 2014 à Jakarta; sixième Atelier de la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) consacré à la gestion des catastrophes et aux télécommunications (WDMC-6) qui s'est déroulé en juillet 2015 à Nadi (Fidji) et a donné lieu à un partage d'informations sur l'action de l'UIT en matière de normalisation et de développement concernant les interventions en cas d'urgence et les problèmes propres à la région Asie-Pacifique; présentation et participation aux discussions de l'atelier du Groupe des télécommunications d'urgence organisé au Samoa en juillet 2016.

– Amélioration des capacités de la région et sensibilisation de ses Etats Membres à la gestion des questions relatives aux télécommunications d'urgence par le biais de diverses activités, notamment: fourniture d'une aide directe à l'Inde en 2014 sous la forme d'un partage des bonnes pratiques en matière de communications d'urgence et d'un rapport d'étude sur la préparation de l'accès aux TIC des personnes handicapées.

ASP RI 3: Tirer parti des avantages des nouvelles technologies

– En 2014 et 2015, élaboration par l'UIT de plans directeurs pour la gestion du spectre pour le Bangladesh, le Brunéi Darussalam et les Fidji en partenariat avec le Ministère coréen des sciences, des TIC et de la planification (MSIP). En 2015 et 2016, le Pakistan, le Samoa et la Thaïlande ont également bénéficié d'un soutien grâce à un financement supplémentaire consenti par le MSIP en 2015.

– Depuis lors, les 24 Etats Membres de la région suivants ont bénéficié d'une aide à l'élaboration de leur feuille de route nationale pour le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Fidji, Iles Salomon, Indonésie, Kiribati, Maldives, Micronésie, Mongolie, Myanmar, Népal (République du), Nauru, Papouasie‑Nouvelle-Guinée, Philippines, Lao (République démocratique populaire), Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu et Viet Nam. Cette aide a été rendue possible grâce au soutien du Ministère coréen des sciences, des TIC et de la planification (MSIP), du Ministère japonais des affaires intérieures et des communications (MIC), du Département des communications et des arts (DoCA) australien et des programmes opérationnels de l'UIT. L'UIT collabore également étroitement avec l'ABU et l'AIBD (Asia-Pacific Institute for Broadcasting Development) dans ce domaine.

– En 2014, mise à jour des lignes directrices sur le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre à l'intention de tous les membres de l'UIT. Entre 2013 et 2015, réalisation d'études de cas sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre en Australie, au Japon et en Thaïlande. Un rapport intitulé "Interactive Multimedia Services in Asia Pacific: Trends and Insights" (2014-2015) sur les tendances en matière de services multimédias interactifs dans la région Asie-Pacifique a été publié afin de sensibiliser les pays de la région au déploiement de nouvelles technologies de radiodiffusion.

– Entre 2014 et 2016, mise en oeuvre par l'UIT et la National Broadcasting and Telecommunications Commission thaïlandaise (NBTC) de plusieurs projets portant notamment sur la radiodiffusion numérique (télévision et radio). Bien qu'axés sur la Thaïlande, ces projets ont également profité à d'autres pays de la région Asie‑Pacifique.

– En août 2015, examen de la réglementation sur l'arrêt des émissions analogiques (ASO) et la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (DTTB) pour la Papouasie‑Nouvelle-Guinée.

– En octobre 2015, examen par l'UIT de la feuille de route et de l'état d'avancement des plans relatifs à la cessation des émissions analogiques (ASO) et à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (DTTB) des Philippines, dont la mise en oeuvre est prévue pour 2020.

– Le 1er août 2016, mise en oeuvre des services de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre lors d'un essai national par les Fidji. L'UIT a participé à l'élaboration de la feuille de route nationale du passage à la DTTB. L'abandon des transmissions analogiques (ASO) est prévu pour 2017.

– En 2014, fourniture au Vanuatu d'une aide à la mise à jour du tableau national d'attribution des fréquences. En 2015, organisation au Bhoutan d'un atelier national de renforcement des capacités pour examiner la gestion nationale du spectre en vue d'une utilisation efficace des ressources, auquel ont participé 26 membres de 12 organisations.

– Interventions visant l'amélioration du cadre et des capacités en matière de conformité, d'interopérabilité et d'homologation menées dans plusieurs pays de la région:

• Réunion d'examen du régime d'homologation de Mongolie en janvier 2015 à Oulan-Bator (30 participants).

• En septembre et octobre 2015, appui au programme de conformité et d'interopérabilité de la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT) ciblant les 38 Etats Membres de l'UIT dans la région.

• Organisation de diverses interventions nationales en République démocratique populaire Lao (2014), en Mongolie (2015) et au Cambodge (2016) afin de renforcer les capacités des décideurs, des régulateurs et du secteur privé en matière de passage du protocole IPv4 au protocole IPv6 et de sécurité des infrastructures concernées.

– En 2014 et 2015, organisation des séminaires et des forums suivants visant à renforcer la sensibilisation aux nouvelles technologies:

• Forum UIT-ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) consacré à l'OTT ("over-the-top") en décembre 2015 (60 participants de 12 pays).

• Forum sur l'utilisation positive de l'Internet et des réseaux sociaux dans le service public organisé en décembre 2014 à Jakarta (Indonésie) en partenariat avec l'ANASE et la Commission malaisienne des communications et du multimédia (45 participants appartenant aux pays de l'ANASE).

• Séminaire régional UIT/Asie-Pacifique sur le thème "Les IMT à l'horizon 2020 et au-delà – technologie et spectre" organisé en février 2014 au Viet Nam. Il a rassemblé 156 participants appartenant à 24 Etats Membres de l'UIT (16 de la région Asie-Pacifique, huit extérieurs à la région), plusieurs exploitations internationales, ainsi que des organisations scientifiques et des entreprises du secteur privé reconnues par l'UIT.

• En mai 2015, organisation en Malaisie d'ateliers régionaux sur l'amélioration de l'expérience en matière de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre en collaboration avec l'Institut Asie-Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD) et l'ABU (45 participants de 20 pays).

• En août 2015, organisation au Samoa de la Conférence sur les partenariats médias dans la région du Pacifique: partenariat pour la radiodiffusion, en collaboration avec l'ABU (plus de 50 participants).

• En 2015, atelier régional Asie-Pacifique sur la coordination des satellites organisé avec le Bureau des radiocommunications (BR) de l'UIT (70 participants de 20 pays).

• En août 2015, organisation à Bangkok (Thaïlande) du Forum régional pour l'Asie-Pacifique sur l'administration publique en ligne et les villes intelligentes (333 participants de 39 pays).

– De 2014 à 2016, fourniture aux Etats Membres d'une assistance au développement des applications et de l'informatique en nuage par le biais des initiatives suivantes:

• Evaluation et potentiel d'utilisation des applications mobiles dans le secteur de la santé au Bangladesh (2014).

• Atelier national de renforcement des capacités sur l'informatique en nuage, Colombo (Sri Lanka), juillet 2015, 60 participants issus du secteur public, du régulateur, du secteur privé et du monde universitaire.

• En février 2016, formation personnalisée visant à renforcer les capacités et les compétences en matière de développement d'applications mobiles et de solutions faisant appel à des technologies mobiles, organisée à l'intention de huit membres de l'Institut afghan des technologies de l'information et de la communication (ICTI) et facilitée par l'Autorité des télécommunications du Pakistan.

• En 2015 à Nonthaburi (Thaïlande), renforcement des capacités en matière de TIC vertes et de déchets électroniques grâce à l'élaboration de documents de formation et à l'organisation de formations sur les villes intelligentes durables, les TIC vertes et les réseaux électriques intelligents (38 participants de quatre pays).

• Renforcement des capacités en matière de gestion efficace de l'énergie grâce aux TIC, Islamabad (Pakistan), du 10 au 14 novembre 2014, plus de 50 participants nationaux; rédaction d'un rapport à l'intention du Ministère pakistanais de l'information et de la technologie.

• En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), renforcement par l'UIT des capacités en matière d'utilisation stratégique des TIC dans l'agriculture de membres de ces deux entités et de parties prenantes du secteur agricole. A cette fin, la FAO et l'UIT ont élaboré un guide consacré aux stratégies nationales en matière de cyberagriculture afin d'aider les pays à élaborer leur propre stratégie (2014‑2016). Fourniture également d'une aide à l'élaboration du plan directeur relatif à la gestion informatique des ressources naturelles renouvelables du Bhoutan (2015-2016) ainsi qu'à la stratégie nationale de cyberagriculture du Sri Lanka (2015-2016). Plusieurs nouveaux partenaires (Centre technique pour la coopération agricole et rurale [CTA], CAB International [CABI], p. ex.) interviennent dans ce domaine depuis 2014.

• En 2015, renforcement des capacités en matière de planification du trafic de transit Internet de 20 décideurs, collaborateurs de régulateur et membres du secteur privé en Mongolie.

– Formation dans les domaines suivants de membres du secteur public, des régulateurs et du secteur privé:

• Techniques de radiodiffusion numérique et leur mise en oeuvre (77 participants de 16 pays, février 2014, New Delhi, Inde).

• Pratiques relatives à la sécurité dans l'environnement hertzien à l'intention des décideurs et des régulateurs (18 participants de 13 pays, mars/avril 2014, Académie de l'UIT en ligne).

• Technologies et services intelligents à l'ère du LTE-Advanced (26 participants de 10 pays, mai 2014, Busan, République de Corée).

• Sécurité de l'infrastructure IPv6 pour les réseaux de télécommunications (32 participants de huit pays, juin/juillet 2014; 29 participants, juin 2015, Nonthaburi, Thaïlande; 42 participants de 10 pays, mai 2016, Nonthaburi, Thaïlande).

• Contrôle du spectre (42 participants de 14 pays, août 2015, Beijing, Chine).

• Services multimédias interactifs et télévision à péage (65 participants de six pays, septembre, Hanoi, Viet Nam).

• Applications mobiles dans l'informatique en nuage visant le développement de services à valeur ajoutée (73 participants de sept pays, septembre 2014, Hanoi, Viet Nam).

• Enquête dans le contexte de l'informatique en nuage et sécurité (31 participants de neuf pays, novembre 2014, Nonthaburi, Thaïlande).

• Procédure d'enregistrement des réseaux à satellite et réglementation internationale avec l'UIT-BR (66 participants de 25 pays, juin 2015, Académie de l'UIT en ligne) sous l'égide des Centres d'excellence de l'UIT de la région Asie-Pacifique en collaboration avec divers centres et partenaires.

• Planification du réseau d'accès large bande (neuf participants de quatre pays, octobre 2015, Ghaziabad, Inde).

• Conformité et interopérabilité (15 participants de sept pays, octobre 2015, Beijing, Chine).

• Qualité de service du large bande (51 participants de sept pays, octobre 2015, Bangkok).

– Organisation de formations et d'événements visant à renforcer les compétences et la sensibilisation en matière de cybersécurité et de protection en ligne des enfants:

• En 2014, formation de 30 membres des équipes nationales d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT) du Cambodge, du Myanmar, de la République démocratique populaire Lao et du Sri Lanka à Vientiane (République démocratique populaire Lao).

• En novembre 2014, participation de cinq experts de l'équipe afghane d'intervention en cas d'urgence informatique (AfCERT) à un programme de formation intensive à la sécurité des informations organisé par la fondation EC‑Council.

• Organisation de l'événement "Simulation de cyberincident et Conférence sur la protection des infrastructures nationales essentielles" le 23 novembre 2015 à Bangkok (Thaïlande) en collaboration avec le Ministère thaïlandais de la défense en présence de plus de 200 participants.

• Préparation à l'intention du Népal d'un rapport sur la cybersécurité et la protection en ligne des enfants et organisation d'un atelier national ayant rassemblé 60 participants.

• 30 intervenants de 20 organismes du secteur public des Philippines chargés de la gestion des cyberincidents (mars 2016).

• Participation d'enfants et d'enseignants de trois villages ruraux d'Indonésie à des activités organisées en partenariat avec Intel Indonesia (environ 70 enseignants et élèves d'écoles élémentaires locales).

• En août 2016, aide à l'élaboration de la stratégie nationale de cybersécurité du Népal et renforcement des capacités de plus de 50 participants.

– Renforcement des capacités, sensibilisation et consolidation de l'engagement de participants issus du secteur public, des régulateurs et du secteur privé dans les domaines suivants:

• Formation à l'élaboration d'une stratégie pour le secteur des télécommunications de la région Pacifique. Un projet de feuille de route a été élaboré. Les cadres dirigeants visés par cette formation ont également été sensibilisés à la formulation d'une stratégie en matière de télécommunications pour la région Pacifique pour les cinq années à venir. Plus de 50 personnes de neuf pays y ont participé en novembre 2015 à Nadi (Fidji).

• Fourniture d'une aide directe à l'Autorité de régulation des télécommunications des Maldives concernant l'accès financièrement abordable à l'Internet (2015) ayant pris la forme du renforcement des capacités de plus de 20 participants.

• Planification et détermination des coûts des projets NGN (23 participants de six pays, février 2016, Ghaziabad, Inde).

• Discussion avec des parties prenantes clés dans le but de renforcer l'engagement de partenaires dans le domaine de la santé sur mobile (Inde). Le 6 avril 2016, une réunion des parties prenantes et des partenaires de la santé sur mobile organisée à New Delhi (Inde) en vue de rassembler des soutiens a réuni 40 participants issus du Ministère de la santé et de la famille, du Ministère des communications et des technologies de l'information, de l'Autorité indienne de régulation des télécommunications, de l'Organisation nationale de normalisation (TEC), du portail national de la santé, de compagnies d'assurance, de fournisseurs de services de télécommunications, d'hôpitaux, de la Fondation UIT-APT, de l'Advanced Level Telecom Training Centre (ALTTC) (ASP CoE), du monde universitaire, de l'OMS et de l'UIT ainsi que des experts.

• Formation sur la gestion et le contrôle du spectre (45 participants de 14 pays, Chengdu, Chine).

• En avril/mai 2016, formation à la conformité et à l'interopérabilité par l'Académie de l'UIT en ligne sous l'égide des Centres d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique, de divers centres et de partenaires.

• Amélioration du cadre de cybersécurité de la Thaïlande grâce à une évaluation de la cybersécurité et de la protection des infrastructures critiques nationales en collaboration avec le Centre mondial des capacités de cybersécurité, l'université d'Oxford et NBTC Thailand.

• En juin 2016, formation de 17 participants à l'élaboration de cyberstratégies postales en partenariat avec Asian-Pacific Postal Union (APPU) à Bangkok (Thaïlande).

• Renforcement de la sensibilisation aux villes intelligentes et à l'administration publique en ligne grâce au deuxième Forum régional Asie-Pacifique sur les villes intelligentes et durables et l'administration publique en ligne qui s'est tenu du 30 août au 1er septembre 2016 à Phuket (Thaïlande).

• En août 2016, organisation à Nonthaburi (Thaïlande) d'un forum consacré aux solutions de cyberagriculture dans le but de mettre en place une communauté de prestataires et de renforcer l'engagement de la communauté des TIC et de l'agriculture dans la région Asie-Pacifique. Cet événement a donné l'occasion à 120 participants de 29 pays de se sensibiliser à la cyberagriculture. Il a également renforcé la collaboration avec les décideurs, les régulateurs et les entreprises du secteur privé de l'agriculture et des TIC.

• Formation de parties prenantes à l'élaboration de stratégies nationales de cyberagriculture dans le cadre d'un programme de formation des formateurs mené conjointement avec la FAO (1er et 2 septembre 2016, Nonthaburi, Thaïlande).

ASP RI 4: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

– Préparation de politiques nationales sur le large bande à l'intention du Bhoutan (2012‑2014, 2015), du Brunéi Darussalam (2013-2014), des Iles Marshall (2014), des Philippines (2014) et du Vanuatu (2014). Le Brunéi Darussalam a adopté sa politique en 2015.

– Renforcement des connaissances en matière d'infrastructures large bande grâce à l'amélioration de la cartographie interactive en ligne des réseaux de transmission de la région Asie-Pacifique en collaboration avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

– En 2015, réalisation d'une étude consacrée aux politiques nationales en matière de large bande dans le cadre du projet "Smartly Digital Asia-Pacific‑2020" et à l'accès financièrement abordable à l'Internet, ainsi que du rapport d'une étude sur la faisabilité du large bande remis à l'Autorité nationale des technologies de l'information et de la communication de Papouasie-Nouvelle-Guinée (NICTA).

– Renforcement de la sensibilisation à l'amélioration de l'accès à l'infrastructure, aux applications et aux services larges bande par le biais des événements suivants:

– Organisation du Forum régional pour l'Asie‑Pacifique sur l'accès et le service universels et le déploiement du large bande à Bangkok (Thaïlande), du 25 au 27 mars 2015, qui a rassemblé plus de 250 participants.

– Du 27 au 29 avril 2016, organisation du Forum des politiques sur les sociétés numériques à Bangkok (Thaïlande), auquel ont assisté plus de 150 participants de 20 pays.

– Du 19 au 20 août 2015, organisation à Bangkok (Thaïlande) du Forum régional pour l'Asie-Pacifique sur l'administration publique en ligne, les villes intelligentes et les sociétés numériques au service du développement durable en présence de plus de 200 participants.

– En septembre 2015, organisation à Jakarta (Indonésie) du Forum régional pour l'Asie‑Pacifique sur la réorganisation de l'environnement politique et réglementaire pour accélérer l'accès au large bande, qui a rassemblé 115 participants de 19 pays de la région et au-delà.

– Par ailleurs, les formations suivantes ont été organisées pour renforcer les capacités dans différents domaines:

• "Politique en faveur du large bande pour un accès à l'Internet universel" (51 participants de 30 pays, du 27 janvier au 23 février 2014, Académie de l'UIT en ligne).

• "Villes intelligentes et durables", formation organisée conjointement par l'UIT-T et l'UIT-D (50 participants de 11 pays, du 29 septembre au 2 octobre 2014 à Bangkok et 107 participants de 12 pays du 24 au 26 mars 2015 en Inde).

• "Elaboration d'une feuille de route sur le large bande hertzien" (55 participants de neuf pays, du 6 au 9 août 2016, Téhéran, Iran).

• "Quadruple Play: détermination des coûts et tarification de l'accès aux infrastructures" (environ 60 participants de 14 pays, du 15 au 19 août 2016, Bangkok, Thaïlande).

ASP RI 5: Politiques et réglementation

– Consolidation des cadres politiques, réglementaires et législatifs nationaux en matière de télécommunications et de TIC par le biais d'interventions d'aide directe dans les domaines suivants:

• En 2015, élaboration d'un projet d'amendement de la loi sur les télécommunications à l'intention des Philippines.

• Préparation d'un document sur la politique et la réglementation en matière de tarification à l'intention de la République démocratique populaire Lao. La collaboration entre huit fonctionnaires du Ministère des postes et télécommunications et l'expert a permis le transfert de connaissances.

• Elaboration à l'intention du Timor-Leste d'un cadre d'octroi de licences (2014) et d'une stratégie de développement sectoriel fondée sur l'examen de la situation post-libéralisation (2015).

• Elaboration à l'intention de la République démocratique populaire Lao d'un cadre national de statistiques et d'indicateurs relatifs aux TIC (2014), d'un plan de numérotage (2015) et d'une politique de cybersécurité (2015).

• Elaboration à l'intention du Myanmar d'un document relatif au règlement des différends réglementaires dans les télécommunications (2014) et d'un cadre national de statistiques et d'indicateurs relatifs aux TIC (2016).

• En 2014, fourniture au Cambodge d'une aide directe pour la préparation concernant l'octroi de licences qui a débouché sur un projet de règles. Par ailleurs, 30 fonctionnaires de différents ministères concernés par cette question ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités.

– Amélioration des cadres réglementaires nationaux grâce à des interventions d'aide directe dans les domaines suivants:

• Remise à la Mongolie (2014) d'un rapport détaillé sur les aspects politiques et réglementaires de l'introduction de réseaux mobiles de prochaine génération dans le pays.

• Aide directe à l'Autorité iranienne de régulation des communications concernant la modélisation des coûts d'interconnexion (2014).

• Préparation de lignes directrices sur les approches favorables au développement du secteur des télécommunications à l'intention de l'Autorité népalaise des télécommunications (2014).

• Renforcement de la sensibilisation à l'octroi de licences unifiées auprès de parties prenantes du secteur des télécommunications en général et du régulateur en particulier grâce à l'assistance d'experts (Mongolie – 2015).

• Plan de numérotage et introduction de la portabilité des numéros (Timor‑Leste – 2015).

• Aide directe à l'élaboration d'un rapport d'étude sur le thème ".mv – Gestion et fonctionnement des noms de domaine" fournie à l'Autorité des communications des Maldives (Male, du 3 au 7 avril 2016).

• Renforcement des cadres nationaux et de la sensibilisation des plus de 90 participants à un colloque consacré aux villes intelligentes et durables (Colloque national sur le thème "Problèmes en matière de réglementation des TIC dans les villes intelligentes en Inde", TRAI-UIT, mars 2015).

– Renforcement et échange d'informations sur les questions réglementaires dans le cadre d'un dialogue de haut niveau instauré par les événements suivants:

• Table ronde des régulateurs de la région Asie-Pacifique organisée en 2014 en Australie (55 participants de 24 pays), en 2015 en Malaisie (52 participants de 19 pays) et en 2016 au Pakistan (48 participants de 17 pays).

• Programme international de formation organisé en 2014 en Australie (56 participants de 26 pays), en 2015 en Malaisie (62 participants de 18 pays) et en 2016 au Pakistan (66 participants de 18 pays).

• Programme de formation UIT-IDA à l'intention des cadres, Singapour (en 2014 25 participants de 14 pays, et en 2015 22 délégués de haut rang de 10 pays).

• Coorganisation par l'UIT et la Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC) du Forum de la région Asie-Pacifique pour les régulateurs des télécommunications/TIC et des services financiers sur l'inclusion financière numérique (2015, Kuala Lumpur, Malaisie) avec l'appui du Ministère des communications et du multimédia de Malaisie, du Département des communications et des arts australien et de la Fondation Bill & Melinda Gates en présence de plus de 70 délégués de 17 pays.

– Renforcement de la sensibilisation des décideurs chinois par le biais des séminaires annuels suivants organisés par l'UIT et le Ministère chinois de l'industrie et des technologies de l'information:

• 2014 – "Développement du large bande et innovation grâce à l'Internet", 30 juin - 1er juillet 2014 à Yinchuan (Chine).

• 2015 – "Développement des TIC à l'heure de l'Internet évolué", 30 juin - 1er juillet 2015 à Harbin (Chine), plus de 100 participants.

• 2016 – "Réglementation pour une ère nouvelle", 14‑15 juillet 2016 à Chongqing (Chine), plus de 150 participants.

– Amélioration des compétences politiques et réglementaires de membres du secteur public, des régulateurs, du secteur privé et du monde universitaire dans les domaines suivants:

• Formation au calcul des coûts stratégiques et à la planification commerciale pour le Quadruple Play, 60 participants de 18 pays, 13‑22 août 2014, Bangkok (Thaïlande).

• Formation au calcul des coûts stratégiques et à la planification de la convergence pour la région Pacifique, 16 participants de cinq pays, 6‑10 octobre 2014, Suva (Fidji).

• Formation en ligne aux aspects réglementaires de la qualité de service du large bande, 26 participants de 17 pays, 25 novembre‑19 décembre 2014.

• Atelier consacré aux indicateurs TIC dans les statistiques organisé à l'intention des pays de l'ANASE et des Etats insulaires du Pacifique, 80 participants de 20 pays, 2014.

• Formation sur les aspects réglementaires de l'octroi de licences et des services organisée par l'UIT et l'Autorité des télécommunications du Pakistan à l'intention de membres de l'Autorité afghane de régulation des télécommunications à Islamabad (Pakistan) du 20 au 23 juillet 2015.

• Préparation de l'examen du régime d'octroi de licences du Sri Lanka (2015‑2016).

– Amélioration de la collaboration avec la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT, organisation régionale des télécommunications) grâce à l'organisation en partenariat des activités suivantes:

– Le 10 juillet 2015, organisation à Nadi (Fidji) d'un séminaire sur la gestion du spectre et la radiodiffusion télévisuelle de Terre dans la région Pacifique. Organisation par l'APT en collaboration avec l'UIT d'un programme de formation à la gestion du spectre radioélectrique et des services dans la région Pacifique (6‑9 juillet 2015) auquel ont participé 34 représentants de 10 administrations d'Etats insulaires du Pacifique membres de l'UIT, deux organisations régionales (APT et PITA), trois Etats Membres de l'UIT extérieurs à la région Pacifique et quatre entreprises du secteur privé des TIC.

– Renforcement par l'UIT des capacités en matière de préparation des participants aux conférences internationales sur les TIC en général et à celles de l'APT et de l'UIT en particulier, grâce à une formation en deux étapes (8‑19 février 2016 en ligne et 28‑31 mars 2016 dans un cadre traditionnel). Vingt-huit des quelque 50 participants à la formation en ligne ont assisté à la formation traditionnelle.

– Autres actions de renforcement des cadres nationaux:

• Aide directe en matière de développement du secteur des TIC (République du Népal), de gestion efficace de l'énergie grâce aux TIC (Pakistan), d'octroi de licences (Cambodge et Timor-Leste), de cadre national d'indicateurs et de statistiques relatifs aux TIC (République démocratique populaire Lao), de règlement des différends réglementaires dans le secteur des télécommunications (Myanmar), d'amélioration du cadre d'interopérabilité (Mongolie), de cyberagriculture (Bhoutan, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sri Lanka), de cadre concurrentiel (Bhoutan), de renforcement de la sensibilisation et des compétences pour le déploiement du protocole IPv6 (Cambodge, Mongolie, République démocratique populaire Lao).

• Une aide à la République islamique d'Iran est prévue.

• En outre en 2016, communication des conclusions de la CMR-15 par l'entremise de multiples ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux afin d'harmoniser l'usage du spectre.

RÉGION DE LA COMMUNAUTÉ DES ETATS INDÉPENDANTS (CEI)

CIS RI 1: Création d'un centre de protection en ligne des enfants pour la région de la CEI

– L'initiative régionale CIS RI 1 est mise en oeuvre en partenariat avec l'Académie nationale des télécommunications A.S. Popov d'Odessa (A.S. Popov ONAT), Membre du Secteur de l'UIT-D, avec le soutien de l'administration ukrainienne des communications.

– Elaboration d'un cours de formation à distance multimédia sur l'utilisation sécurisée des ressources de l'Internet en trois modules: niveau élémentaire (pour les élèves des écoles maternelles et primaires), niveau intermédiaire (pour les élèves de la 5ème à la 9ème classe, ce qui correspond au collège) et niveau avancé (pour les élèves du secondaire, les étudiants, les parents et les enseignants). Ce cours est disponible en russe à l'adresse <https://onlinesafety.info> et en DVD. Ce projet mis en oeuvre par l'A.S. Popov ONAT a été désigné Champion de la catégorie Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC des Prix du SMSI 2016.

– Présentation de la formation en décembre 2015 à plus de 200 directeurs d'établissements scolaires à Odessa (Ukraine) et à Bichkek (République kirghize) ainsi qu'à l'UIT, l'UNESCO, des représentants des pouvoirs publics et des membres du secteur privé et du monde universitaire à l'occasion d'une table ronde organisée à Bichkek (République kirghize) le 9 décembre 2015.

– Pendant les congés scolaires de l'été 2016, organisation par l'A.S. Popov ONAT d'une série de conférences à l'intention des enfants séjournant dans des camps de vacances à Odessa expliquant les risques que courent les jeunes sur l'Internet et différentes manières de les éviter. Ces interventions très interactives ont rassemblé plus de 100 enfants.

– Au cours des six premiers mois suivant son lancement en décembre 2015, plus de 13 500 personnes de 60 pays du monde entier ont visionné la formation et plus de 4 400 attestations de participation ont été délivrées. Les résultats de ce projet sont mis en avant au sein des Commissions d'études de l'UIT-D et du Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur la protection en ligne des enfants et lors des événements régionaux organisés par l'UIT dans la région de la CEI. L'UNESCO a également adressé des courriers d'information sur la formation aux Ministres des TIC et aux Ministres de l'éducation des pays de la CEI.

– L'initiative régionale CIS RI 1 a également débouché sur le développement d'une base de données sur les solutions techniques ciblant la protection en ligne des enfants et d'un logiciel permettant de choisir la solution technique la mieux adaptée. Plus de 70 de ces solutions techniques ont été testées par des experts et incluses dans la base de données. Le logiciel et la base de données sont accessibles en russe à l'adresse <https://contentfiltering.info>.

– Elaboration d'un système de distribution automatisé de listes "noires" (dangereuses) et "blanches" (sécurisées) de ressources Internet comprenant des modules destinés aux administrateurs, aux experts et aux utilisateurs. Il peut être utilisé par les institutions d'enseignement, les opérateurs de télécommunication et d'autres intéressés. Il contient des ressources Internet et des modèles spécifiques aux pays de la CEI et est disponible en langue russe à l'adresse <http://bwld.online>.

– Sur la base des résultats de l'initiative régionale CIS RI 1, organisation par l'A.S. Popov ONAT dans un jardin d'enfants d'un mini événement à l'intention d'environ 20 enfants d'âge préscolaire afin de leur apprendre à éviter les pièges de l'Internet (Odessa, Ukraine, 9 février 2016). En février 2016, les élèves de plus de 100 établissements scolaires de la région d'Odessa ont bénéficié d'une série de conférences consacrées à la sécurité sur l'Internet.

– Les résultats de l'initiative régionale CIS RI 1 ont été communiqués à Mme Galina Danchikova, Présidente du Gouvernement de la République de Sakha (Fédération de Russie) à l'occasion de la réunion du 17 août 2016 organisée en Yakoutie dans le cadre du Forum de l'éducation Lensky, à laquelle assistaient également d'autres hauts représentants du gouvernement. Les autorités de la République de Sakha souhaitent utiliser les résultats de l'initiative régionale et coopérer avec l'UIT à l'avenir.

– La mise en oeuvre de l'initiative régionale CIS RI 1 a pris fin en août 2016.

CIS RI 2: Fourniture d'un accès aux services de télécommunication/TIC pour les personnes handicapées

– L'initiative régionale CIS RI 2 est mise en oeuvre en partenariat avec:

• l'Académie biélorusse des communications avec le soutien des administrations des communications de la République du Bélarus;

• l'Institut d'électronique et des télécommunications (IET) de l'Université technique nationale Razzakov de la République kirghize, Membre du Secteur de l'UIT-D, avec l'appui des administrations des communications de la République kirghize;

• le Ministère des technologies de l'information et des communications de la République de Moldova;

• le Gouvernement de la République de Sakha avec le soutien des administrations des communications de la Fédération de Russie;

• l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), Moscou, Fédération de Russie.

– Création en République kirghize d'un Centre d'information et de formation à l'intention des personnes handicapées sur la base de l'Institut d'électronique et des télécommunications. Ouvert le 22 octobre 2015, il propose six espaces de travail pour les utilisateurs à mobilité réduite et six pour les utilisateurs malvoyants. Il offre aux personnes handicapées toutes les conditions nécessaires à la poursuite de la scolarité et de la formation dans différents domaines professionnels. Le Vice-premier ministre, le Ministre de l'éducation, des membres du Parlement et d'autres hauts représentants du Gouvernement de la République kirghize ont assisté à la cérémonie d'ouverture.

– En 2016, au vu du succès de ce centre, l'UIT a appuyé la création de quatre espaces de travail supplémentaires: deux pour les personnes malentendantes et deux pour celles présentant des troubles de la parole.

– Le projet de création à Bichkek d'un Centre d'accès et de formation à l'Internet à l'intention des personnes handicapées a été désigné Champion dans la catégorie Accès à l'information et au savoir des Prix du SMSI 2016.

– Afin de créer les capacités humaines requises pour former les personnes handicapées dans le Centre d'accès et de formation à l'Internet mis en place, organisation par l'UIT, en coopération avec l'ITIE et l'IET, d'une formation le 8 octobre 2015 et d'un séminaire les 7 et 8 décembre 2015 à l'intention du personnel de ce dernier (35 participants).

– Le 9 décembre 2015, discussion des résultats du projet et de la suite à donner lors d'une table ronde organisée à Bichkek (République kirghize) rassemblant des représentants des régulateurs, des décideurs, des universitaires et des membres de la société civile de cinq pays de la CEI ainsi que des représentants de l'UNESCO.

– En novembre 2015, ouverture d'un Centre d'accès et de formation à l'Internet destiné aux personnes malvoyantes (trois espaces de travail) dans la banlieue de Chisinau (Moldova).

– En République kirghize, test de l'accessibilité pour les personnes handicapées d'un échantillon de ressources web publiques basé sur les Directives 2.0 d'accessibilité du contenu web (WCAG).

– Conception et élaboration d'un portail d'information et d'éducation pour les personnes handicapées géré par l'IET et jusqu'à présent principalement utilisé par la République kirghize. D'autres pays de la CEI devraient également en profiter. Préparation d'une méthodologie d'adaptation des cursus universitaires aux besoins des personnes handicapées. Elaboration de ressources de formation multimédias: supports audio pour les utilisateurs malvoyants et supports audio et vidéo pour les personnes présentant des troubles musculo-squelettiques.

– Formation de développeurs de sites web gouvernementaux à l'accessibilité de l'Internet. Adaptation du portail web de l'IET aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Elaboration d'un système de test en ligne à l'intention des utilisateurs malvoyants et de ceux présentant des troubles musculo-squelettiques. Réalisation d'un portail web facilitant l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

– En étroite coopération avec l'ITIE, création en août 2016 dans la République de Sakha (Fédération de Russie) d'un Centre d'accès et de formation à l'Internet destiné aux utilisateurs handicapés moteurs et aux personnes présentant des troubles de la parole. Deux espaces de travail sont prévus pour les utilisateurs aveugles, trois pour les utilisateurs malvoyants et cinq autres pour les utilisateurs présentant des troubles musculo-squelettiques et de la parole.

– Les résultats de l'initiative régionale CIS RI 2 ont été communiqués à Mme Galina Danchikova, Présidente du Gouvernement de la République de Sakha (Fédération de Russie) à l'occasion de la réunion du 17 août 2016 organisée en Yakoutie dans le cadre du Forum de l'éducation Lensky, à laquelle assistaient également d'autres hauts représentants du gouvernement. Les autorités de la République de Sakha souhaitent utiliser les résultats de l'initiative régionale et coopérer avec l'UIT à l'avenir.

– En septembre 2016, création à Minsk (Bélarus) d'un Centre d'accès et de formation à l'Internet destiné aux personnes malentendantes (cinq espaces de travail).

– La mise en oeuvre de l'initiative régionale CIS RI 2 a pris fin en septembre 2016.

CIS RI 3: Mise en oeuvre de techniques et de méthodes de formation utilisant les télécommunications/TIC en vue du renforcement des capacités humaines

– L'initiative régionale CIS RI 3 est mise en oeuvre en partenariat avec:

• l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale Razzakov de la République kirghize, Membre du Secteur de l'UIT-D, avec l'appui des administrations des communications de la République kirghize;

• l'Académie nationale des télécommunications A.S. Popov d'Odessa, Membre du Secteur de l'UIT-D, avec l'appui de l'administration des communications ukrainienne.

– Développement d'un logiciel (système automatique) de diagnostic de la sensibilité humaine à un ou plusieurs canaux de réception des informations. Ce logiciel est en cours de test pilote en Ukraine. Il permet aux utilisateurs de déterminer leur canal dominant de collecte et de regroupement des informations et livre des recommandations utiles pour améliorer la qualité du processus éducatif faisant appel aux TIC. Son principal objectif est d'identifier les qualités propres aux différents élèves qui influent sur l'obtention de bons résultats dans le cadre du processus d'apprentissage ainsi que de définir les formes et les méthodes optimales de fourniture des supports de formation s'appuyant sur les télécommunications/TIC.

– Réalisation d'une étude consacrée aux bonnes pratiques en matière d'utilisation des ressources de formation en ligne et présentation de ses résultats le 31 mai 2016 à l'occasion d'une table ronde organisée à Bichkek (République kirghize) et cofinancée par le programme Tempus de l'Union européenne. Création d'un glossaire sur les ressources de formation en ligne publié sur le site web de l'IET: [www.iet.kg](http://www.iet.kg).

– Définition des exigences méthodologiques relatives aux ressources de formation en ligne. Découverte de lacunes en la matière dans la législation nationale de la République kirghize.

– Elaboration et publication sur le site web de l'IET d'un projet de recommandations sur la création d'une ressource de formation en ligne à diffuser aux autres pays de la région de la CEI: [www.iet.kg](http://www.iet.kg).

– Les résultats de l'initiative régionale CIS RI 3 ont été communiqués à Mme Galina Danchikova, Présidente du Gouvernement de la République de Sakha (Fédération de Russie) à l'occasion de la réunion du 17 août 2016 organisée en Yakoutie dans le cadre du Forum de l'éducation Lensky, à laquelle assistaient également d'autres hauts représentants du gouvernement. Les autorités de la République de Sakha souhaitent utiliser les résultats de l'initiative régionale et coopérer avec l'UIT à l'avenir.

– La mise en oeuvre de l'initiative régionale CIS RI 3 a pris fin en octobre 2016.

CIS RI 4: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

– En 2016, dans le cadre de son processus de planification, l'UIT a défini une stratégie de mise en oeuvre de l'initiative régionale, en a identifié les éventuels partenaires et a estimé les fonds requis.

CIS RI 5: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

– L'initiative régionale CIS RI 5 est en cours de mise en oeuvre en partenariat avec l'Université technique des communications et de l'informatique de Moscou et avec l'appui des administrations des communications de la Fédération de Russie.

– Analyse de la situation actuelle en matière d'instauration de la confiance et de sécurité dans l'utilisation des TIC dans la région de la CEI.

– Elaboration de recommandations contenant des indications générales sur la méthode d'évaluation du niveau de confiance et de sécurité dans l'utilisation des TIC, qui seront communiquées aux pays de la CEI.

– Elaboration de matériel didactique relatif aux systèmes de prévention/détection des intrusions dans les laboratoires ("Forpost"), y compris des modules d'orientation professionnelle, des aides à la formation et du matériel de test à l'intention des spécialistes de la sécurité des informations.

– La mise en oeuvre de l'initiative régionale CIS RI 5 a pris fin en octobre 2016. L'UIT et ses partenaires continueront à appuyer la diffusion et la mise en oeuvre de ses résultats dans le cadre du plan opérationnel de l'UIT-D.

RÉGION EUROPE

EUR RI 1: Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion numérique

– L'initiative régionale EUR RI 1 est en cours de mise en oeuvre en partenariat avec plusieurs parties prenantes, notamment l'Autorité nationale hongroise des médias et de l'infocommunication, l'Autorité nationale roumaine de gestion et régulation des communications (ANCOM), le Ministère roumain des communications et de la société de l'information, l'Autorité turque des technologies de l'information et de la communication, l'Autorité albanaise des communications électroniques et postales (AKEP), ETV et le [Ministère serbe du commerce, du tourisme et des télécommunications](http://mtt.gov.rs/en/).

– La mise en oeuvre de cette initiative entre 2014 et 2016 a renforcé la coopération régionale. Les capacités humaines en matière de gestion du spectre et de radiodiffusion numérique de 250 professionnels représentant plus de 16 pays ont été renforcées. Des séries de réunions annuelles sur la gestion du spectre et la radiodiffusion ont été complétées par des interventions d'aide directe, des programmes de jumelage, l'élaboration d'études comparatives, des évaluations nationales et des formations.

– En 2014, élaboration de spécifications techniques en vue de la création en Albanie d'un centre de contrôle du spectre répondant aux besoins et visant à faciliter la création de la station de contrôle.

– Du 5 au 7 mai 2015, organisation à Budapest (Hongrie) d'un atelier régional pour l'Europe et la CEI sur le thème "Gestion du spectre et passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, en collaboration avec l'Autorité nationale hongroise des médias et de l'infocommunication. Plus de 15 autorités européennes ont ainsi bénéficié d'une occasion unique de renforcer les capacités de plus de 80 professionnels, de les sensibiliser aux processus de passage au numérique et d'échanger les bonnes pratiques.

– En septembre 2015, organisation en Turquie d'une formation à la gestion du spectre en collaboration avec l'Autorité turque des technologies de l'information et de la communication visant à renforcer les capacités de plus de 50 professionnels nationaux.

– En 2016, organisation d'un programme de jumelage entre l'Albanie et la Hongrie en vue d'un échange de savoir-faire dans le domaine de la gestion du spectre et de l'élaboration d'une stratégie en matière de spectre.

– Participation de l'UIT au Colloque international et Exposition sur la compatibilité électromagnétique (EMC Europe), organisé à Wroclaw (Pologne) du 5 au 9 septembre 2016.

– En 2014 en Turquie, partage de connaissances sur le passage à la radiodiffusion numérique et mise en place d'un réseau novateur de surveillance de la télévision numérique de Terre (DTT) dans le but d'évaluer en temps réel l'intégrité des signaux de radiodiffusion numérique dans le pays.

– En 2015, réalisation d'un aperçu paneuropéen du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique de Terre et intégration d'informations sur la situation en la matière dans le monde dans la base de données sur le passage au numérique.

– Fourniture à la Serbie d'une aide annuelle comportant l'examen annuel des priorités nationales et la fourniture en 2015 d'équipements de radiodiffusion (réémetteurs complémentaires) ayant permis à plusieurs municipalités de recevoir la télévision numérique.

EUR RI 2: Développement de l'accès au large bande et adoption du large bande

– L'initiative régionale EUR RI 2 est mise en oeuvre en partenariat avec plusieurs parties prenantes, notamment le Bureau des communications électroniques (UKE) de la République de Pologne, l'Agence des communications électroniques et des services postaux (EKIP) de la République du Monténégro, le Ministère de la société de l'information et des télécommunications du Monténégro, l'Autorité albanaise des communications électroniques et postales (AKEP), l'Agence des réseaux et des services de communication de Slovénie, le Ministère italien du développement économique, la fondation Ugo Bordoni (FUB, Italie), l'Autorité italienne de régulation des communications (AGCOM), la Commission européenne et l'Internet Society (ISOC).

– Sa mise en oeuvre en 2015 et 2016 a consolidé la coopération régionale. Plus de 1 000 professionnels représentant plus de 30 pays ont pu renforcer leurs capacités en matière de développement de réseaux haut débit en Europe. Une série de réunions traditionnelles et de formations en ligne a permis de partager les bonnes pratiques au sein de la région. De plus, un programme de jumelage auquel ont participé quatre pays a renforcé la coopération bilatérale. Des analyses et des études comparatives spécifiques ont été élaborées. Certains pays ont bénéficié d'une aide directe, p. ex. création au Monténégro d'un point d'échange Internet (IXP) national, qui a amélioré les capacités régionales dans ce domaine.

– Les 28 et 29 septembre 2015, organisation à Budva (Monténégro), d'une conférence sur la réglementation en Europe en ce qui concerne l'élargissement et l'adoption de l'accès au large bande, en collaboration avec l'Agence des communications électroniques et des services postaux de la République du Monténégro. Cet événement a rassemblé plus de 150 experts de plus de 15 pays européens et permis d'identifier les problèmes régionaux majeurs que l'initiative régionale devra résoudre. Il a également donné l'occasion de passer en revue les stratégies nationales en matière de large bande et débouché sur une série d'actions concrètes menées dans le domaine de la qualité de service.

– En 2015, réalisation de l'examen sous-régional (Europe du Sud et de l'Est) des stratégies nationales en matière de large bande et des plans de déploiement, qui s'est appuyé sur les informations relatives à 12 pays européens.

– Les 26 et 27 septembre 2016, organisation à Budva (Monténégro) de la Conférence sur la réglementation en Europe en ce qui concerne la régulation du marché des communications électroniques, en collaboration avec l'Agence des communications électroniques et des services postaux de la République du Monténégro. Plus de 150 experts de plus de 15 pays européens y ont assisté. Elle a permis d'identifier les mesures concrètes à prendre pour aider les pays à harmoniser la réglementation en tenant compte de l'examen en cours du cadre réglementaire de l'Union européenne. Les participants ont été sensibilisés à l'itinérance internationale et ont discuté des actions à mener dans ce domaine au niveau sous-régional.

– Les 25 et 26 novembre 2015, organisation à Bologne (Italie) d'un atelier régional pour l'Europe sur le thème "Nouvelles questions liées à la mesure et au contrôle de la qualité de service". Cet atelier d'experts, organisé conjointement par l'UIT et le Ministère italien du développement économique et accueilli par la Fondation Ugo Bordoni (FUB), avait pour but de recueillir les bonnes pratiques en matière de qualité de service et de qualité d'expérience. Plus de 50 experts de 12 pays y ont présenté des études de cas exhaustives. Cet atelier a permis de soumettre le nouveau cursus du programme de formation sur la qualité de service de l'UIT à une évaluation par les pairs. Il a également donné l'occasion de renforcer la coopération avec la Commission européenne en matière de large bande.

– Depuis 2015, collecte par l'UIT de bonnes pratiques sur la qualité de service et la protection du consommateur, sur la base des contributions des Etats Membres, afin d'améliorer le partage des connaissances et des informations.

– Depuis 2015, contribution de l'UIT à la Commission de direction et du Groupe d'examen technique de la plate-forme européenne de surveillance pour cartographier la qualité de service et la qualité d'expérience. Ce projet dirigé par la Commission européenne a permis de renforcer la coopération avec celle-ci dans le domaine du développement du large bande.

– Les 11 et 12 avril 2016, organisation à Varsovie (Pologne) d'une conférence régionale UIT-CE sur la cartographie de l'infrastructure et des services large bande, en partenariat avec le Bureau polonais des communications électroniques. Plus de 120 professionnels de 25 pays européens ont ainsi pu discuter des opportunités d'harmonisation des approches nationales en matière de cartographie et de contrôle de la qualité de service et de la qualité d'expérience. La conférence a débouché sur le lancement de deux programmes de jumelage.

– Consacré à la cartographie de l'infrastructure large bande, un programme de jumelage mis en place en 2016 entre l'Albanie et la Slovénie a donné lieu à l'élaboration des spécifications techniques du futur système albanais de cartographie de l'infrastructure.

– En 2016, un autre programme de jumelage entre l'Albanie et la Pologne a visé l'élaboration de spécifications techniques en vue de la création d'un système national de contrôle de la qualité de service et de la qualité d'expérience.

– De 2014 à 2016, poursuite du développement de cartes UIT interactives des réseaux de transmission de Terre à partir des informations relatives à l'infrastructure large bande de base de plus de 60% des pays européens.

– En 2015, réalisation par l'UIT d'études de cas sur le Monténégro (point IXP national) et le Portugal (nouveaux modèles législatifs).

– En 2015, organisation au Monténégro d'un atelier sous-régional sur la création d'un point IXP national ayant rassemblé plus 100 professionnels de huit pays.

– Fourniture au Monténégro d'une aide directe à la création d'un point IXP national, opérationnel depuis juillet 2015. À la demande de l'administration, les capacités de ce point ont été étendues en 2016 afin de répondre à l'augmentation progressive de la demande de services IXP au niveau national.

– Organisation de plus de 10 formations visant à renforcer les capacités et les connaissances de plus de 600 professionnels dispensées par le réseau des Centres d'excellence de l'UIT sur les sujets suivants: réseaux de prochaine génération (NGN), large bande mobile, accès au large bande, contrôle et tests de qualité des logiciels, évaluation de la conformité des câbles et des dispositifs de télécommunication et de transmission de données, aspects stratégiques de la gouvernance de l'Internet et innovations en matière de conception de la qualité de service de bout en bout des réseaux.

EUR RI 3: Fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées

– L'initiative régionale EUR RI 3 est mise en oeuvre en partenariat avec plusieurs parties prenantes dont: le Ministère bulgare des transports, des technologies de l'information et des communications, le Ministère serbe de la culture et de l'information, le Ministère serbe du commerce, du tourisme et des télécommunications, le Programme des Nations unies pour le développement, la Commission européenne, l'Union européenne de radio-télévision, l'Universitat Autònoma de Barcelona, l'université Roma Tre, ProForma, Mercato Internazionale Audiovisivo, Sub-Ti Access et la Chambre de commerce internationale.

– La coopération régionale entre les parties prenantes du secteur de l'accessibilité est sortie plus forte de cette initiative, qui a également donné lieu au renforcement des capacités de 500 professionnels de plus de 30 pays. Une série de réunions traditionnelles et de formations en ligne a permis de partager les bonnes pratiques au sein de la région et d'échanger des conseils en matière de politiques et de cadres réglementaires favorisant la cyberaccessibilité, notamment les applications télévisuelles/TIC à l'intention des personnes handicapées. Une attention particulière a été donnée à la passation de marchés publics des TIC accessibles: un cours en ligne spécifique a fourni aux professionnels des passations de marché une occasion unique de renforcer leurs capacités, tout en faisant progresser leur programme national en matière de cyberaccessibilité. De plus, la coopération avec diverses organisations européennes oeuvrant en faveur de l'accessibilité, notamment le Forum européen des personnes handicapées, la Commission européenne, l'Union européenne de radio‑télévision et l'Initiative mondiale pour des TIC inclusives (G3ICT), a été renforcée.

– En mars 2015 à Barcelone, organisation conjointe par l'UIT, l'Universitat Autònoma de Barcelona et la Commission européenne d'un atelier régional consacré à l'accessibilité intelligente sur la télévision connectée. Cette initiative, qui a rassemblé plus de 70 parties prenantes européennes intervenant dans le domaine de la cyberaccessibilité, a permis d'identifier les principaux défis auxquels se heurtent les radiodiffuseurs et de présenter des solutions techniques de radiodiffusion envisageables.

– En juin 2015, réunion en Italie du Groupe d'experts sur l'accessibilité à l'occasion du Colloque international sur la synthèse vocale, le sous-titrage en direct et l'accessibilité. A cette occasion, plus de 30 experts de l'accessibilité ont émis des propositions d'actions dans le cadre de l'initiative régionale. La réunion a également procédé à une évaluation par les pairs du cursus d'une formation en ligne à l'accessibilité.

– En octobre 2015, organisation en Italie par l'UIT, Mercato Internazionale Audiovisivo et SUB-TI Access d'une conférence sur le thème Cinéma et accessibilité à l'occasion du Festival international du film de Rome, où plus de 70 experts de l'accessibilité, dont des producteurs, ont discuté de la nécessité d'incorporer une composante accessibilité dans la production cinématographique.

– En octobre 2015 à Bruxelles, contribution de l'UIT à la réunion d'experts EUROVISION/Union européenne de radio-télévision qui a réuni plus de 80 représentants de radiodiffuseurs européens mettant en oeuvre l'accessibilité dans la radiodiffusion. La réunion a renforcé la coordination et resserré les liens de coopération avec l'Union européenne de radio-télévision, notamment concernant la réalisation éventuelle, dans le cadre de cette initiative régionale, d'un inventaire sur l'accessibilité de la TVIP.

– En octobre 2015, organisation en Serbie d'une conférence régionale pour l'Europe sur le rôle des TIC dans le développement d'une société inclusive. Elle a permis de renforcer les capacités de plus de 80 professionnels de l'accessibilité et représentants d'organisations concernées de plus de 16 pays, et débouché sur l'élaboration d'une série de recommandations à l'intention des parties prenantes mettant pro activement en oeuvre des solutions d'accessibilité dans la région.

– Entre octobre et novembre 2015, organisation par l'Académie de l'UIT en ligne d'une formation aux passations de marchés publics concernant les TIC accessibles à l'occasion de laquelle plus de 15 professionnels des passations de marchés de six pays européens ont pu renforcer leurs capacités. Suite à la demande de plusieurs parties prenantes, une deuxième édition de cette formation est planifiée pour fin 2016. En novembre 2016, l'Académie de l'UIT dispensera également une formation en ligne consacrée à l'audiodescription et au sous-titrage codé à l'intention des radiodiffuseurs.

– En 2015, mise en oeuvre par l'UIT, en coopération avec le Ministère bulgare des transports, des technologies de l'information et des communications, d'un projet pilote visant à mettre en place des points d'accès Wi-Fi, à former des adultes malvoyants et malentendants et à améliorer les compétences dans le domaine du numérique dans les municipalités frontalières (Zlatograd).

– Participation de plus de 50 experts de l'accessibilité à des échanges de connaissances sur l'accessibilité des TIC dans le cadre des sessions sur les thèmes "Rendre les TIC accessibles et inclusives pour tous" et "Passation de marchés publics concernant les TIC accessibles" qui se sont déroulées à Genève en avril et mai 2016 respectivement. Ces événements ont pour l'un, favorisé l'échange de bonnes pratiques et de solutions novatrices dans le domaine de la cyberaccessibilité, et pour l'autre, constitué une plate-forme de discussion sur la normalisation des politiques publiques en matière de passation de marchés concernant les TIC accessibles.

– En décembre 2015, contribution de l'UIT à l'atelier national sur l'accessibilité organisé en Slovénie qui a réuni plus de 80 experts de 10 pays. Il a donné l'occasion de passer en revue les pratiques nationales en matière d'élaboration de politiques relatives à l'accessibilité des TIC ainsi que de sensibiliser aux problèmes à résoudre au niveau régional.

– Sur la base du Rapport de l'UIT sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC, élaboration conjointe en cours d'un projet sous-régional par l'UIT, ProForma, les ministères concernés et le Programme des Nations unies pour le développement. Ce projet vise à renforcer les capacités de professionnels dans au moins quatre pays européens: la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie.

– En 2016, lancement par l'UIT d'une étude comparative régionale sur les services d'accessibilité de la TVIP afin d'élaborer un ensemble de données qui permettra de comparer le niveau d'accessibilité des systèmes de radiodiffusion traditionnels et de la TVIP.

EUR RI 4: Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

– L'initiative régionale EUR RI 4 est mise en oeuvre en partenariat avec le Ministère bulgare des transports, des technologies de l'information et des communications, l'Agence des communications électroniques et des services postaux du Monténégro, le Ministère de la société de l'information et des télécommunications du Monténégro, l'Autorité turque des technologies de l'information et de la communication, le [Ministère serbe du commerce, du tourisme et des télécommunications](http://mtt.gov.rs/en/), l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), le Conseil de l'Europe et la Swiss WebAcademy.

– La mise en oeuvre de cette initiative a consolidé la coopération régionale entre les parties prenantes intervenant dans le domaine du renforcement de la confiance dans l'utilisation des TIC chez les enfants et les jeunes. Les capacités humaines de plus de 2 500 professionnels ont été développées. La version actualisée des lignes directrices sur la protection en ligne des enfants (COP) a servi de base aux campagnes nationales menées par plus de cinq pays. Une série de réunions traditionnelles a servi de plate‑forme de collecte et de partage des bonnes pratiques. L'examen régional des approches nationales en matière de protection en ligne des enfants a fourni un point de référence utile pour les discussions consacrées aux mesures régionales et à l'élaboration d'un guide sur les politiques COP types. Le renforcement de la coopération avec l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe a fait l'objet d'une attention particulière.

– En 2015 et 2016, coorganisation par l'UIT à Varsovie (Pologne) de conférences internationales annuelles pour l'Europe sur le thème "Assurer la sécurité des enfants et des adolescents en ligne". Avec plus de 600 participants de plus de 20 pays, elles ont permis le partage d'expériences et favorisé la coopération.

– En 2014, 2015 et 2016, coorganisation par l'UIT à Sibiu (Roumanie) de conférences annuelles sur la Plate-forme de dialogue entre secteur public et secteur privé sur la cybersécurité en Europe centrale. Ces événements ont rassemblé plus de 500 experts de la cybersécurité et permis de discuter de problèmes tels que la protection en ligne des enfants ainsi que d'encourager la collaboration entre les différentes parties prenantes, dans certains cas par le biais de partenariats public-privé.

– Depuis 2014, fourniture à l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie d'une aide à la mise en place ou à la consolidation des capacités des équipes CIRT nationales.

– En 2015, organisation au Monténégro du Cyberexercice international UIT-ALERT pour la région Europe qui a réuni plus de 50 participants de 10 pays européens et facilité le développement des capacités des équipes CIRT nationales.

– En octobre 2015, à Bruxelles, contribution de l'UIT au lancement officiel du Mois de la sensibilisation à la protection en ligne des enfants organisé par l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA). En octobre 2016, à l'occasion du Mois de la sensibilisation, organisation d'un débat spécial de haut niveau avec des partenaires européens clés concernés par la mise en oeuvre de l'initiative régionale.

– En novembre 2016, organisation à Sofia (Bulgarie), en collaboration avec le Conseil de l'Europe, du Forum régional UIT-ENISA sur la cybersécurité pour l'Europe qui a vocation à constituer une plate-forme unique pour les discussions de haut niveau sur les problèmes régionaux et les mesures concrètes à prendre pour renforcer la confiance dans l'utilisation des TIC.

– En 2015, à la demande de membres, mise à jour des lignes directrices COP à l'intention des parents et des éducateurs et des lignes directrices COP à l'intention des enfants. Ces documents révisés ont servi de base à une série d'actions nationales, dont des campagnes de communication sur la protection en ligne des enfants facilitées par l'UIT, et des activités de sensibilisation des enfants, des enseignants et des parents dans certains pays européens (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Italie, Monténégro, Roumanie et Serbie).

– En 2015, facilitation de l'échange de matériel utilisé pour des campagnes nationales menées dans les écoles à l'intention des enfants et des enseignants grâce au programme de jumelage entre la Pologne et la Roumanie.

– En 2016, réalisation d'un examen régional des approches nationales en matière de protection en ligne des enfants en Europe axé sur 19 pays d'Europe centrale et orientale rendant compte de la diversité constatée dans la région et fournissant des indications sur des mesures à envisager à l'avenir face aux tendances émergentes.

EUR RI 5: Esprits d'entreprise, innovation et jeunesse

– L'initiative régionale EUR RI 5 est mise en oeuvre en partenariat avec le Ministère grec des infrastructures, des transports et des réseaux, le Ministère hongrois du développement national, le Bureau polonais des communications électroniques, le Ministère polonais de la numérisation, le Ministère serbe du commerce, du tourisme et des télécommunications, la Chambre technique grecque (TEE), l'Association hellénique des entreprises d'applications mobiles, l'Association hellénique des professionnels de l'informatique (HACE), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

– La mise en oeuvre de cette initiative a renforcé la coopération régionale dans le domaine de l'esprit d'entreprise et de l'innovation. Plus de 700 professionnels de plus de 25 pays ont participé activement aux diverses actions menées dans le cadre de cette initiative. Une série d'échanges de connaissances en Hongrie et en Suisse en 2015, des examens de l'écosystème en Grèce ainsi qu'une analyse effectuée en Albanie en 2016 ont permis d'élaborer une méthodologie spécifique d'examen national des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC qu'appliquera l'UIT. En outre, des actions régionales telles que les Sommets annuels sur les paiements numériques coorganisés par l'UIT et les réunions du Groupe d'experts de l'UIT sur l'identification mobile ont constitué une occasion unique de renforcer les capacités régionales en matière d'innovation dans la transformation de l'administration publique. La coopération avec l'ONUDI et la CNUCED a été consolidée.

– Organisation du volet "Innovation" aux Forums SMSI de 2015 et 2016 à Genève, qui a permis à plus de 50 parties prenantes de discuter des défis, des opportunités et des actions concrètes de promotion de l'innovation centrée sur les TIC.

– En 2015 et 2016, coorganisation à Athènes (Grèce) de Sommets sur les paiements numériques par l'UIT, le Secrétariat général grec des télécommunications et des postes, l'Association hellénique des professionnels de l'informatique, la Chambre technique grecque et l'Association hellénique des entreprises d'applications mobiles. Chaque édition a attiré plus de 200 professionnels participant à la mise en place d'un écosystème de paiement numérique et donné l'occasion d'un échange de vues sur les étapes requises pour encourager le développement d'un environnement sans espèces.

– En septembre 2015, examen de l'écosystème national grec de l'innovation, qui a attiré environ 70 parties prenantes et permis d'effectuer un état des lieux initial des forces et des faiblesses de l'écosystème national centré sur les TIC. Sur la base du résultat, la réunion du Groupe d'experts de l'UIT sur l'entreprenariat, l'innovation et la jeunesse organisée en décembre 2015 en Grèce, a adopté le Manifeste d'Athènes pour guider les futures actions relatives à la mise en place d'un environnement propice.

– Organisation en Hongrie d'un concours d'experts sur l'écosystème de l'innovation et de l'entreprenariat à l'occasion de l'édition d'octobre 2015 de TELECOM WORLD, qui a réuni plus de 50 parties prenantes d'horizons divers et fourni des orientations sur les besoins et les étapes requises pour développer la plate-forme "ITU-ICT-Agora".

– En 2016, création d'un partenariat entre l'UIT, la CNUCED et l'ONUDI visant l'élaboration d'une méthodologie propre à l'UIT de conduite des examens nationaux de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC en Europe et dans d'autres régions.

– En 2016, réalisation de l'examen de l'écosystème d'innovation centré sur les TIC albanais ayant débouché sur une étude exhaustive suggérant des options politiques et émettant des propositions d'actions concrètes pour la mise en oeuvre au niveau national. Cette activité a nécessité l'organisation de trois ateliers nationaux et la conduite de plus de 50 entretiens avec des parties prenantes de premier plan, moteurs de l'innovation dans le pays.

– En avril 2016, organisation en Albanie, avec le soutien de l'UIT, de la semaine de l'innovation. Plus de 100 parties prenantes du secteur des TIC y ont participé et ont assisté aux contributions des représentants de la Grèce et de la Hongrie. Cette initiative a permis d'établir un partenariat entre diverses parties prenantes et de discuter des résultats et des propositions de l'examen national.

– En octobre 2016, organisation à Varsovie (Pologne) d'une réunion du Groupe d'experts sur l'identification mobile visant à examiner les options techniques de sa mise en oeuvre au niveau national. Plusieurs études de cas nationales devraient être présentées et documentées en vue de formuler des orientations pratiques à l'intention des administrations envisageant de mettre en oeuvre cette solution.

– En novembre 2016, examen de l'écosystème hongrois visant à faire l'état des lieux des problèmes rencontrés par le pays et des solutions envisageables au niveau régional.

Annexe 1: Mise en oeuvre financière par région

Les tableaux et les graphiques ci-dessous fournissent des informations détaillées sur la mise en oeuvre du budget 2015 du plan opérationnel et des projets, par région.

Mise en oeuvre du plan opérationnel



Exécution de projets







\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. En 2014: Chypre, Congo, Zimbabwe, Swaziland, Monaco, Angola, Fidji, Vanuatu, Comores, Bolivie, Jordanie, Palestine, Libéria; en 2015: République du Congo. [↑](#footnote-ref-1)
2. En 2014: Tanzanie, Côte d'Ivoire, Ghana; en 2015: Chypre; en 2016: Barbades. Actuellement en cours: Gambie, Trinité-et-Tobago, Jamaïque, Liban, Burundi. [↑](#footnote-ref-2)